



Mertzwiller



Bulletin municipal



Meilleurs Voeux !
Alles güede fer's neje johr !

2020

SOMMAIRE

■ Le Mot du Maire	3
■ Décisions du Conseil municipal	4
■ Les finances	10
■ Les travaux	12
■ Seniors	24
■ L'environnement	31
■ Les temps fors	38
■ Vie scolaire, culturelle et petite enfance	50
■ Les activités paroissiales	58
■ L'OSL	60
■ La vie associative	68
■ Les gens de chez nous	80
■ Le coin des poètes	81
■ Un petit conte	82
■ État civil	83
■ Mot de l'opposition	86
■ Les annonceurs	87



Madame, Monsieur, chers amis,

C'est avec un plaisir partagé avec celles et ceux qui ont collaboré à sa rédaction, que

nous vous faisons parvenir ce bulletin municipal annuel, le dernier du présent mandat.

En relisant les divers articles, il m'est apparu qu'un mot pourrait résumer l'état d'esprit qui anime les forces vives du village. Ce mot est celui de « dynamisme » auquel j'ajoute volontiers « optimisme ».

Ce constat me réjouit profondément. Je remercie sincèrement toutes les personnes généreuses qui s'impliquent dans la vie associative ou paroissiale, au sein des services de secours, ou qui, à titre individuel, rendent services de manière discrète à des voisins ou connaissances, aux résidents de la maison de retraite, ou tout simplement entretiennent un espace vert communal pour l'agrément de tous.

Je salue l'implication des membres du Conseil municipal des jeunes qui a abouti à la création d'espaces sans tabac et la mise en place d'agrès de loisirs supplémentaires au niveau de l'aire de jeux du biotope.

J'ai également eu plaisir à accueillir des habitants qui sont venus nombreux me faire part de propositions, d'idées constructives visant à améliorer le quotidien dans divers domaines. Merci à eux d'avoir apporté leur pierre à l'édifice commun.

Dans un monde de plus en plus formaté et contraint par des normes étouffantes, notre société a besoin de proximité, de convivialité, d'amitié et d'humanité. Ces valeurs, et le bulletin en témoigne, existent bel et bien dans notre commune.

Le centre communal d'action sociale promeut également ces valeurs en menant et en développant des actions depuis plusieurs années à travers l'organisation de nombreuses activités intergénérationnelles ou les séances de don de sang.

Pour sa part, la commune a initié un cycle de concerts « Les Hivernales », qui est un temps de découverte musicale, et la journée du « livre d'occasion ». Ces deux événements sont à la fois des moments culturels et de convivialité.

En 2019, nous avons continué à mettre en œuvre nos engagements en maintenant la réduction de 25% des indemnités du maire et des adjoints et la baisse de 2% des taux des impôts locaux initiées en 2014. Nous avons en effet estimé que la fiscalité française était excessive et voulions à travers la baisse des taux contribuer à la baisse des prélèvements.

Sur ce dernier point, je constate aujourd'hui que les grands politiques se sont récemment « convertis » à la nécessité de diminuer certains prélèvements, surtout lorsqu'ils ne servent pas à améliorer le quotidien des français. Le terme « baisse des impôts » est devenu « tendance » ! Affaire à

suivre cependant, car selon une étude de l'OCDE publiée fin 2019, le taux de prélèvements obligatoires est resté stable en France entre 2017 et 2018 à 46% : la France reste championne du monde devant le Danemark !

Les projets votés au budget communal en 2019 ont bien avancé ou sont réalisés. Je citerais entre autres, l'aménagement du carrefour rue du Général Koenig, la rénovation d'un calvaire datant de 1819 mis en valeur à l'entrée de la rue du Rottweg, la création de la Place « Arnaud Beltrame » à l'entrée de la rue de Neubourg, le désamiantage et la rénovation de la toiture du préau de l'école élémentaire, la création de deux appartements au rez-de-chaussée de l'ancienne école du centre, le renforcement de la vidéoprotection, le réaménagement d'une place rue des Primevères permettant l'infiltration dans le sol de eaux de pluie, et la mise en place d'une nouvelle passerelle au site du moulin.

Le site du moulin constitue l'un des rares patrimoines rescapés des destructions massives de la 2^{ème} guerre mondiale. Il constitue un témoin de l'histoire de la commune. Saviez-vous qu'à une époque on y travaillait le lin ? Ce lin était cultivé dans les champs à l'arrière de la mairie, d'où le nom « rue du Lin ». Ne faudrait-il pas enseigner aux enfants de Mertzwiller la riche histoire du site de l'ancien moulin ? En tout cas, je crois qu'il est de notre devoir, non pas d'en faire un musée, mais de lui redonner vie et de le rendre attrayant pour les habitants de la commune et d'ailleurs, en sauvegardant et en valorisant le patrimoine bâti dont la partie la plus ancienne date de 1765, tout en préservant le magnifique environnement naturel et en y développant des activités autour des thèmes de l'eau, de la faune et de la flore.

Pour conclure, je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil municipal qui, par leur vote et leur implication personnelle, ont permis la réalisation de tous les projets évoqués et l'amélioration de la qualité de vie à Mertzwiller.

Aujourd'hui, suite au mouvement des gilets jaunes qui a induit le « grand débat national » et un peu plus d'écoute de la France « d'en bas » de la part de nos gouvernants, le rôle incontournable des communes qui structurent notre pays et des maires qui les administrent au quotidien a été mis en évidence et pour certains a même constitué une découverte !

Je nous souhaite pour cette année que cette prise de conscience se traduise par des actes politiques francs et clairs du Gouvernement qui permettent à nouveau la libre administration des collectivités dont celle des communes, échelon de proximité par excellence. Dans cette démarche, le respect du principe de subsidiarité me semble indispensable. Pour libérer l'innovation et la créativité des élus locaux, il est nécessaire que l'Etat arrête d'imposer « par le haut » des décisions et que celles-ci puissent être prises par ceux qui devront les appliquer.

Je souhaite à toutes et à tous une très belle année 2020. Qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette de réaliser vos projets et vos rêves. « Allès guèdè im Nejë ! ».

Votre maire : Jean-Claude Strebler

Le Conseil municipal s'est réuni à 6 reprises. Les ordres du jour particulièrement denses ont donné lieu à plus de 64 décisions en 2019. De nombreuses décisions ont été préparées par les membres des commissions qui se sont réunies à 12 reprises.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2019

• Soutien du conseil municipal à la résolution générale de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité à savoir :

- 1) L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements ;
- 2) La compensation intégrale et dans la durée par l'Etat de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui tiennent compte de l'évolution annuelle des bases ;
- 3) L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement ;
- 4) L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures ;
- 5) Le retour à une conception véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales ;
- 6) Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau ;
- 7) Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

• Soumet la contribution suivante dans le cadre du « Grand débat National » suite au mouvement des gilets jaunes :

- que la victime puisse faire appel en cas de relaxe ou d'acquiescement

Les auteurs de crimes ou de délits peuvent faire appel de la décision de justice.

Il apparaît comme légitime que la victime puisse également mettre l'appel en mouvement lorsqu'elle estime que justice n'a pas été rendue.

- Pour interdire aux détenus terroristes, aux auteurs d'homicides et de viols de solliciter une libération conditionnelle

Cela s'inspire du régime d'exécution des peines existant en Italie, aux articles 176 et suivants du code pénal transalpin qui allonge pour les terroristes et les mafieux la période à l'issue de laquelle ils sont en droit de solliciter une libération conditionnelle. Cette disposition devra également trouver à s'appliquer aux auteurs d'homicides ou de viols.

- Pour la suppression des réductions de peine automatiques

Ces réductions de peine, qui s'élèvent à trois mois la première année, et à deux mois les années suivantes choquent parce qu'il n'est nullement tenu compte, pour en bénéficier, de la « bonne conduite » du condamné. Elles sont accordées de droit et ne sont retirées qu'en cas de « mauvaise conduite caractérisée ».

• Acceptation de l'allongement de la dette de Domial jusqu'en 2033 et de la garantie financière accordée par la commune à Domial pour le financement de la construction en 1990 de 16 pavillons rue de la Forêt. Le montant résiduel du prêt réaménagé et garanti est de 161 437,29€ avec un taux d'intérêt de 0,6%. Le taux d'intérêts était de 5,80% avant le réaménagement de la dette.

• Après avis favorable de la commission d'urbanisme et de la commission d'appel d'offres, acceptation d'un protocole d'accord transactionnel d'un montant de 45 000€ h.t. avec la société Système Wolf pour mettre fin à l'instance engagée par cette société auprès du Tribunal administratif de Strasbourg. Le litige portait sur un marché signé en 2013 pour le réaménagement de la salle polyvalente.

• Acceptation du principe d'une cession à Monsieur Stoll Franck d'une emprise foncière d'une surface approximative de 0.58 are au prix estimé de 3400€ selon l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques, de la parcelle communale cadastrée section 32 n°242. Le Conseil décide que les frais liés à cette cession seront mis à la charge de l'Acquéreur.

• Fixation pour 2019 du montant de l'affermage de divers terrains communaux pour la période allant du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 au prix de 1,09€ l'are. Cette décision tient compte de l'application de la variation à la baisse de 3,04% de l'indice par rapport à l'année précédente.

• Décision de refuser le transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn au 1^{er} janvier 2020.

• Le Conseil valide les propositions du Conseil municipal des jeunes portant sur la création d'espaces sans tabac à l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège, le secteur de la crèche de la pharmacie et du service périscolaire intercommunal à l'Espace Grappelli ainsi qu'à l'école de musique municipale au parcours sportif et au city stade.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2019

- Approbation du compte administratif du budget Général de l'exercice 2018. Le résultat de clôture s'établit à 780 809,39 € pour la section de fonctionnement et à 293 416,99 € report inclut pour la section d'investissement.
- Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 780 809,39 €, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :
 - Affectation en recettes de la section d'investissement au compte 1068 pour un montant de 780 809,39 €.
 - Le résultat excédentaire d'investissement pour un montant de 293 416,99 € sera inscrit en recettes d'investissement ligne 001.
- Déclare que le compte de gestion du budget général dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, vu et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Décharge est donnée à l'unanimité au Percepteur sans aucune remarque.
- Approbation du compte administratif du service de l'assainissement. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 698 730,60 € et les recettes à 701 270,04 € soit un solde d'exécution de 2 539,44 € sur l'exercice 2018. Le résultat de clôture s'élève à 6 691,59 € en y incluant le résultat de 2017 qui était de 4 152,15 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 608 255,65 € et les recettes à 421 817,67 €. Le résultat de clôture de la section d'investissement est excédentaire de 161 880,74 € en y incluant l'excédent de 2017 qui était de 348 318,72 €.
- Le Conseil municipal affecte comme suit les résultats de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du service de l'assainissement :
 - Inscription en recettes de fonctionnement au 002 de 6 691,59 €
 - Inscription en recettes d'investissement au 001 de 161 880,74 €
- Déclare, que le compte de gestion du service de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2018, par le Receveur, vu et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Décharge est donnée à l'unanimité au Percepteur sans aucune remarque.
- Décide conformément aux engagements pris, de diminuer les taux d'imposition communaux de 2019 de 2%. Ci-dessous l'évolution à la baisse des taux d'imposition.

	2013	2014	2015
taxe d'habitation	15,80%	15,48%	15,17%
foncier bâti	18,26%	17,89%	17,54%
foncier non bâti	67,22%	65,88%	64,56%

	2016	2017	2018	2019
taxe d'habitation	14,87 %	14,57%	14,28%	13,99%
foncier bâti	17,19%	16,85%	16,51%	16,18%
foncier non bâti	63,27%	62,01%	60,77%	59,54%

- Décide de rembourser par anticipation à l'échéance du 2^{ème} trimestre 2019, un montant de 381 731,48 € de l'emprunt n° 9435774 souscrit auprès de la Caisse d'Épargne d'Alsace.
- Adopte comme suit le budget primitif général 2019
 - Dépenses de fonctionnement : 2 710 980 €
 - Recettes de fonctionnement : 2 710 980 €
 - Dépenses d'investissement : 2 432 700 €
 - Recettes d'investissement : 2 432 700 €
 et alloue une enveloppe financière d'un montant de 37 000 € au titre des subventions aux associations
- Adopte comme suit le budget 2019 du service de l'assainissement :
 - Dépenses de fonctionnement : 403 901 €
 - Recettes de fonctionnement : 403 901 € incluant l'excédent 2018 d'un montant de 6 691,50 €
 - Dépenses d'investissement : 318 600 €
 - Recettes d'investissement : 318 600 € incluant l'excédent 2018 d'un montant de 161 880,74 €
- Approuve la proposition de modification des travaux portant sur l'isolation des combles de l'immeuble 7, rue du Gal Koenig, valide la plus-value à hauteur de 5 022 € h.t. et autorise le maire à signer l'avenant n° 1 proposé au lot n° 4 « plâtrerie-isolation » de l'entreprise Gasser, titulaire du marché d'un montant initial de 30.355,30 € h.t.
- Valide l'avenant portant sur la mise aux normes de l'installation électrique des logements de l'ancienne école du nord et autorise le maire à passer l'avenant avec l'entreprise Laueffer pour un montant de 1 635 € h.t.
- Adopte une modification des tarifs de location de l'Espace Stéphane Grappelli.
- Décide de fixer le tarif pour le dépôt de terre et de gravats à 4 € la tonne. Ce tarif était initialement fixé à 1,52 € la tonne.
- N'émet aucune objection à la proposition de classement sonore des infrastructures de transports terrestres applicable dans le département du Bas-Rhin. La commune de Mertzwiller est concernée par l'annexe 2 (infrastructure routière du réseau départemental) pour la route D1062 répertoriée en catégorie 2 (soit un secteur de bruit de 250 mètres de part et d'autre de la voie) et la route D 1062 répertoriée en catégorie 3 (soit un secteur de bruit de 100 mètres de part et d'autre de la voie allant de Mertzwiller à Gundershoffen).
- Le Conseil municipal prend acte du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) à la communauté de communes du Pays de

Niederbronn. Les charges transférées telles qu'évaluées seront déduites des attributions de compensations versées aux communes à compter de 2019.

- Le Conseil municipal décide de renforcer le dispositif de vidéo protection selon les modalités suivantes :
 - Berges de la Zinsel (déchetterie)
(2 caméras à repositionner)
 - Rue de la Forêt : stand de tir
(1 caméra et repositionnement)
 - Rue du Général Leclerc (1 caméra)
 - Rue du Stade (1 caméra)
 - Intersection rue du Lin/rue des Bergers
(1 caméra)
 - City stade (1 caméra)
 - Rue du Général Koenig (1 caméra)
 - Rue de Laubach (1 caméra)
 - Intersection rue des Primevères rue des Prés
(1 caméra)
 - Rue du Général de Gaulle (1 caméra)
 - Route de Bitche (1caméra)

Approuve le montant prévisionnel de la dépense à inscrire au budget primitif 2019 estimé à 123 600 € ttc. incluant le câblage électrique pour l'alimentation des caméras.

Sollicite une aide financière du fonds interministériel de la prévention de la délinquance (FIPD) pour cet investissement

- Décide la création pour satisfaire les besoins saisonniers de 5 postes d'adjoint technique non titulaire à temps complet à compter du 1^{er} juin 2019 au 30 septembre 2019 rémunérés sur la base de l'échelon 1 indice brut 348 – indice majoré 326

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

- Au regard de l'avancement des études du projet de contournement de Mertzwiller, la procédure de concertation préalable prévue par l'article L.103-2 du code de l'urbanisme va être engagée. En conséquence, le Conseil municipal approuve les modalités d'organisation de la concertation, à savoir :
 - une exposition publique d'une durée de 4 semaines dans les communes de Mertzwiller, Haguenau, Schweighouse-sur-Moder et Gundershoffschen,
 - une réunion publique – dont le lieu et la date reste à convenir entre les 4 communes,
 - la mise à disposition de registres lors des expositions publiques permettant de recueillir l'avis de la population.
- Le Conseil municipal décide de fixer à 39 le nombre de sièges du conseil communautaire, réparti comme suit :

Communes	Population municipale	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Reichshoffen	5393	8
Niederbronn-Les-Bains	4395	6
Gundershoffschen	3656	5
Mertzwiller	3360	5
Oberbronn	1561	3
Gumbrechtshoffschen	1171	2
Offwiller	804	2
Zinswiller	772	2
Dambach	741	2
Mietesheim	669	1
Rothbach	472	1
Uttenhoffschen	201	1
Windstein	164	1
Total	23359	39

- Décide d'accepter une donation d'œuvres d'art de la famille de M. Georges Sommer et du collègue Jacques TATI de Mertzwiller

De la famille de feu Monsieur Georges Sommer :

- 1 tableau intitulé « arbres candélabres » de 02/1985
- 1 tableau sans nom représentant un personnage montrant un cheval cabré (Saint Georges et le dragon)
- 1 tableau intitulé « jumelles et 2 serpents » de 01/1981
- 1 tableau intitulé « 3 anges sous la lune » de 11/1998
- 1 tableau intitulé « la cloche » de 12/1976
- 1 tableau intitulé « l'ange au saxo » de 08/1991
- 1 tableau intitulé « cruel calvaire » de 10/1977
- 1 tableau intitulé « l'oiseau de feu flirté avec la statue » de 05-10/1975
- 1 tableau intitulé « perspective » de 02/1971

Du collègue Jacques TATI :

- 1 tableau intitulé « fofolle à la trompe » de 10/1994
- 1 tableau intitulé « l'arbre à l'ove creux » de 04/2005
- 1 tableau intitulé « défense de l'obélisque » de 01/1991

- Adoption d'un avenant pour le lot n° 7 « sanitaire » pour un montant de 2620€ h.t. Cet avenant a permis de remplacer des canalisations d'eaux usées en mauvais état de l'immeuble communal 7 rue du Général Koenig. Ce remplacement était nécessaire après constat d'infiltrations au niveau des faux-plafonds des nouveaux logements du rez-de-chaussée.
- Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) arrêté le 20 mai 2019 par le Conseil Communautaire, de même qu'aux orientations d'aménagement et de programmation qui concernent directement la commune et aux dispositions du règlement du projet de PLUi qui concernent la commune.

- décision de céder à M. Stoll Franck, au prix de 4 500 €, la parcelle cadastrée section 32 n°423/53, d'une surface de 0.76 ares. Les frais liés à cette cession seront pris en charge par M. Stoll Franck,
- Le Conseil municipal approuve l'avant-projet d'aménagement du Chemins des Rails pour un montant estimé à 161 840 € h.t. et décide d'inscrire au budget primitif de l'exercice 2020 les crédits nécessaires pour la réalisation de ces travaux,
- Le Conseil municipal prend acte du compte rendu annuel du contrat de concession 2018 de Electricité de Strasbourg. La valeur du réseau concédé au 31/12/2018 est de 2.286.544 € h.t. Il comprend 28 kms de ligne basse tension aérienne, 18 kms de lignes basse tension souterraine, 1.298 kms de lignes haute tension aérienne et 9,8 kms de ligne haute tension souterraine ainsi que 18 postes de transformation électrique.
- Le Conseil municipal prend acte du compte rendu annuel d'exploitation du réseau câblé de vidéocommunication pour l'année 2018 transmis par la société SFR

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

- Le Conseil municipal décide de signer une convention avec la communauté de communes du Pays de Niederbronn pour la mise à disposition d'une salle associative à l'Espace Stéphane Grappelli dans le cadre de l'activité périscolaire.
- Décision d'acquérir une malette pédagogique pour le psychologue scolaire pour un montant de 1 619,95 € et répartition des dépenses entre les communes bénéficiaires du service.
- Modification de la délibération du 25 juin 2019 concernant la vente d'une emprise foncière à M. Stoll Franck. Cette modification autorise également l'adjoint en charge des finances à signer l'acte de vente.
- Adoption du rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains pour l'année 2018
- Adoption du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable pour l'année 2018 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Reichshoffen et environs. Le montant total des investissements réalisés par le syndicat des eaux s'élève à 619.570,28 € h.t. en 2018. Concernant la commune de Mertzwiller, des travaux de remplacements de conduites rue de la Hardt ont été réalisés pour un montant total de 47.693,00 € h.t.
- Adoption du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement du SDEA. Le montant de la contribution versée au SDEA par la commune en 2018 s'élève à 230 416.86 € pour le fonctionnement de la station d'épuration dont le coût total d'exploitation s'élève à 616.000 €.

- Adoption du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM.
- Le Conseil municipal à l'unanimité prend acte du rapport annuel sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés au sein des services de la commune de Mertzwiller. L'obligation légale d'embauche de travailleurs handicapés est de 1 agent pour Mertzwiller. La commune n'aura pas à acquitter de pénalité puisqu'elle remplit ses obligations en matière d'embauche de travailleurs handicapés.
- Le Conseil municipal décide de modifier la quotité de service d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe contractuel à temps non complet à l'échelon 11, indice brut 407, indice majoré 367 à compter du 1^{er} octobre 2019. La nouvelle quotité sera de 3.88/35^{ème}.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2019

- Le Conseil Municipal autorise le maire à verser une aide de 48 € à l'école élémentaire de Schweighouse représentant 8 €/jour sur présentation d'une attestation de présence pour un séjour en classe verte à la Hoube d'un élève originaire de Mertzwiller.
- Le Conseil Municipal décide d'autoriser le maire à verser une aide de 40 € à l'école élémentaire de Schweighouse représentant 8 €/jour sur présentation d'une attestation de présence d'un élève originaire de Mertzwiller pour un séjour en classe verte à Neuwiller lès Saverne.
- Adoption d'une décision modificative n° 1 du budget principal pour permettre le reversement à la Région d'un trop perçu d'un montant de 6 240,34 € sur le versement d'une subvention, le reversement d'un trop perçu sur des charges locatives et l'augmentation des charges d'amortissement 2019.
- Adoption d'une décision modificative n°1 budget assainissement pour ajuster le montant des amortissements et permettre la passation des écritures comptables d'un montant de 144 515,06 €.
- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'admission en non valeur en faveur de Mme Astrid Anstett pour un montant de 6831.30 €.
- Approbation d'une admission en non valeur à imputer au budget général en faveur de Mme Jessica Nowak pour un montant de 50.- €
- Approbation d'une admission en non valeur à imputer au budget assainissement en faveur de M. Geoffrey Marquet pour un montant de 250,50 €
- Approbation d'une admission en non valeur à imputer au budget assainissement en faveur de M. Roy pour un montant de 13,75 €
- Le Conseil municipal fixe le montant de la redevance d'assainissement à 1,43 € net par m³ d'eau potable consommée prélevée, soit sur le réseau public soit sur les installations de pompage individuelles et de ne plus instituer de tarif dégressif.

- Le Conseil municipal décide de fixer le montant de la subvention exceptionnelle à verser du budget général au budget d'assainissement à 42 700.- € correspondant au montant prévu au budget primitif
- Le Conseil municipal autorise le maire à passer un avenant avec l'entreprise Peinture Schmidt pour un montant de 3 264,79 € h.t. concernant un supplément de travaux d'isolation au niveau de l'immeuble 7 rue du Général Koenig.
- Autorise la signature du renouvellement du bail à loyer avec le Centre communal d'action sociale pour la location de l'EHPAD à partir du 1er janvier 2020 pour une durée de 20 ans et décide de fixer le montant du loyer mensuel à 12 600 €.
- Le Conseil municipal décide d'engager les travaux de réhabilitation de l'ancienne maison du meunier au site du moulin, de valider l'étude de faisabilité incluant les travaux de viabilité et les honoraires pour un montant de 740 000 € h.t soit 880 000 € t.t.c., de solliciter une subvention du Conseil Départemental au titre du fonds de solidarité communal, une subvention de la Région Grand Est et une aide financière de la fondation du patrimoine dans le cadre d'un partenariat.
- Le Conseil municipal décide de céder à divers propriétaires rue Breitenbruch des parcelles acquises par la commune dans le cadre d'une procédure « biens sans maître proprement dit ». La surface totale des biens à céder s'élève à 723 m² pour un montant total de 4 895,39 €.
- Décision d'adhérer à la convention de participation mutualisée d'une durée de 6 années proposée par le Centre de gestion du Bas-Rhin pour le risque « prévoyance » couvrant les agents communaux sur les risques d'incapacité de travail et, le cas échéant, tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès, à compter du 1^{er} janvier 2020. Le Conseil municipal ac-

corde sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque « prévoyance ». Le montant mensuel forfaitaire de participation par agent est fixé à 10 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2019

- Dans le cadre de la concertation menée par le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de contournement, mais demande le maintien de l'accès direct à la route de Bitche depuis le futur giratoire ouest en venant de Gundershoffen,
- Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de plan de prévention des risques d'inondation de la Moder.
- Dans le cadre de la transition énergétique et des économies d'énergie, le Conseil municipal valide un programme de mise en place de luminaires à leds pour un montant de 40 390 € h.t. et sollicite auprès des services de l'Etat, une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.
- Décision de classement dans le domaine public de la voirie communale du chemin des écoliers et du chemin du Moulin reliant la rue de la Gare à la route de Mietesheim en passant par le site de l'ancien moulin
- Décision d'acquérir à l'euro symbolique une emprise foncière d'une surface de 70 ca rue du Lin dans le cadre d'une régularisation foncière.

Les textes intégraux des délibérations sont consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mertzwiller.fr

Conseil Municipal des Jeunes

Au cours de l'une des premières réunions, les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes ont souhaité porter un projet d'entretien et de réhabilitation de l'aire de jeux du biotope.

Lors de la séance du 26 juin 2018, les jeunes élus du CMJ accompagnés de Jérémy Walter, animateur R.a.i, sont allés faire un état des lieux de l'aire de jeux. Sur place, 4 groupes de travail ont été constitués pour passer au crible chaque zone de l'espace de loisirs. De très nombreuses propositions d'aménagement ont été faites : rénovation des structures en place, éclairage, propreté, ajout de nouvelles aires de jeux...

Au mois de mai, les jeunes se sont retrouvés au biotope pour une matinée de nettoyage de l'aire de jeux du city park. Avec entrain et énergie, les participants manient les pelles, les râpeaux et les binettes. La conseillère municipale Claudia Zimmer et le maire Jean-Claude Strebler ont aussi retroussé leurs manches. L'espace sur lequel est installée l'aire de jeux pour les petits a ainsi été désherbé,



épuré des déchets et le sable a été égalisé. Les débris tout autour du city park ont été ramassés et triés.

C'est donc tout naturellement qu'au cours de l'année, le conseil municipal des jeunes a poursuivi sa réflexion pour rénover le city park. Après de nombreux échanges constructifs, il est retenu lors de la séance du 25 juin 2019 d'implanter une pyramide de cordes en lieu et place du terrain de



beach volley, plutôt proche des arbres pour être à l'ombre et de conserver les bordurettes pour délimiter le terrain. Une tyrolienne sera également installée parallèlement au terrain de foot côté pré.

Félicitation à tous les jeunes qui ont su mener ce projet qui leur tenait à cœur !

Lors de la séance du 10 décembre 2019, Mme Claudia Zimmer et les jeunes élus ont tiré le bilan des activités du CMJ pour l'année écoulée :

- La rencontre avec la directrice de la maison de retraite en février.

- Le service au don du sang et le CMJ de mars.
- Le ramassage des déchets ainsi que la visite de la maison du Citoyen à Schiltigheim en avril.
- Le ramassage des déchets au biotope en mai.
- L'inauguration de la place Beltrame en juin.
- Le nettoyage du Biotope et la retraite aux flambeaux la veille du 14 juillet.
- Le nettoyage du biotope en août. L'installation des nouveaux jeux au Biotope.
- L'inauguration de l'espace sans tabac en septembre.
- Le défilé du Messti et la visite à Offwiller en octobre. La présence à l'anniversaire de Mme Drago pour ses 101 ans à la Maison de Retraite.
- La fête des aînés en novembre, la cérémonie de commémoration de l'Armistice et les jeux de société à la Maison de Retraite.

Nos jeunes élus ont su s'investir avec passion dans la mission qui est la leur et nous les félicitons pour leur engagement et leur travail, ainsi que leur présence lors de la fête des aînés.

8 espaces sans tabac inaugurés à Mertzwiller



Mardi 17 septembre 2019 a été inauguré « l'espace sans tabac » situé aux abords de l'école élémentaire, l'un des huit espaces sans tabac à Mertzwiller.

C'était l'occasion pour l'adjoint au maire Michel Schweighoeffer, - entouré de la conseillère municipale Claudia Zimmer responsable du Conseil Municipal des Jeunes et de Vincent Wimmers directeur des services -, de retracer le travail effectué par les élus du conseil municipal des jeunes autour de ce thème avec la collaboration du Réseau d'animation intercommunal.

En effet, courant 2018, les jeunes élus avaient travaillé sur la création de panneaux d'information et la désignation d'espaces sans tabac, après avoir reçu des informations sur le sujet par l'intervention à deux reprises de Mme Ponsin, chargée de prévention à la Ligue contre le Cancer. Lors de la séance du 29 janvier 2019, les jeunes ont choisi les deux modèles de panneaux qu'ils souhaitaient proposer, ainsi que les emplacements des espaces sans tabac. Leurs propositions ont été validées par la délibération du 27 février 2019 du conseil municipal des adultes qui a décidé d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation et à la mise en place de ces panneaux, tout en félicitant les jeunes conseillers pour leur investissement et leur engagement dans la réalisation de leurs projets pour la commune de Mertzwiller

Le président de la ligue bas-rhinoise contre le cancer, Gilbert Schneider, accompagné de la secrétaire générale Josyane North, a rappelé les différentes missions de l'association à travers la recherche, l'accompagnement et la prévention. Son projet de « 1000 espaces sans tabac » initié en 2014 semblait à l'époque utopique aux yeux de son équipe, mais aujourd'hui, avec 990 lieux préservés autour des écoles, squares, aires de jeux..., l'objectif de sensibilisation est presque atteint.

Un mégot peut polluer 500 litres d'eau

Il a détaillé avec des exemples forts les méfaits du tabac, rappelé qu'un mégot met douze ans pour se désagréger et peut polluer 500 litres d'eau. Les opérations de ramassage des mégots participent à la protection de notre environnement, et la prise de conscience des jeunes est un excellent relais auprès des parents.

Les élus du conseil municipal des jeunes et les représentants des adultes ont signé cette convention avant d'aller inaugurer l'espace situé aux abords de l'école élémentaire. **Sept autres lieux sont concernés par cette interdiction de consommation de tabac, à savoir les abords de l'école maternelle, du collège, de l'école municipale de musique, la crèche, la pharmacie, le service périscolaire, le parcours de santé et le City stade.**



La situation financière de la commune est saine et maîtrisée

Notre fond de roulement net global est jugé « correct » par la Direction Générale des Finances Publiques, notre niveau d'endettement est soutenable et notre trésorerie confortable.

Malgré la baisse des concours financiers de l'état qui se poursuit, nos recettes de fonctionnement restent bien supérieures à nos dépenses de fonctionnement. Cela permet de sécuriser le remboursement de la dette et de continuer à mener une politique d'investissements soutenue grâce à une capacité d'autofinancement structurellement forte.

En dehors des dotations versées par l'État, de l'attribution de compensation et dotation de solidarité versées par la Communauté des communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, ainsi que des impôts locaux, les revenus des immeubles constituent désormais le premier poste de recettes de la commune.

La rénovation des immeubles a permis d'insuffler une belle dynamique qui s'est traduite par une augmentation de 20% de cette partie des recettes et nous assure à long terme des revenus propres.

Pour les années à venir, la suppression du versement de la taxe d'habitation accompagnée de la réforme annoncée des impôts locaux n'est pas rassurante pour les communes.

Nous nous attendons également à une baisse constante et continue des concours financiers de l'État.

Il faudra trouver des solutions pour compenser ces baisses des dotations et subventions, cette diminution des recettes issues de la fiscalité locale, et pour continuer à dégager de l'autofinancement pour nos investissements futurs.

Il faut ainsi rester prudent et optimiser davantage encore nos efforts de gestion.

AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT AUX COMMUNES

La baisse de la dotation forfaitaire générale s'est poursuivie en 2019.

Le montant perçu s'élève à 188 279 €, contre 197 764 € en 2018, soit une nouvelle perte pour la commune de 9 485 €.

Pour mémoire, le montant de cette dotation s'élevait à 401 082 € en 2013.

IMPÔTS LOCAUX

Un nouveau palier de dégrèvement progressif de la taxe d'habitation de votre résidence principale a été appliqué en 2019. Ainsi, si votre revenu fiscal de référence n'a pas dépassé certains montants, vous avez bénéficié soit d'un dégrèvement de 65 %, soit d'un dégrèvement dégressif (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants paliers).

Il a été calculé et accordé automatiquement aux usagers éligibles.

Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme, la contribution à l'audiovisuel public n'étant pas non plus incluse dans le dispositif.

Concernant les taux des trois taxes locales, nous avons appliqué, conformément à nos engagements, une nouvelle baisse de 2%.

	2016	2017	2018	2019
Taxe «Habitation»	14,87 %	14,57 %	14,28 %	13,99 %
Taxe «Foncier bâti»	17,19 %	16,85 %	16,51 %	16,18 %
Taxe «Foncier non bâti»	63,27 %	62,01 %	60,77 %	59,54 %

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Nous avons versé à nos associations 34 114 € en 2019.

SITUATION DES EMPRUNTS

Comme en 2018, nous avons procédé en 2019 à un remboursement anticipé partiel d'un montant de 381 731.48 € sur le prêt de 1 630 000 €, contracté en 2014 et débloqué en 2015 pour financer les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

Ce remboursement permet de diminuer de 38 173.20 € le montant des intérêts à acquitter sur la durée du prêt. Les échéances trimestrielles en capital sont ramenées de 14 682 € à 8 622.76 €. Cette opération améliorera donc la capacité d'investissement à l'avenir.

Ce remboursement partiel, cumulé à la baisse du taux d'intérêt (1.14 % actuellement contre 1.76 % à la souscription), permet de dégager environ 20 500 € sur le remboursement annuel (capital + intérêts).

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 525 988.06 € (contre 954 329.03 € au 1^{er} janvier 2019).

Nous avons également remboursé, en 2019, la somme de 107 812.16 € (capital + intérêts) sur le second emprunt, d'un montant de 1 500 000 € à un taux fixe de 1 % sur 15 ans contracté auprès du Crédit Mutuel de Mertzwiller pour financer les travaux de la salle polyvalente.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 s'élève à 1 312 743.32 €.

GESTION DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Nous n'arrivons toujours pas à absorber dans notre budget l'augmentation incessante de la contribution au fonctionnement de la nouvelle station d'épuration versée tous les ans au SDEA (pour information, 166 873 € versé en 2015, 230 416 € en 2018 et 235 916.86 € en 2019).

Nous avons ainsi été amenés à augmenter, pour 2020, le prix du m³ de la redevance assainissement à 1.43 € (contre 1.34 € / m³ précédemment).

Ce prix, restant le plus bas des communes environnantes, devrait se traduire par une augmentation annuelle de votre redevance d'environ 2.25 € par personne composant votre foyer (sur une base de consommation de 25 m³ par an et par personne).

Dans les 20 à 25 prochaines années, l'essor démographique et la hausse des niveaux de vie que va connaître notre planète s'accompagneront nécessairement d'une explosion de l'utilisation de l'eau, alors qu'il faudra également préserver les milieux naturels.

La situation de la gestion de l'eau n'est ainsi pas amenée à s'améliorer dans les années à venir.

QUELQUES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ET/OU ENGAGÉS EN 2019

Montants arrêtés au 31/12/2019

➤ Bâtiments publics pour un montant d'environ 663 000 €, dont :

- Solde des travaux à l'école élémentaire (rénovation thermique) ;
- Solde des travaux à l'école maternelle (isolation BBC) ;
- Rénovation et désamiantage de la toiture de préau de l'école élémentaire ;
- Solde des travaux à l'ancienne école du Sud - Musique (accessibilité + aménagement de sanitaires intérieurs) ;
- Solde du Club House du foot (accessibilité) ;
- Création de 2 logements au rez-de-chaussée de l'ancienne école du Nord (rue du Général Koenig).

➤ Travaux de voirie pour un montant d'environ 278 172 €, dont, principalement :

- Rue du Château d'eau - Phase 3 ;
- Solde aménagement sécurité et carrefour rue du Gal Koenig / rue de Travers ;
- Travaux de réaménagement des abords du calvaire RD1062 rue de Bitche et du carrefour rue du Rottweg et rénovation du calvaire ;
- Voirie chemin des écoliers, impasse rue de Laubach, placette rue des Primevères ;
- Aménagement de la place Arnaud Beltrame.

➤ Travaux concernant le réseau électrique et pose de poteaux d'incendie pour environ 64 700 €.

➤ Logiciels et matériel informatique pour 19 950 €.

➤ Achat de matériel divers pour un montant d'environ 46 000 €, dont :

- Pavillons et mâts pour la mairie et la Place de Burghaun ;
- Vaisselle pour l'Espace Stéphane Grappelli ;
- Barrières de voirie, compresseur, débroussailleurs, tronçonneuse, nettoyeur à haute pression, désherbeur pour les ateliers municipaux ;
- Jeux extérieurs (tyrolienne et pyramide) à l'aire de jeux du Biotope ;
- Machine pour nettoyage des sols pour l'école.

Voisins Vigilants et Solidaires[®] à Mertzwiller

Ce sont :

- 138 foyers Voisins Vigilants inscrits à ce jour.
- 1459 échanges entre Voisins Vigilants en 2019.
- 4323 échanges entre Mairie et foyers Voisins Vigilants en 2019, alertes et informations confondues.



Merci pour votre adhésion et votre participation active qui rendent ce dispositif efficace !

Attentifs à leur quartier, tout en respectant la vie privée de chacun, les voisins vigilants et solidaires prêtent



attention aux événements inhabituels : véhicule ou individu effectuant un repérage, fenêtre d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants... ils les signalent à l'ensemble de la communauté en postant une alerte sur la plateforme web ou en envoyant un SMS au 06 47 49 26 26.

Tous les membres la reçoivent directement sur leur téléphone portable et sur leur adresse mail.

Cela ne remplace cependant pas un appel à la Gendarmerie Nationale en cas d'urgence ou de besoin d'intervention immédiate !

En rejoignant vous aussi le dispositif, vous contribuerez à le rendre plus efficace encore.

Vous pourrez ainsi participer activement à votre propre sécurité, et profiter de conseils avisés diffusés régulièrement par votre Mairie.

Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies pour adhérer, le système d'alertes Voisins Vigilants, gratuit, a été conçu pour être accessible à tous.

Pour devenir Voisin Vigilant, il suffit de s'inscrire sur le site : www.voisinsvigilants.org ou en mairie.

Aménagement et entretien de la voirie

Travaux d'entretien, de rénovation et d'aménagement de voirie



La voirie communale et ses dépendances – trottoirs - nécessitent un entretien permanent pour retarder les travaux de grosses réparations, voire les réaménagements complets de la chaussée. Les voies de circulation sont de plus en plus sollicitées du fait de l'augmentation du trafic routier. Elles se dégradent donc plus vite.

En 2019, les travaux ont essentiellement porté sur des reprises de fissures pour limiter les infiltrations d'eau et donc la détérioration de la couche de roulement de la chaussée en cas de gel, des reprises ou des renforcements de bordures, des reprises d'affaissements de la chaussée liées à des ruptures de canalisations, la réfection de trottoirs ou l'aménagement d'impasses. D'autres travaux sur chaussées ou trottoirs sont induits par des interventions en raison de courts-circuits au niveau de câbles souterrains de l'éclairage public. L'entretien de la chaussée porte également sur des remplacements de tampons bruyants de regards d'assainissement.

Un programme d'entretien annuel permet de conserver les aires de circulation en bon état et de faciliter les déplacements.

Berges de la Zinsel : Travaux de reprofilage de la chaussée au droit de la déchetterie pour faciliter l'évacuation des eaux de ruissellement.



Rue de Travers-rue des Cigognes : Remplacement des câbles souterrains et rénovation partielle des trottoirs.



Impasse de Laubach : Aménagement de la voirie et mise à niveau de regards



Place de la Liberté : Scellement d'une bordure



Rue des Mélèzes : Reprise d'un affaissement suite à une rupture d'une canalisation d'assainissement



Rue du Général de Gaulle : Renforcement de 2 tampons de regards d'assainissement pour les adapter au trafic de poids lourds



Rue des Sapins : Traitement d'étanchéité à chaud de fissures sur chaussée



Rue du Général Leclerc : Réaménagement de l'accès au chemin rural et nivellement



Rues du Stade et Pasteur : Reprise partielle en enrobés d'affaissements et traitement d'étanchéité des fissures



Rue Albert Schweitzer : Reprise en enrobés d'un affaissement sur chaussée et remise à niveau d'une bouche à clés



Rue du Stade : Rénovation partielle du trottoir et reprise d'affaissements sur chaussée



Rue de la Boissellerie : Réfection en enrobés du trottoir et jointage à l'émulsion de bitume



Intersection rue de la Liberté-rue du Lin : Remise à niveau du pavage et des bordures en granit d'un encadrement et plantation d'un nouvel arbre



Rue du Jeu des Enfants : Reprise en enrobés de la chaussée suite à la formation d'un trou et d'affaissements



Rue des Primevères : Réparation d'une dégradation et d'un affaissement sur chaussée



Rue de la Gare : Aménagement sur domaine public de l'accès à l'usine Therméa France



Rue du Wahl : Renouvellement d'un tapis d'enrobés sur trottoir



Rue des Roses : Réparation d'une conduite d'assainissement endommagée



Rue des Primevères : Travaux d'aménagement d'une placette, de places de stationnement et suppression partielle de l'imperméabilisation du sol.



Rue de la Gare : Remplacement d'un tampon d'un regard d'assainissement affaissé et défectueux



Ces travaux ont été auto-financés par la commune pour un montant total de 102287€ TTC.

Aménagement et sécurisation du carrefour rue du Général Koenig rue de Travers - Impasse des cordonniers

Rue du Général Koenig, le débit moyen du trafic routier journalier les jours ouvrables dans les 2 sens confondus, est de 682 véhicules dont 27 poids lourds. Ce carrefour a de tout temps été jugé dangereux, en raison d'une visibilité limitée et d'une géométrie inadaptée favorisant des comportements à risque, comme le non-respect des panneaux « stop » et les excès de vitesse. Après concertation avec les riverains, un projet d'aménagement et de sécurisation de ce carrefour a été décidé en Conseil municipal.

L'aménagement a consisté à revoir complètement la géométrie du carrefour pour inciter les automobilistes à marquer les arrêts « stop ». Ainsi, les véhicules venant de la route de Bitche, non seulement doivent marquer le « stop », mais ont également l'obligation, pour rejoindre le centre-ville par la section de la rue du Général Koenig classée en zone 30, de tourner à droite pour contourner l'îlot central.

Cette nouvelle configuration oblige les automobilistes à réduire leur vitesse de circulation de même que l'aménagement en plateau surélevé du carrefour.

Le nouvel îlot central et la voirie réaménagée ont été décalés et éloignés de l'immeuble situé à l'angle du carrefour rue du Général Koenig/rue de Travers. La visibilité y est désormais meilleure, car l'angle de vision est plus ouvert. Le miroir a néanmoins été remis en place pour renforcer

la visibilité. L'îlot central a été engazonné pour permettre l'infiltration des eaux de pluie.

A l'intersection « impasse des Cordonniers/rue de Travers » un élargissement du trottoir rue de Travers permet aux véhicules en provenance de l'impasse des Cordonniers d'avoir une bonne visibilité sur la droite, sans risque de collision, avant de traverser le carrefour.

Par ailleurs, les travaux de réaménagement du carrefour ont été mis à profit pour renouveler le réseau d'eau potable par des conduites en fonte ductile qui est un matériau très résistant.

5 robinets-vannes ont été renouvelés et des amorces de conduite d'eau potable ont été mises en place pour permettre le renouvellement des conduites vers les secteurs impasse des Cordonniers, rue du Jeu des Enfants, rue des Bouchers, rue du Sable, rue du Général Koenig et rue de Travers sans avoir à intervenir sur le carrefour.

De nouveaux luminaires à led ont été installés pour réduire les consommations énergétiques, et les réseaux téléphoniques et en fibre optique ont été mis en souterrain.

Enfin, la matérialisation de places de stationnement sur la chaussée rue du Général Koenig incite également à réduire les vitesses de circulation. Le coût total des travaux s'est élevé à 159 800 € ttc.



Aménagement de la rue du Château d'eau - 3^e tranche

Le Conseil municipal a inscrit des crédits au budget primitif 2019 pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue du Château d'eau. Les travaux ont porté sur la 3^e tranche qui conclut le programme complet d'aménagement de la rue du Château d'eau.

Le programme des travaux comportait un lot « assainissement », un lot réseaux secs, un lot voirie-espaces verts et « eau potable ».

Le chantier s'est déroulé à partir de mi-août et a été achevé mi-novembre. La première phase a consisté à renouveler le réseau d'assainissement par la pose d'une canalisation en PVC de diamètre 250 sur une longueur de 115 mètres. L'entreprise a également effectué la reprise de 4 branchements sur le réseau public et la connexion des avaloirs sur le réseau.

Le Syndicat des eaux a ensuite renouvelé la conduite d'eau, effectué la reprise des branchements individuels et posé des bouches à clé rehaussables. Un poteau d'incendie défectueux a également été remplacé.

Les travaux sur les réseaux secs ont consisté à mettre en souterrain les lignes téléphoniques et le réseau câblé. Ces travaux ont nécessité la pose de 520 mètres de fourreaux. Dix constructions ont été raccordées en souterrain.

Ont également été installés 6 luminaires à led d'une hauteur de mât de 6 mètres.

L'entreprise en charge de l'aménagement de la voirie et des espaces verts a reprofilé la chaussée et posé 260 mètres linéaires de caniveau en granit à 2 files et de bordures. 960 m² d'enrobés ont été posés. L'aire de circulation pour les piétons, aux normes pour les personnes à mobilité réduite, se situe du côté droit dans le sens de la montée. Le côté gauche a été engazonné pour permettre l'infiltration dans le sol des eaux de pluie et limiter les ruissellements. L'ensemble du secteur est classé en zone 30.

Le montant total des travaux s'est élevé à 174 800 € ttc.



Valorisation du patrimoine communal

Stade de football – rénovation complète des installations d'éclairage

Mis en place depuis une bonne vingtaine d'années, l'éclairage du stade de football n'apportait plus, du fait de l'usure du matériel, un éclairage suffisant. De ce fait et suite à un contrôle, la ligue de football n'y autorisait plus depuis le premier semestre 2019 des compétitions officielles du championnat en nocturne pour les équipes 2 et 3 et l'équipe féminine. Ces compétitions se déroulent en général les samedis en soirée. Le remplacement des installations s'imposait pour permettre un bon fonctionnement des activités du club.

De surcroît, cet éclairage trop faible pour les compétitions ne fut plus suffisant non plus pour les séances d'entraînement lorsque l'un des quatre mâts d'éclairage tomba en panne.

La commune a donc fait appel à une entreprise locale qui a installé une douzaine de nouvelles lampes à iode



métallique, procédé au remplacement des platines en pied de chacun des 4 mâts et renouvelé 240 mètres de câbles d'alimentation électrique. Les anciens réflecteurs ont pu être conservés. Le coût total des travaux s'est élevé à 17 285 Euros ttc.

Sans avoir augmenté la puissance initiale, l'éclairage avec les lampes neuves est désormais beaucoup plus performant. Il est à présent conforme aux exigences de la Fédération française de football, à savoir pour le terrain en question, de 174 lux (unité de mesure de l'éclairage lumineux). L'homologation pour les matchs pourra donc à nouveau être de-

mandée auprès de la Fédération. Par ailleurs, du fait du meilleur éclairage offert suite au renouvellement des installations, l'allumage des luminaires de 2 mâts sur 4 sera suffisant pour jouer dans des conditions tout à fait acceptables lors des entraînements.

Courts de tennis extérieurs : mise en place de robinets d'arrosage

Les 2 courts extérieurs en béton alvéolaire ont été rénovés il y a quelques années. Une nouvelle surface constituée d'une structure textile perméable à l'eau et imputrescible, chargée de briques pilées, a été mise en place à cette occasion. Un simple arrosage des courts garantit la qualité de jeu et évite la dispersion des poussières de briques.

Cependant, le système d'arrosage initialement en place présentait des dysfonctionnements empêchant les joueurs d'arroser convenablement les courts. En effet, le dispositif était constitué de bouches d'arrosage à ras du sol, souvent remplies de sable et de feuilles humides ; de ce fait, les robinets - situés à l'intérieur des bouches - se grippaient. Par ailleurs, le système présentait l'inconvénient de provoquer des coudes dans les tuyaux d'arrosage, qui empêchaient l'écoulement optimal de l'eau.

A noter que ce système d'arrosage, compte-tenu des dysfonctionnements constatés sur de nombreux courts, n'est plus installé actuellement.

Aussi, la commune a fait remplacer les bouches d'arrosage par des robinets de puisage fixés sur des potelets. Ce système, parfaitement accessible, en facilite la manipulation et permettra d'arroser convenablement les courts. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Est-Arro spécialisée en matière d'installation de systèmes d'arrosage des terrains de sports. Le montant des travaux s'est élevé à 1 295 € ttc.



Ancienne école du centre – création de 2 logements et travaux d'isolation du bâtiment

Dans le cadre de son programme de valorisation du patrimoine communal et d'entretien des bâtiments, le Conseil municipal a décidé de créer 2 logements au rez-de-chaussée de l'ancienne école du centre d'une surface de 58 et 57 m² et d'isoler le bâtiment. Le marché comportait 16 lots au total.

Les travaux ont démarré en janvier 2019 et se sont achevés en juillet.

D'importants travaux intérieurs et extérieurs ont été nécessaires y compris quelques travaux dans les logements du 1^{er} étage, à savoir l'isolation du sous-sol et des combles, la mise en place de cloisons et la pose de faux plafonds comprenant également un isolant phonique, le renouvellement total des circuits électrique vétustes et non conformes, la pose de prises d'accès à internet, la mise en place de chaudières individuelles au gaz et de ventilations mécaniques, l'installation de douches et de WC suspendus, l'installation de nouvelles portes et d'éléments de cuisine, la pose d'une isolation de 16 cm sur les façades répondant aux normes RT 2012, la création d'un débord de toiture et le renouvellement intégrale des conduites et chutes d'eau en acier qui étaient rouillées et partiellement obstruées.

En raison d'affaissements dans la cour, le branchement d'assainissement de l'immeuble a également été refait.

Cet immeuble comporte désormais 4 logements actuellement tous loués. Le coût total de l'opération s'est élevé à 211 580 € ttc et a bénéficié d'une subvention de la Région d'un montant de 17 494 € pour les travaux d'isolation.



Préau de l'école élémentaire – travaux de désamiantage et de rénovation de la toiture

La toiture du préau de l'école élémentaire était constituée de plaques ondulées en fibro-ciment amianté (Eternit). Or, celles-ci étaient trouées à de nombreux endroits ; la pluie s'infiltrait dans la dalle de couverture en béton du préau et occasionnait le détachement de plaques de crépis qui tombaient sur le sol sous le préau.

Le Conseil municipal a décidé de rénover cette toiture lors de la séance budgétaire.

L'opération a commencé par un diagnostic amiante et la rédaction d'un plan de retrait qui a notamment été transmis à l'inspection du travail et à la CARSAT.

Les travaux d'enlèvement des plaques d'amiante se sont déroulés durant les vacances de la Toussaint. Durant toute la phase du chantier l'entreprise spécialisée a réalisé des contrôles de l'empoussièrement. Le chantier était totale-

ment clôturé et uniquement accessible aux ouvriers qualifiés munis d'une protection individuelle, notamment une combinaison étanche et un masque de ventilation. L'entreprise avait également mis en place des équipements de protection collective – sas de décontamination, unité de traitement de l'eau et aspirateur -Au fur et à mesure de la dépose des plaques, celles-ci ont immédiatement été placées dans un double emballage pour éviter toute dispersion éventuelle de fibres.

A l'issue du désamiantage et d'une phase de décontamination du site et de l'échafaudage, le charpentier a réalisé la couverture en bac acier anti-condensation, mis en place les rives et les gouttières en zinc. La toiture du préau est désormais étanche pour de nombreuses années.

Le montant total des travaux s'est élevé à 24 672 € TTC.



Mise en place d'un calvaire en grès chemin du Rottweg

Par délibération en date du 5 juillet 2018, le Conseil municipal a accepté d'un habitant la donation d'un calvaire.

Ce calvaire datant de 1819 se situait dans le jardin d'une propriété située à l'intersection de la route de Bitche et de la rue d'Eschbach. Très peu visible de la rue, il ne subsistait du monument que le socle galbé et la dalle d'embarquement. La croix d'origine en grès, sans doute détruite lors de la dernière guerre, avait été remplacée par une croix en fer. Un élément de l'ancienne croix trouvé sur place a permis d'en déduire que la croix d'origine était de type « trilobé ».

Décision a été prise de restaurer complètement ce calvaire et de l'installer sur une parcelle communale située à l'entrée du chemin du Rottweg. Ce monument constitue un élément du patrimoine de la commune. Sa conservation et sa mise en valeur permettent désormais, d'une part d'admirer le travail effectué par nos prédécesseurs et d'autre part d'apprécier le savoir-faire des artisans actuels.

Le travail de restauration a été confié au sculpteur Yves Wittmann de Uttwiller. La restauration du socle a fait apparaître les noms des personnes qui ont érigé le calvaire à l'origine. Il s'agit de Monsieur Joseph Meyer et de Madame Engel. Le prénom de cette dernière a été endommagé par un impact de balle et n'a pu être restitué.

Un Christ en grès de Rothbach à gros grains a ensuite été taillé dans la masse. La hauteur de l'ouvrage est de 3,50 mètres et son épaisseur est de 12cm.

Après les travaux de finition effectués au ciseau ou au moyen d'une pointerolle, l'ouvrage a été posé sur site le 2 août 2019.

Un aménagement paysager a été réalisé autour du calvaire et une illumination permet de le mettre en valeur la nuit.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 13500 €



Un film retraçant les travaux de restauration peut être visionné sur le site internet de la commune.

Rubrique «En un clic» - reportages vidéo - lien <http://vimeo.com/tvMertzwiller-restauration-d-un-calvaire>.



Mise en place d'une nouvelle passerelle pour piétons et cyclistes au site du moulin

L'ancienne passerelle était vétuste. Les poutrelles porteuses étaient totalement rouillées et avaient même disparu à certains endroits. Le risque d'effondrement de l'ouvrage était réel.

De nombreux promeneurs traversent quotidiennement cette passerelle pour se rendre en forêt ou au biotope, ou tout simplement « S'dorfnéwer ». Elle est également utilisée par les cyclistes usagers de la piste cyclable intercommunale qui traverse le site du moulin.

Le Conseil municipal a décidé de remplacer cette passerelle qui enjambe le canal d'alimentation de l'ancien moulin, par un nouvel ouvrage. D'une longueur de 8,60 mètres et d'une largeur de 1,70 mètres, la nouvelle passerelle a été réalisée en aluminium thermolaqué de teinte brune afin de bien s'intégrer dans l'environnement naturel. Le matériel mis en place ne nécessitera aucun entretien de peinture. Le platelage en chêne comporte des bandes antidérapantes.

Le coût des travaux s'est élevé à 44 900 € h.t. La Région Grand Est a accordé à la commune une subvention d'un montant de 7 626 € pour ces travaux.

Un panneau d'information expliquant dans les grandes lignes l'histoire du moulin a également été installé devant l'ancienne maison du meunier dont la restauration a été votée par le conseil municipal en date du 12 novembre 2019. Des demandes de subventions ont été adressées au Conseil Départemental, à la Région Grand Est et à la Fondation du patrimoine.

Le site du Moulin de Mertzwiller

Mentionné à plusieurs reprises au cours du XVIII^e siècle, le moulin de Mertzwiller appartenait aux Eichenberg au milieu du XVIII^e siècle. A cette époque, le moulin leur versait annuellement un droit de chaux d'eau et de bief (Wasser eine wende).

Plus d'une quinzaine de meuniers se succédèrent, du meunier Hansen en 1552 jusqu'aux frères Charles et Georges Stephan en 1923.

Déjà durant la guerre de 30 ans, il est reconstruit par Hans Georg Ulrich meunier et « Stabfalter » à Gumbrechtshoffen. A cette occasion, les habitants de Mertzwiller et des villages voisins sont réquisitionnés pour les travaux.

Les Ulrich forment une vieille famille de meuniers installée dans plusieurs moulins de la région (La Wärlé, Libersack ...).

En 1747, le site du moulin comprend :

- Une maison d'habitation et un hangar qui abrite les machines hydrauliques,
- 2 fourneaux à farine,
- 1 fourneau à huile,
- 1 bief pour brayer le lin

En 1809, le moulin comprend 3 fourneaux et peut produire 800 kg de farine par jour. La méthode de meunerie est « à la strasbourgnoise ». C'est-à-dire que le grain est moulu avant d'être utilisé. Une filature y est installée par Chantelha en 1837. Elle sera détruite par un incendie en 1848 puis reconstruite en 1854 par le meunier Charles Stephan. Ce dernier est autorisé à installer une machine à vapeur de 12 chevaux de 75 kg de force, destinée à servir de supplément au moulin hydraulique existant.

Dans un état statistique de 1869, les installations du moulin sont décrites comme suit :

- Une filature de lin, une huilerie, et un moulin comprenant quatre paires de meules. Par arrêté du 30 septembre 1857, l'établissement est autorisé à continuer à moudre à bras, 3 fourneaux à draps et 1 moulin à huile.

En 1870, le moulin est occupé durant quelques jours par l'Etat prussien. Deux années plus tard, Charles Stephan construit la maison d'habitation qui subsiste encore de nos jours. En 1882, le moulin est connu sous l'appellation « Gebrüder Stephan ».

L'activité de forge est abandonnée en 1885. En 1885, l'établissement apparaît uniquement comme moulin à farine situé dans la « Mühlgrube ».

La rentabilité du moulin ne cesse de baisser. En 1923, Georges Stephan et son épouse, ainsi que la veuve de Charles Stephan vendent le moulin et le droit de la chaux d'eau au rattachement De Dietrich qui utilise les turbines pour produire de l'électricité pour l'usine. Le moulin fermé du constant jusqu'à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, période pendant laquelle une grande partie des bâtiments « dont le bâtiment d'eau, l'écluse et l'une des maisons d'habitation » sont détruits.



Après-guerre, la grange sert d'entrepôt et de logement pour des ouvriers allemands. Les deux maisons sont alors occupées par plusieurs familles dont les membres sont essentiellement employés chez De Dietrich. Dans les années 1960-1970, la grange sert également de logement pour des ouvriers migrants engagés chez De Dietrich.



Le site du moulin est un endroit bucolique qui fut habité jusqu'en 2008. Les habitants de la commune souhaitent retrouver au lieu « Stachel » jusqu'aux années des années 1970, endroit apprécié par de nombreuses générations.

L'ensemble du site fut vendu à la société Weber en 1992 qui le cède à la commune en 2016. Cette acquisition permet l'aménagement d'une piste cyclable intercommunale au niveau de la rue du Moulin qui relie la rue de la Gare à la route de Mutschelshausen et ouvre des perspectives de valorisation du patrimoine bâti, de production d'énergie verte, de développement d'activités pédagogiques sur le thème de l'eau et de l'environnement. Cette valorisation s'inscrit dans le développement de l'attractivité touristique du Pays de Niederbronn-les-Bains et, plus largement, des Vosges du nord.

Source : Daniel Peter « Mertzwiller du village au hameau » 1998

« Attendre aux moments de cette ville... serait une injure aux hommes de tous les temps, puisque elle continuait à être à eux de par le témoignage de leur mémoire et à prouver ceux de l'avenir de l'occasion de l'existence de l'existence ».

Lettre du général Bazaine Dehaine - Pan 367 - au Gouk Zetta.



Résidence pour les séniors : le chantier de construction a démarré fin août

Projet majeur pour la commune, les démarches visant à aboutir à la construction d'une résidence pour les séniors autonomes ont été engagées dès 2014.



Signature du permis de construire le 7 juin 2018.

En effet, une enquête menée à l'initiative de la commune a montré que plus de 21% des séniors étaient prêts à rejoindre une résidence adaptée, et plus de 14% étaient susceptibles de l'envisager. Processus administratif qui a également débuté par une décision politique forte, puisque dès le 23 octobre 2014, le conseil municipal a décidé de répondre au dernier appel à projet du Département en décidant de créer une résidence pour les séniors, conformément à un engagement pris auprès de la population.

L'objectif premier de ce type de résidence est de proposer des appartements sécurisés et adaptés, permettant à des personnes retraitées autonomes de garder leur indépendance et de conserver leurs liens sociaux habituels.

Le 21 novembre 2014, le Maire Jean-Claude Strebler, l'adjoint aux finances Serge Feurer et l'adjointe aux affaires familiales Dominique Kern ont présenté devant un jury du Conseil Départemental les résultats de l'enquête

auprès des séniors de Mertzwiller ainsi que le site pressenti pour l'implantation de la résidence. La commune a été retenue et a ensuite bénéficié de l'accompagnement de la cellule « Habitat » du Conseil départemental durant toute la phase d'élaboration du projet.

La commission permanente du Conseil départemental a pré-labellisé l'opération et a réservé une enveloppe financière d'un montant de 190 000 € pour cette opération.

Animé par le Conseil départemental, un comité consultatif constitué de séniors, d'élus de Mertzwiller et de Miesenheim et de personnes de la société civile s'est réuni à 8 reprises pour élaborer le projet. Le travail du comité a porté sur le calibrage en terme de nombre et de types de logements de la future résidence, la stratégie et les modalités de communication autour du projet, les animations qui pourraient être proposées, ainsi que les partenariats à établir avec les associations locales. Le comité a également choisi le nom de la résidences séniors en retenant la dénomination « Les Sources », en référence aux nombreuses sources existantes dans le secteur Alte Reben et au symbole de vie qu'elles représentent.

Le comité consultatif des habitants n'a pas souhaité réaliser une salle d'animation au seul usage de la résidence-séniors. En effet, le coût de cette salle aurait été à la charge exclusive de la commune et les frais de fonctionnement aurait été mis à la charge des résidents. Comme annoncé en Conseil municipal, l'idée est de réaliser une salle d'animation utilisable à la fois et/ou alternativement par les usagers de la résidence-séniors et les résidents de la Maison de retraite qui manque depuis de nombreuses années d'un tel espace.

Par délibération du 10 décembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le montage global de l'opération prévoyant une vingtaine de logements comprenant des équipements domotiques de base à caractère évolutif. Le projet est certifié « Haute Qualité Environnementale » et les performances thermiques prévues supérieures de 10% aux exigences de la réglementation RT 2012.

Le projet final comporte 2 appartements T1, 15 appartements T2 et 3 appartements T3. Le bailleur OPUS 67 investit 2,4 millions d'euros dans ce bâtiment d'une surface globale de 1 262 m².

Au total, une quarantaine de réunions de travail auront été nécessaires sur une période de 5 ans jusqu'au démarrage du chantier.

La Gestion locative de la résidence sera assurée par l'ARSEA qui proposera également des animations en complément des activités intergénérationnelles organisées par la commune.

Le samedi 31 août 2019, la première pierre de la résidence a été posée en présence de nombreuses personnalités dont le Vice-Président du Conseil Départemental Monsieur Rémi Bertrand, Monsieur André Erbs et Na-



thalie Marajo-Guthmuller Conseillers départementaux, le Président de OPUS 67 Monsieur Jean-Louis Hoerlé, le Directeur général de l'ARSEA, Monsieur René Bandol, des élus de la commune de Mertzwiller, des membres du centre communal d'action sociale et du comité consultatif des habitants. Le discours inaugural a été prononcé par Michel Schweighoeffer adjoint au maire en charge des bâtiments.

Les travaux de construction de la résidence qui ont démarré fin août 2019 s'étaleront sur une période 14 à 17 mois.

Le site d'implantation de la résidence situé rue Albert Schweitzer à proximité des services et commerces, du jardin « Alte Reben », de la zone verte du biotope et du site remarquable de l'ancien moulin, dont la toute nouvelle passerelle permet d'accéder rapidement et en toute sécurité à l'autre côté du village, est particulièrement bien adapté pour des séniors. Il leur permettra de passer une agréable et sereine retraite



Pour toute candidature à un logement, veuillez adresser un courrier soit à Monsieur le Maire service urbanisme 17 rue de la Liberté 67580 Mertzwiller, soit directement au gestionnaire : Monsieur le Directeur de l'ARSEA Pôle développement social 2, rue St Léonard 67600 Sélestat.

Les services techniques de la commune

Les 11 agents des services techniques assurent les travaux d'entretien courant des bâtiments communaux, de la voirie et des véhicules ou autres équipements techniques comme les tondeuses par exemple, le nettoyage des bâtiments scolaires, de l'Espace Stéphane Grappelli, du bâtiment de l'école de musique, de la mairie et celui de l'ensemble des bâtiments publics.

A partir du printemps jusqu'à l'automne, l'entretien des espaces verts et le fleurissement constituent un important travail qui mobilise fortement l'équipe. Durant la période estivale, la municipalité fait appel à des jeunes de la commune pour travailler essentiellement dans les espaces verts. En effet, la commune a fait le choix de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour limiter la pollution des sols, de l'eau et des éco-systèmes, et de ne plus exposer les agents et les habitants à ces produits nocifs pour la santé. Il faut donc davantage de main d'œuvre pour le desherbage.

Les agents sont également en mesure de concevoir et de réaliser des aménagements paysagers complets comme autour du calvaire rue du Rottweg ou d'agencer



Installation de l'éclairage de Noël par les services techniques

des places publiques. La place du Colonel Arnaud Beltrame a été réalisée en régie, éclairage compris, par les services techniques. Très prochainement, ils aménageront la nouvelle place de Burghaun à côté de la mairie. Les services techniques assurent aussi l'entretien de l'éclairage public et il n'est pas rare qu'un agent intervienne tard dans la nuit pour rétablir l'éclairage dans tel ou tel quartier. Les illuminations de Noël sont également mises en place par les agents de la commune. Pour faire face à la diversité des tâches, la polyvalence est de rigueur et les qualifications requises - CACES, habilitations diverses - sont nombreuses. Compétences et savoir-faire techniques sont des qualités requises pour mener efficacement l'ensemble des missions et offrir aux habitants un cadre de vie agréable.

Activités intergénérationnelles 2019

Les activités intergénérationnelles proposées par le C.C.A.S. de votre commune ont continué bon train cette année, en s'étoffant de quelques nouveautés, ceci afin de toujours mieux répondre aux attentes les plus variées de nos concitoyens. Nous mettons à l'honneur le savoir-faire local ou des proches environs afin de le partager avec le plus grand nombre. Par la même occasion, nous dynamisons un mouvement de solidarité en créant des moments de convivialité afin de tisser des liens entre les habitants et de rompre l'isolement. Ce mouvement est le vrai fer de lance du bien-vivre ensemble dans notre commune ! N'hésitez plus à les rejoindre, des séances de découvertes vous sont proposées tout au long de l'année ! Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie au 03 88 90 30 02

ATELIERS CULINAIRES

Nos ateliers culinaires devenus des classiques, tout en tapant dans des registres innovants, ont encore une fois fait l'unanimité des participants. Madame El Idrissy a su tout particulièrement intéresser son auditoire en faisant des démonstrations de spécialités marocaines. Avec de nouvelles idées autour de la cuisine d'ailleurs, bon nombre d'adeptes n'ont pas boudé leur plaisir de mettre la main à la pâte et de déguster leurs réalisations gastronomiques.



ATELIERS FLORAUX

Les ateliers floraux ne sont plus à présenter, les inscriptions se bousculent autour des animations proposées par Madame Christelle Ley, notre fleuriste locale. Au mois d'avril, elle a proposé la réalisation de deux arrangements décoratifs pour agrémenter les fêtes de Pâques. Une vingtaine de participantes de tout âge s'est retrouvée dans la salle de l'ancienne école du sud pour y suivre les conseils de l'animatrice, très créatrice et innovante. Le premier sujet abordé était un centre de table composé d'un tronc de bouleau où l'on avait planté des clous en quinconce. Deux rangées de fils de laine aux couleurs chatoyantes, jaune, verte et orange ont formé un joli tissage printanier entre les clous. Le tronc a ensuite été habillé de pipettes décorées qui ont reçu chacune une feuille de Galax, un arum blanc de Calla et des Beargrass ainsi que des feuillages de finition. Pour parfaire l'ensemble, des plumes aux teintes variées ont été appliquées pour symboliser un nid ou, suivant l'inspiration de chacune, pour égayer fleurs et verdure. En deuxième partie, les participantes étaient invitées à réaliser une composition florale dans une charmante brouette en bois. Anémones, pâquerettes, œillets, saxifrages et lierres y ont été plantés de manière éta-

gée pour une mise en valeur optimale de l'arrangement. Le traditionnel arbre de Pâques a trouvé sa place au milieu de la composition pour un résultat à la hauteur des espérances des petites mains vertes du jour. En effet, sur les noisetiers tortueux ont été accrochées de petites formes décoratives. Des coquilles d'œufs de caille ont été piquées entre les fleurs. Chaque participante est repartie, comme d'habitude, avec ses réalisations personnalisées, ravie d'avoir passé un moment de convivialité tout en s'initiant à l'art de la décoration florale.

Dans le même esprit, un groupe de personnes mordu par l'art floral, s'est retrouvé cet automne pour réaliser une composition de saison avec des plantes vivaces. Dans un bac à fleurs en bois, de forme originale, chacune a disposé un carex, un hebe et une gaultheria big berry qui ont été calés avec de la terre de rempotage. Pour étoffer cet arrangement, des colcoquintes de formes et couleurs variées, des éléments secs, de petites branches recouvertes de lichen ont permis à chacune de donner libre court à son imagination pour personnaliser sa composition.

Pour l'atelier de décembre, un nombre d'inscriptions record a été enregistré. Les malheureux arrivés après l'enregistrement du nombre maximal possible s'en sont bien mordus les doigts !

Christelle proposait la réalisation d'un centre de table ou d'une suspension à placer au-dessus d'une porte ou d'un rebord de fenêtre pour agrémenter la décoration des fêtes de Noël. A partir de branches de mitsumata et de brindilles peintes en blanc, a été réalisé un fagot ligaturé avec un fil de fer argenté sur lequel ont été ajoutés des bouts d'aiguilles de pin sylvestre. Des sujets décoratifs comme des étoiles, un sapin, un cerf, un cœur, un ange articulé, une guirlande lumineuse ont été positionnés sur le fagot. Chacun, suivant sa perception et son intuition, a effectué une réalisation personnelle en respectant les



conseils d'équilibre prodigués par l'animatrice. Le centre de table terminé doit pouvoir être apprécié sous tous les angles. La touche finale a consisté à placer une branche d'orchidées en fleurs. Cette composition florale agrémentera pour le plus grand bonheur de tous, les tables de fête dans l'esprit de Noël.

GYMNASTIQUE ADAPTÉE

La Gymnastique adaptée fait partie des activités pérennes initiées il y a quelques années par votre commune. Le programme D-Marche s'y est greffé plus récemment dans une heureuse continuité et un souci de complémentarité. Leur succès grandissant va de pair avec le nombre de participants. L'émulation du groupe est dynamique et saine, la convivialité y est reine autour de l'animateur Tom Dieda qui nous raconte :



L'année 2019 a de nouveau été ponctuée par des séances de gymnastique santé à l'espace Grappelli. L'enthousiasme pour cette activité ne cesse d'augmenter. En effet, de plus en plus de personnes, même d'autres villages, viennent stimuler leur santé avec plaisir.

Les séances ont lieu tous les mardis de 8h à 9h10 et certains jeudis aux mêmes horaires. Ce sont des exercices adaptés aux capacités et envies de chacun. Tous peuvent venir, pas d'engagement, et on peut venir essayer.

Un petit déjeuner convivial a eu lieu le 17 décembre pour clôturer cette belle année 2019.

Vous hésitez, vous avez des questions ?
Contactez Dieda Tom, 06 67 73 61 89.

Programme D-MARCHE :

Depuis le mois de mai, il n'est pas rare de croiser des marcheurs, sourire aux lèvres, dans les environs de Gundershoffen et de Mertzwiller, qui essaient de « bouger leur santé », équipés d'un petit boîtier vert.

L'ensemble des D-marcheurs de Mertzwiller a suivi la formation D-Marche en mars 2018 et a depuis, enchaîné différents challenges et moments de rencontres. Les quarante participants ont ancré les bonnes habitudes dans leur quotidien et prennent du plaisir à marcher pour leur santé.

Environ 35 D-marcheurs de Gundershoffen ont suivi la formation début 2019. Ils ont rapidement créé une belle émulation à l'occasion des différents moments de marche et de rencontre.

Moi-même, formateur D-marche depuis fin 2017, suis à l'origine des programmes dans les deux communes. J'ai souhaité mettre en place un challenge collectif entre les



deux groupes pour essayer «de créer du lien» entre les différents programmes. J'ai proposé à l'ensemble des D-marcheurs de Mertzwiller ainsi que de Gundershoffen de parcourir la plus longue distance en 5 mois, créant ainsi un petit défi entre les deux communes.

Le challenge fut une belle réussite car près de 50 personnes ont parcouru 30 000 km en quelques mois, avec une légère avance pour le groupe de Gundershoffen.

Pour finaliser cette belle réussite, un moment convivial a été organisé pour échanger, rencontrer l'ensemble des participants et prendre du plaisir autour de bons goûteux.

Une grande partie des D-marcheurs du challenge a participé à la «Haguenauienne», marche de soutien à la lutte contre le cancer du sein. Ils ont ainsi marché ensemble main dans la main pour soutenir la bonne cause.

Un grand bravo à tous.

Tom Dieda

MARCHE NORDIQUE

Après la Gymnastique-Santé et la D-Marche, passons la parole à Raymonde Dentinger, coordinatrice de la Marche Nordique. Sous sa plume, cette activité de pleine nature si bienfaisante, devient aussi vivante qu'entraînante et ne laisse qu'une envie, celle de rejoindre ce groupe aussi sympathique que dynamique.

LA MARCHE NORDIQUE « LES STAGELELAUFER »

Initiée en septembre 2016 par la commune et le président du club vosgien du Val de Moder, Thierry Messer, dans le cadre des activités intergénérationnelles, cette activité, à la fois ludique et sportive, se poursuit sans répit tous les vendredis matin sur les beaux sentiers vosgiens de la forêt environnante.

C'est au son rythmé des cliquetis des bâtons et à la lumière des sourires radieux éclairant les visages, que les participants affluent de tous horizons pour rejoindre avec hâte le carrefour du pont de la Zinsel ou de façon plus mythique du carrefour express voire la coop, pour les « anciens ». Certains vendredis, quand Thierry est présent, une entorse est tolérée à ce rituel et nous découvrons d'autres portes d'entrée dans la forêt.

Forts de l'entraînement acquis, les muscles et l'endurance s'étant affutés, les quelque 10 à 20 marcheurs se font un point d'honneur d'inscrire un minimum de 10 km à leur palmarès, tout en sachant adapter le rythme à tout un chacun et à de nouvelles recrues.



La performance absolue n'est pas le fil conducteur de la philosophie du groupe ; tout en gardant en filigrane le principe que la marche nordique est un sport complet préventif de certaines maladies, ce moment de retrouvailles reste une occasion privilégiée d'échanges conviviaux, une échappatoire à la routine et aux soucis quotidiens, une évasion mentale dans une ambiance joyeuse et détendue. En témoignent le claquetement incessant des mandibules, les blagues qui fusent, les envolées lyriques de certains...tout le long du parcours. Seuls restent concentrés nos guides Gérard, René ou Germain..., selon l'inspiration du jour, afin de nous mener à bon port.

Les sorties sont agrémentées occasionnellement par une pause tisane-gâteaux, avec prédilection au lieu-dit du chêne des « fonds baptismaux », endroit mythique qui a vu la naissance des « Stagelelaufer », groupe fédérateur de joyeux drilles tous âges confondus et dynamisés pendant les congés scolaires par enfants et adolescents devenus des mordus de cette discipline. Le couronnement est la sortie à la journée assortie d'une étape gastronomique dans une ambiance des plus chaleureuses...et des bavardages animés sans fin.

Riche de toutes ces composantes la marche nordique apparaît incontestablement comme le « Sport-Santé » par excellence ; cette activité physique accessible à tous conjugue investissement individuel et collectif et a pour finalité de procurer un bien-être physique et psychique et de créer un maximum de lien social.

En dépit de la cohésion de l'équipe déjà constituée, les portes restent largement béantes pour accueillir de nouvelles « chaussures » qui fourmilleraient d'envie de se dégourdir, et à l'instar des nouvelles recrues de l'année 2019, vous prendrez goût à cette activité de surcroît entièrement gratuite et dont l'investissement en matériel est modeste (une bonne paire de chaussures et des bâtons suffisent).

Venez nous rejoindre sans appréhension pour passer un moment de franche camaraderie et de bonne humeur tout en pratiquant une activité sportive excellente pour la

santé tant physique que psychique et propice à la culture du lien social indissociable d'une bonne qualité de vie.

Tous renseignements et contacts sont disponibles à l'accueil de la mairie.

ATELIERS TRICOT ET COUTURE

Après les activités sportives, découvrons nos dames aux doigts de fée qui, armées de fils de laine et d'aiguilles, donnent vie à de merveilleuses créations.

A. Les Tricoteuses du Lundi

Le cercle des « Tricoteuses du Lundi » s'est étoffé. En effet, une douzaine de participantes, toutes générations et tous horizons confondus, se retrouvent chaque lundi dans une salle de l'Espace Stéphane Grappelli à partir de 14h pour partager leur passion.

Les réalisations vont du bonnet au plaid et diverses housses de coussin, en passant par les pulls, layettes, paniers, poupées et chaussettes. Crochet, aiguilles à tricoter et tricotin servent à réaliser des articles divers et variés.

Les Tricoteuses participent à différentes actions :

- Marché de Noël de Mertzwiller
- Jardins Ouverts
- Réalisation d'articles à destination des prématurés.

Les plus chevronnées se font un plaisir d'initier et d'accompagner les débutantes. Différentes techniques de travail sont échangées en toute convivialité. Car les Tricoteuses sont aussi pâtissières...

Alors n'hésitez pas : que vous soyez tricoteuse aguerrie ou débutante, si le tricot vous attire et si vous souhaitez partager votre passion, prenez vos aiguilles et rejoignez-nous. Tous les lundis après-midi à partir de 14h à la salle Grappelli.

Les Tricoteuses du Lundi

B. L'atelier couture

Il est tout aussi prisé. Ce ne sont pas moins de deux fois deux cycles de dix séances qui se sont échelonnés cette année, tant la demande fut vive.

Fabienne Ley, jeune retraitée qui a effectué une longue carrière professionnelle à l'Opéra du Rhin, propose de transmettre sa passion et son savoir-faire à travers la réalisation de tous types de créations.

Les couturières débutantes et confirmées réalisent leur ouvrage du début à la fin à partir du patronage en passant par la coupe avant l'assemblage final. Chaque participante apporte sa machine à coudre et son propre matériel de couture. La surjeteuse est mise à disposition pour la finition des ouvrages.

Fabienne s'adapte à toutes les envies créatrices : du rideau, à la nappe, des robes de poupées aux vêtements adultes...

Voici une liste non exhaustive des ouvrages réalisés : veste façon Chanel, pyjama, jupe droite et jupe cloche pour fillette, sac décor Noël, jogging, liquette à manches longues et volants, robe bicolore et robe pour les fêtes, sac et pochette pour enfants, bustier... L'animatrice guide dans les choix les plus variés les initiatives de chaque participante. Toutes confient avoir appris beaucoup d'astuces et ont été appuyées par d'excellents conseils. Et rien ne vaut le plaisir et la satisfaction de porter ou d'offrir du « fait main » !

JEUX DE SOCIÉTÉ ET DE CARTES

Donnons maintenant la parole à nos joueuses et joueurs de jeux de société et de cartes qui sont devenus accros aux séances hebdomadaires, tant celles en après-midi que celles en soirée.



A. Rencontres des mardis de 14h à 17h pour les jeux de société.

Nous appelons « Jeux de société » tous les jeux qui consistent à partager et réfléchir ensemble, dans la bonne humeur et une ambiance conviviale.

Pour le moment, nous sommes un groupe de 12 membres passionnés qui nous retrouvons les mardis dans une salle de la mairie. Nous nous adonnons au scrabble, jeu de lettres qui nous aide à enrichir notre vocabulaire, réviser nos conjugaisons, mémoriser des mots nouveaux et même en inventer, avec des fous rires et sans rivalité.

Tous les niveaux sont acceptés.

Evidemment, nous sommes ouverts à d'autres propositions de jeux afin d'enrichir nos connaissances.

Venez nous rejoindre pour passer un bon moment et remuer vos méninges.

Les joueurs

B. Jeux de société des jeudis soirs

Nous avons le plaisir de vous accueillir et de vous rencontrer lors de nos ateliers jeux de société, tous les jeudis soirs de 18h30 à 00h30 dans une salle associative au 1^{er} étage de l'espace STÉPHANE GRAPPELI. Celle-ci est mise gracieusement à notre disposition par la mairie dans le cadre des activités intergénérationnelles. Cet atelier est entièrement gratuit et ouvert à tout public, initié ou non, tous âges confondus. Lors de ces soirées, nous accueillons des personnes venant de Mertzwiller et d'ailleurs. Pas moins d'une quarantaine de personnes se relaient autour de jeux de société variés et passionnants.

Les joueurs viennent et s'installent avec d'autres personnes pour jouer aux jeux qui ont été ramenés par leurs soins ou non.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 0771157465

Ludiquement vôtre

Olivier Krause

C. Jeux de cartes

En 2019, le « club de cartes » (surtout la belote) a vu le jour. Des rencontres conviviales et pleines de bonne humeur ont lieu à l'Espace Stéphane Grappelli le jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures. Un plus grand nombre de joueurs serait souhaitable ! Il pourrait être possible de créer un groupe « Skat ».

Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie.

Les joueurs

ATELIER PEINTURE

Le dernier né de nos ateliers est l'atelier « Peinture », laissons Frédéric Steinlaender, artiste peintre, le présenter.

L'atelier Peinture existe depuis janvier 2019 à l'initiative de Mme Dominique KERN. Les premières séances avaient lieu le lundi soir à l'espace Grappelli. Tout de suite, l'alchimie de l'assemblée s'est fait sentir. L'émulation d'un groupe est bénéfique pour tous. Toutes les techniques sont abordées (hors huile). Rapidement, tout le monde est conquis. Le message de prendre plaisir passe !





Les premiers résultats sont prometteurs : Nathalie avec ses portraits et dessins aux crayons, la technique du pastel aussi est très appréciée, Mégane et ses mandalas : superbes, Dominique s'essaie à l'acrylique, à la manière de Monet... Richard m'aide beaucoup surtout pour expliquer et conseiller l'approche de la technique acrylique dans laquelle il excelle.

Wauuh, c'est très encourageant. Les progrès sont rapides ! Après les dix premiers cours, le groupe demande une prolongation : quel enthousiasme ! je suis ravi !

À la reprise, en septembre 2019, le groupe s'est agrandi et on se retrouve le mardi soir de 19h45 à 21h45. Les enfants sont bien sûr acceptés. Nous nous retrouvons chaque fois avec beaucoup de bonheur et cela se ressent sur les tableaux.

Déjà nous parlons de futures expositions à faire ou autres sorties qu'on pourrait envisager.

J'avoue que c'est un réel bonheur de partager ce moment où tout le monde s'entraide, s'apprécie, et je suis plus que satisfait des progrès de chacun. Les tableaux sont très beaux ! Bravo à toutes et à tous et merci pour votre confiance !

Un nouveau cycle démarrera au mois de mars, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Frédéric Steinlaender

En 2019, dans un souci de diversification, les activités intergénérationnelles se sont étoffées d'un Atelier Sécurité Routière et d'une activité Nature autour du moulin.

ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'est à l'Auto-École Saint Christophe qu'a été confiée la charge de cette activité.



Une vingtaine de participants désireux de réactualiser leurs connaissances du code de la route s'est ainsi retrouvée le 3 avril pour une séance de recyclage fort bénéfique. L'auditoire studieux et participatif suivait avec attention les thèmes abordés par mesdames Muriel Frey et Florence Brucker. Voici quelques sujets qui ont été traités : la loi et la circulation, les précautions à prendre en montant dans son véhicule et en le quittant, les équipements de sécurité, la route, les autres usagers, les règles pour conduire de façon économique... Ont également été révisés les panneaux de signalisation, le marquage, l'adaptation et les risques liés à la vitesse avec les explications des distances de freinage, de sécurité et d'arrêt...



Intervalle de sécurité et calcul de la distance d'arrêt pour être maître de son véhicule ont permis de détailler le temps de réaction avec le jeu de la règle-testeur, dénommée « réactionmètre », sans oublier la distance de freinage. Différents exercices sur la limitation de vitesse en- et hors agglomération, sur autoroute et dans les tunnels en fonction des intempéries et de la signalisation, ont fait l'objet d'explications complémentaires pour s'adapter aux particularités de circulation avec un rappel des comportements à observer.

Un point qui a particulièrement intéressé les participants était la différence entre les carrefours à sens giratoire avec signalisation « cédez le passage » et le rond-point sans signalisation où le régime de la priorité à droite s'applique. Les précautions et les risques encourus pour changer de direction ont suscité un large débat entre la salle et les formateurs avec l'appui de schémas.

La santé et les limites physiques du conducteur avec les effets et conséquences de la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments ont été abordés, ne laissant pas insensibles les participants au regard des sanctions appliquées. On a aussi exposé la formule de Widmark qui permet de calculer son taux d'alcool dans le sang, taux qui varie en fonction du poids, du sexe et de l'état de santé. Les sanctions pour la conduite sous l'influence de l'alcool ont retenu l'attention du public qui s'est prêté au test des lunettes modifiant le champ de vision simulant une personne en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue. Pour conclure cette action de sensibilisation, les participants étaient invités à répondre à un questionnaire de l'examen du code de la route avant de remplir un formulaire de satisfaction. Avant de se séparer, un verre de l'amitié et quelques amuse-bouche offerts par Madame Frey ont favorisé un moment d'échanges sur les impressions des uns et des autres. Au vu de la satisfaction générale, une autre séance de ce type sera envisagée.

ANIMATION NATURE AUTOUR DU MOULIN



Une activité « nature » a été organisée par le CCAS de votre commune, autour de l'ancien moulin, rue de Miesheim. Elle a rallié plus d'une trentaine de participants venus découvrir le cadre verdoyant et plein de charme de ce site chargé d'histoire.

L'animateur, Sébastien Godel, directeur du Centre d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE) de Munchhausen, proposait une découverte participative des richesses faunistiques, paysagères et florales du biotope auquel sont très attachés les habitants de Mertzwiller.

L'objectif de la commune a été présenté en préambule par l'adjointe, Madame Dominique Kern. Il consiste à valoriser et redonner vie à ce site, un site chargé d'histoire et auquel les habitants de Mertzwiller sont très attachés. Redonner vie passe par le retour d'habitants : les derniers ont quitté la maison du meunier en 2008. Valoriser signifie en premier lieu restaurer le patrimoine bâti, y développer des activités sur le thème de l'eau et de la nature, le rendre accessible aux résidents de la maison de retraite et de la résidence seniors par l'aménagement d'un chemin adapté, sans oublier le potentiel hydro-électrique du site : en effet, à cet endroit, la rivière a toujours fourni de l'énergie, tant pour le moulin que pour l'usine De Dietrich. Le site a également un potentiel touristique du fait de sa beauté mais aussi parce qu'il est traversé par la piste cyclable de la communauté de communes du pays de Niederbronn. La réalisation des projets s'étalera sur plusieurs années, dans le but de sauvegarder notre patrimoine ; car, comme le dit Stéphane Bern - l'inventeur du Loto du patrimoine - "le patrimoine n'est pas un coût, c'est un investissement !"

Pour entrer dans le vif de l'animation, Sébastien Godel a proposé plusieurs ateliers sensoriels, ceci afin de mettre en éveil les cinq sens des participants. On a identifié quelques arbres du site avec la forme de leurs feuilles spécifiques comme le tilleul et l'orme champêtre. Cet exercice visuel a été couplé à une description de leur milieu et des utilisations médicinales ou d'ébénisterie. Une autre expérience tactile et goûteuse avec les feuilles d'ortie que l'on a pliées et dégustées, a été l'occasion de livrer des recettes comme la purée ou la soupe d'ortie.

Equipés d'un bandeau pour obturer la vue, les naturalistes du jour se sont prêtés au jeu du mille-pattes en se laissant conduire en silence vers la petite île formée par les méandres de la rivière et le canal de décharge. Un

moment de réflexologie a permis d'écouter différentes sortes de bruits comme le vent dans les feuillages, le clapotis de l'eau, le chant des oiseaux ou le grésillement d'un grillon. C'était le moment choisi pour expliquer le nourrissage et la migration des oiseaux à l'approche de la période hivernale. Sur les rives du cours d'eau, Sébastien a commenté la présence invasive de la balsamine de l'Himalaya. Il en a fait goûter les graines à la saveur de noix qui se trouvent dans les capsules ainsi que la fleur comestible et excellente, de l'avis de Sarah. La présence d'un sureau à grappes aux baies comestibles (uniquement après cuisson), a permis d'aborder la qualité de ses fruits riches en vitamine C. Confiture, sirop, décoctions, liqueur ou champagne de sureau, les adeptes de recettes naturelles étaient comblés en découvrant ses multiples usages parfois à caractère légendaire.

Dans un gobelet, on a aussi collecté plusieurs plantes ou herbes pour créer un parfum et définir sa senteur. Une autre plante, très connue, le plantain lancéolé, appelé communément herbe aux cinq coutures, a retenu l'attention des participants sachant que les fils des nervures de cette herbacée étaient utilisés pour effectuer des sutures pendant la guerre de 1914-18.

Avec le jeu de la main dans le sac, l'animateur a sensibilisé au toucher en essayant de faire reconnaître l'objet caché, en lien avec la faune. Cette activité a servi d'introduction au thème de la faune animalière dans le secteur et, plus largement dans la région.

Pour clôturer cette après-midi nature, très instructive, Sébastien Godel a invité les participants à réaliser une mosaïque de végétaux sur un support autocollant en guise de souvenir de cette rencontre fort appréciée.

SUBVENTION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Toujours dans un souci de favoriser les moments de rencontres intergénérationnelles, votre municipalité, avec le soutien de son centre communal d'action social, encourage les aînés de plus de 70 ans ainsi que les étudiants de la commune, à profiter d'un moment de franche rigolade, si bienfaisant pour le moral et la santé, en leur offrant une participation financière sur la billetterie des représentations théâtrales de la troupe locale. Par la même occasion, elle participe à sa manière, à la promotion du dialecte alsacien. N'hésitez pas à en profiter ! Lâche esch g'sund !

REMERCIEMENTS

Nous profitons de cet article pour remercier tous nos intervenants d'avoir bien voulu donner de leur temps, partager leurs compétences, leurs secrets et leur bonne humeur tout au long de cette année ! Au nom de la municipalité et de tous les participants : Grand merci à tous !

INVITATION AUX TALENTS

Comme chaque année, nous lançons une invitation à de nouveaux talents, d'ici ou d'ailleurs, chacun dans sa spécialité, afin de les partager avec le plus grand nombre ! Pour leur mise en place, renseignez-vous en mairie, nous vous accompagnerons dans l'organisation et serons heureux de promouvoir vos compétences.

EHPAD

La Maison de Retraite, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mertzwiller.

Y sont accueillies 44 personnes dont 15 de Mertzwiller. Deux de ses 4 unités de vie de 11 personnes sont réservées à l'accueil des personnes souffrant de troubles cognitifs. L'EHPAD dispose d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), qui est un accueil de jour avec du personnel spécialisé, réservé aux résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. De très nombreuses activités y sont proposées.

L'EHPAD comporte 5 services (direction et administration, soins et animation, cuisine et entretien) et emploie 42 personnels (35,65 équivalents temps plein). Le personnel soignant est, pour la plupart, spécialisé dans la prise en charge des troubles cognitifs. Des professionnels libéraux interviennent une ou plusieurs fois par semaine (médecins, kinésithérapeutes, pédicures, coiffeuse).

De nombreuses activités sont proposées par l'animatrice et les assistantes de soins en gérontologie. Les bénévoles viennent élargir la palette des activités proposées par les professionnels (27 bénévoles actuellement). Ils signent une charte pour pouvoir intervenir.

L'association «La Passerelle» est présente depuis l'ouverture de l'EHPAD. Les autres bénévoles interviennent de manière informelle.

Les «bénévoles du samedi» sont coordonnés par M. et Mme Schaeffer Jean-Paul et Marcelle. Ils organisent chaque samedi après-midi des activités (promenades, jeux, chants), mais aussi de grandes sorties tout au long de l'année (défilé du Messti, Johrmarik, marché de Noël, expositions diverses, visite de crèches, découvertes de Pâques, goûters en pâtisserie, repas au ranch Los



Amigos, caserne des pompiers, loto bingo à l'EHPAD de Drusenheim ...).

Mme Bastian Élisabeth vient plusieurs fois par semaine pour s'occuper du lapin Julie, pour faire un brin de causerie avec les résidents, accompagnée du lapin ou de sa chienne. Certains bénévoles s'occupent de temps à autre du jardin, à l'initiative de Mme Heng Annie.

Les Los Amigos s'investissent régulièrement (repas offert au ranch, à la Saint Nicolas en habits de rois mages avec un âne,...). Le garagiste local met gracieusement à disposition un minibus. Et de temps à autre, les enfants des écoles viennent agrémenter une après-midi.

Chacun à sa manière partage un peu de temps avec les résidents, et est accueilli avec grand plaisir.

STOLTZ Agnès,
Directrice de l'EHPAD,



La Passerelle

2019 a été à nouveau une année bien remplie de réalisations à l'Ehpad «Les Hauts de la Zinsel», avec toujours le même enthousiasme à entourer nos résidents.

Avec une quinzaine de membres, la Passerelle garde la vocation d'une présence active et joyeuse dans la perspective d'égayer à intervalles réguliers le quotidien de nos 44 pensionnaires.

Nous commençons le mardi avec l'office religieux œcuménique avec la pasteur Barbara Guyonnet et le diacre Antoine Huck, et terminons le mois en cours par la grande fête des anniversaires.

Entretemps, nous accueillons la prestation musicale de Bernie et Cathy, et ce jour-là, c'est goûter de fête, offert par la Passerelle.

Nous avons eu en 2019 un don exceptionnel de la Commune, cela

nous a permis de réaliser un de nos projets, à savoir la balade en calèche à Pfaffenhoffen pour un groupe de résidents ; nous renouvelerons cette sortie en juin 2020 pour un autre groupe.

Comme chaque année, en juin 2019, ce fut notre traditionnelle Fête d'été, grande occasion d'inviter tous ceux qui nous soutiennent à partager une belle après-midi musicale avec notre chanteur-accordéoniste local Jean-Claude Brucker.

Nous avons participé à la bourse aux livres en septembre, et la vente de livres d'occasion nous a permis de financer un goûter en novembre et de passer l'après-midi avec le chanteur musicien de Hatten, Jean-Marie Maillat.

Nos souhaits pour les temps qui viennent ? Poursuivre fidèlement nos engagements de divertir nos résidents



dans l'harmonie et la joie, avec plus d'autonomie, et entourer ces chers pensionnaires de la tendresse à laquelle ils ont droit...

Et dans cet esprit, leur présenter l'assurance de notre fidèle affection et les vœux de santé pour l'année 2020, à eux et à leurs familles, à vous tous qui nous encouragez à l'occasion, à Monsieur le Maire, président du CCAS et à son équipe.

Anissa Durrenberger,
Présidente de «La Passerelle»

Concours maisons fleuries 2019

La cérémonie de remise des prix du fleurissement s'est tenue le 4 octobre 2019. C'est une tradition et c'est aussi une joie que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Mertzwiller, un bourg où il fait bon vivre.



L'aspect de notre village est une préoccupation permanente pour les élus, en toute saison. Le fait qu'il soit attractif et accueillant réside aussi dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres, sur leurs balcons ou à leurs commerces.

Cette cérémonie récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon et leur commune, contribuent à l'embellissement de Mertzwiller.

L'été dernier, le jury composé de membres de la commission Environnement a effectué un parcours très agréable dans les rues du village, ponctué de belles surprises.

Plusieurs réalisations ont séduit les membres du jury qui ont constaté que le fleurissement 2019 était de bonne qualité et que de nouveaux arrangements fleuris avaient été créés. Certains lauréats ont même fait un petit clin d'œil au thème du fleurissement communal de l'année, à savoir « La balade à vélos des fleurs ». Nous avons retrouvé des vélos fleuris de différentes tailles dans certaines propriétés.

Tout cela représente un travail considérable qui démontre l'attachement des habitants à participer à l'embellissement de la commune.

La tâche du jury était ardue pour départager les heureux gagnants avec 90 lauréats primés.

Composition du jury 2019 :

- Jean-Claude STREBLER : le maire
- Valérie DENNI : adjointe en charge de l'environnement
- Julien DURRENBERGER : membre de la commission environnement
- Alain GUNKEL : membre de la commission environnement
- Clarisse KAUTHEN : membre de la commission environnement
- Claudia ZIMMER : conseillère municipale
- Michel SCHWEIGHOEFFER : adjoint
- Sylvia ANDLAUER : membre de la commission environnement
- Sylvie HEINTZ : membre invitée de la commission environnement.

Je souhaite remercier l'ensemble de la commission et les membres du jury pour le travail formidable réalisé. Merci pour votre intérêt, votre disponibilité, votre soutien et votre implication tout au long de l'année.

Un grand merci à :

- Sylvie HEINTZ pour la décoration de la salle et aux agents communaux pour toute la logistique de mise en place.
- Christelle LEY pour tous les arrangements offerts lors des différentes animations communales.



Valérie DENNI,

Adjointe chargée de l'environnement

LE PALMARÈS DU CONCOURS FLEURISSEMENT 2019 Remise des prix du 4 octobre 2019 à l'Espace Stéphane Grappelli

90 lauréats récompensés

Catégorie 1 – Maison fleurie

Prix d'excellence : 1^{er} prix

M et Mme Raymond LUISETTI



Premier prix d'honneur : 2^e prix

- M et Mme Patrick BOOS
- M et Mme Willy BARDOL
- M et Mme Jean-Luc BASTIAN



Prix d'honneur : 3^e prix

- M et Mme BOWE Guy
- M et Mme Claude SANDEL
- M Jean-Claude PETIT-GUILLAUME
et Mme Rachel PAQUET
- M et Mme Jean-Bernard LORENZ
- M Arnaud PETER et
Mme Claudia ZIMMER
- M et Mme Yves STURZER

Catégorie 2 – Maison fleurie avec jardin visible de la rue

Prix d'excellence : 1^{er} prix

- M et Mme Charles ERNENWEIN
- M et Mme Léon OHLMANN
- M et Mme Jean-Claude RISCH



M et Mme Charles Ernewein



M et Mme Léon Ohlmann



M et Mme Jean Claude Risch



Premier prix d'honneur : 2^e prix

M Roger LIENHARDT

Prix d'honneur : 3^e prix

- Mme Sylvie HEINTZ
- M et Mme Bernard MARY
- Mme Agnès STREBLER

Catégorie 3 – Maison avec possibilité limitée de fleurissement

Prix d'excellence : 1^{er} prix

- Mme Huguette MAYEUR

Mme Huguette Mayeur



Premier prix d'honneur : 2^e prix

- Mme Liliane BIRGEL

Prix d'honneur : 3^e prix

- M et Mme Rodolphe SEITHER

Catégorie 4 – Balcons – terrasses fleuries

Prix d'excellence : 1^{er} prix

- M et Mme Alain MATZ-BARDOL

Premier prix d'honneur : 2^e prix

- M et Mme Daniel GERMANN
- M et Mme Halil BAYRAM

Prix d'honneur : 3^e prix

- M et Mme Ernest ULM



La commune a offert pour les trois premiers lauréats de chaque catégorie : des bons d'achat chez Celka, horticulteur à Neubourg

- Pour les prix d'excellence : un bon d'achat de 50€
- Pour les premiers prix d'honneur : un bon d'achat de 40€
- Pour les prix d'honneur : un bon d'achat de 30€

Et pour l'ensemble des lauréats :

- Un diplôme
- Une pensée

Les diplômes et les bons d'achat ont été réalisés en interne par Serge FEURER. Un grand merci pour cette aide logistique et ces belles réalisations.

Le maire Jean-Claude Strebler et ses adjoints souhaitent remercier toutes les personnes qui participent par leur fleurissement à l'embellissement de notre commune et encouragent vivement chacun à poursuivre ses efforts en 2020.

Catégorie 5 – Restaurants – commerces -entreprises

Prix d'excellence : 1^{er} prix

- Mme LABBE Françoise – RESTAURANT AU RELAIS DU BOIS



Mme Françoise Labbe



Premier prix d'honneur : 2^e prix

- M et Mme REGNIER Loïc – AUBERGE AUX DEUX CLÉS

Prix d'honneur : 3^e prix

- M Christophe JACKY – ETS PEINTURE JACKY



Fleurissement 2019 de MERTZWILLER



La commission environnement a choisi le thème « *La balade à vélos des fleurs* » pour le fleurissement communal 2019.

Pour notre plus grand plaisir, le travail passionné des employés communaux et de la commission environnement a été récompensé par l'attribution du 2^e prix dans la catégorie « Prix de la créativité » de l'ADT (Alsace Destination Tourisme) pour le nouvel aménagement Route de Bitche à l'entrée de Mertzwiller.



Un grand bravo pour ce formidable travail accompli.

En 2015, la commune avait déjà obtenu le premier prix de la créativité pour notre thème "l'Alsace". Ces récompenses honorent notre commune.

Un grand MERCI...

↕ Aux **agents communaux** qui, par leur travail et leur engagement tout au long de l'année, valorisent l'image de la commune. Leur imagination et leur savoir-faire ont permis d'égayer Mertzwiller selon les différentes saisons, par les décorations de Pâques, estivales, d'automne et de Noël, toujours unanimement appréciées par les habitants.

↕ Aux **jardiniers bénévoles** de Mertzwiller sous la houlette de Mme Annie HENG. Ces Jardiniers entretiennent l'Espace Fleuri Alte Reben et le jardin d'agrément de la Maison de Retraite.

↕ Aux **propriétaires** des jardins qui ont ouvert leurs portes le 23 juin 2019 :

- M et Mme Charles Ernenwein
- M et Mme Richard Kast
- M Germain Glaser
- Mme Agnès Strebler
- M et Mme Armand Baumann
- Mme Annie Heng

↕ Aux **habitants** qui prêtent mains fortes à nos agents communaux en entretenant des espaces communaux.

La Municipalité ne peut que se réjouir d'un tel comportement, comportement hautement citoyen et dont les retombées sont bénéfiques pour notre commune.

Un grand merci donc aux agents techniques de la commune, aux propriétaires des jardins et aux bénévoles : merci pour votre investissement et votre disponibilité tout au long de l'année.

C'est un vrai plaisir de travailler avec des personnes qui conjuguent talent et motivation.



C'est tellement beau quand c'est fleuri !



Nettoyage de printemps du 6 avril 2019



Le samedi 6 avril 2019 et comme chaque année, la commune de Mertzwiller a répondu favorablement à l'appel de la Communauté de Communes de Niederbronn les Bains pour le grand nettoyage de printemps.

La commission environnement sous la présidence de Valérie Denni, des membres de diverses associations - telles que l'AAPPMA, les Los Amigos, le CVNM, l'ASM, l'association de tir, le Chamber Pot Cowbo ys, les aviculteurs, le Club Saint Exupéry-, se sont joints au maire, aux adjoints, conseillers municipaux, agents communaux, membres du conseil municipal des jeunes, et autres habitants de Mertzwiller pour cette journée de nettoyage. Rendez-vous avait été pris devant les ateliers municipaux.

Ensuite, répartis en onze groupes, les participants ont sillonné toute la commune, les abords du ban communal, les fossés, le biotope et le site de l'ancien Moulin pour récolter les trop nombreux déchets qui souillent malheureusement parfois les rues et surtout la nature: sacs plastiques, couches bébé, mégots de cigarettes, cannettes, bouteilles, papiers d'emballage, etc...

Nous souhaitons non seulement encourager les personnes qui, sensibles à la propreté et au respect de la nature, se sont mobilisées en cette matinée de nettoyage, mais aussi demander expressément aux personnes qui ont pris l'habitude de jeter les déchets dans la nature, de changer



leurs comportements afin de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

Si chacun fait cet effort minimal, nous arriverons à moins polluer et ainsi laisser une planète plus belle et plus propre à nos enfants.

C'est vrai, il y a tellement d'actions à mener dans le domaine de l'écologie, mais commençons par là !

Vers midi, place au moment convivial et amical de la journée avec apéritif et repas pris dans la salle mise à disposition par l'amicale des sapeurs-pompiers.

Vendredi 5 avril 2019 : un grand merci à la participation de l'école élémentaire avec ses 190 élèves, les 80 élèves du collège Jacques Tati, à tous les accompagnateurs et aux enseignants qui ont sillonné les rues et les espaces verts de la commune. De nombreux déchets ont pu être ramassés grâce à eux.

À l'issue de cette action, un goûter a été offert par la municipalité à l'ensemble des éco-nettoyeurs.

Un grand MERCI...

- à l'**Amicale des Sapeurs-Pompiers** et son président **Léonard Klieber** pour la mise à disposition de leur salle.
- à **Alain Gunkel, Sylvie Heintz, Clarisse Kauthen** pour la confection du repas servi et la préparation de la salle
- à **toutes les personnes bénévoles.**
- à **l'ensemble des agents communaux.**
- à **l'ensemble de l'équipe éducative, aux parents des élèves et à tous les enfants de l'école** « La Buissonnière » et du Collège Jacques Tati.





Nettoyage du jardin de la maison de retraite les Hauts de la Zinsel



Le samedi 16 mars 2019 au matin, une dizaine de bénévoles s'est retrouvée dans le jardin d'agrément situé à l'arrière de la Maison de retraite sous l'impulsion de Mme Annie Heng, membre des Jardiniers Bénévoles de Mertzwiller et de Mme Valérie Denni, présidente de la commission environnement de la commune.

Toute la matinée, les bénévoles ont taillé les arbustes d'ornements, les rosiers, gratté la mousse des allées, ramassé les feuilles mortes et nettoyé les clôtures envahies par les plantes sauvages : un toilettage du jardin et du patio pour l'agrément des résidents de la Maison de Retraite.

À l'issue de la séance de travail, un repas a été partagé en toute convivialité sur l'invitation de la directrice de l'établissement Agnès Stoltz.

L'après-midi, les personnes intéressées ont pu assister à un cours de taille d'arbres fruitiers, dispensé par Geneviève Merckel, monitrice fédérale d'arboriculture sollicitée par M Dominique Wehrmuller, président de l'association des arboriculteurs de Mietesheim.

La journée s'est achevée autour d'un bon café chaud et des gâteaux offerts par Sylvie Heintz.



Déjections canines, soyez un maître respectueux !

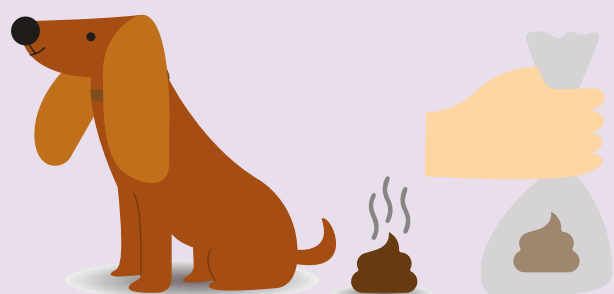
Les déjections canines posent de véritables problèmes :

- **de propreté urbaine et d'environnement :** dégradation du cadre de vie, souillures des espaces publics, des aires de jeux pour enfants...
- **d'hygiène :** prolifération des microbes
- **de sécurité :** risque de chute pour les personnes mal-voyantes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants...
- **de finance :** charge financière importante pour assurer le nettoyage des sites souillés (c'est-à-dire un coût pour chacun de nous)
- **de relationnel :** entre les possesseurs et les non possesseurs de chiens.

Il faut savoir que des amendes peuvent être appliquées.

Emportez avec vous lors de chaque promenade un sachet pour ramasser ce que votre chien a déposé dans les lieux publics.

La mairie met à votre disposition des sachets ramasse-crottes.



Festival de musique « Les Hivernales » - un succès qui s'est confirmé en 2019

La première édition du festival de musique « Les Hivernales » a été initiée par la commune de Mertzwiller en 2018 et a d'emblée connu un vif succès grâce à une programmation d'ensembles prestigieux aux styles variés qui a su attirer un nombreux public. L'édition 2019 concoctée par le directeur de l'école de musique Nicolas Jean et Jean-Claude Strebler maire de Mertzwiller a privilégié de grands ensembles musicaux autour de la musique classique, du jazz et de la musique populaire alsacienne, tchèque et morave. Une nouvelle fois, le public a été au rendez-vous : le festival a rassemblé sur une période de 4 dimanches quelques 1 400 spectateurs et fans venus de toute l'Alsace. A travers ces concerts, la commune souhaite faire découvrir au public de Mertzwiller et d'ailleurs des ensembles musicaux de qualité et faire passer aux auditeurs d'agréables dimanches dans une ambiance bon enfant permettant des échanges avec les musiciens. Les concerts sont gratuits avec plateau à la discrétion de chacun. « La musique ne se vend pas, elle se partage » avait coutume de dire le grand chef d'orchestre Léonard Bernstein.

L'ouverture du festival a été assurée par l'orchestre symphonique des jeunes de Strasbourg sous la direction de Gustave Winkler. La maxime « la valeur n'attend point le nombre des années » s'est confirmée à l'occasion de ce concert qui a conquis un public averti. Débuté par le prélude de « La Traviata » de Giuseppe Verdi, il s'est poursuivi avec la symphonie en ré de César Franck, le requiem de Fucik joué par les seuls cuivres, « Forgetting me », et « Waltzing cats » de Leroy Anderson. Le concert s'est clôturé par un medley des chansons du groupe « Abba ». L'orchestre a quitté la scène sous les applaudissements et les hurras du public, en jouant « Happy Birthday » à l'occasion de l'anniversaire d'une des jeunes musiciennes.



Gustave Winkler et l'orchestre symphonique des jeunes de Strasbourg

Le concert du dimanche suivant a été donné par le big band « Jazz Muk » composé d'une vingtaine de musiciens et dirigé par Franck Winling. L'orchestre, composé d'une section rythmique, de sections de cuivres et à anches a interprété les standards des grands ensembles de jazz des années 1930 : Duke Ellington, Glenn Miller, Sammy Nestico, et Count Basie. De nombreux classiques

tels « Little brown Jug », la célèbre pièce « In the mood », « American Patrol », « In a sentimental mood », « Sing, sing, sing » de Louis Prima ont enthousiasmé le public. L'orchestre a également démontré sa maîtrise du style « Funky » des années 1970 qui a mis en valeur le guitariste du groupe ; mais le groupe a également démontré son aisance en formation réduite de 8 musiciens qui a permis à l'auditoire de découvrir le « Dixieland » développé dans la ville de La Nouvelle-Orléans au début du XX^e siècle. Ce fut un concert « percutant ».



Le Jazz Muk en formation big band

Le 3^e concert des « Hivernales » était consacré à la « Blosmusik » avec les « Rhinwaggés » nos ambassadeurs de la musique populaire alsacienne à travers l'Europe. Placés sous la direction de Philippe Hechler depuis 42 ans, les sympathiques « Rhinwaggés » ont été ovationnés dès leur entrée en scène. Si l'ensemble a fait la part belle à la musique du style « Egerländer » des compositeurs Ernst Mosch, Vejvoda, Wolf ou Kubes, il a également séduit et conquis le public par des œuvres interprétées par des solistes comme la talentueuse Noëlle Braeunig qui a chanté entre autre « Je reviens chez nous », et l'émotion était au rendez-vous avec le contre-ténor Stéphane Wolf qui a interprété de sa voix exceptionnelle « Ich gehör nur mir ». Le programme mettait aussi en valeur les solistes dont Philippe Hechler à la trompette, Franck Winling au trombone, le trompettiste Charles Weber et les clarinettes Marc Sims et Richard Siegrist. Après 3 heures de musique quasi non-stop, le public a remercié les « Rhinwaggés » pour leur prestation par un tonnerre d'applaudissements.



L'honneur de clôturer le festival est revenu une nouvelle fois aux « enfants du village » Maxime Luck et Sébastien Weiss - dit « Gaga » - avec leur quintet de Jazz. C'est devant un public de près de 500 personnes que les deux compères ont démontré une nouvelle fois leur symbiose musicale malgré des parcours totalement différents. En effet, Maxime a démarré sa formation à l'école de musique de Mertzwiller puis a poursuivi sa formation au conservatoire de Strasbourg, tandis que Sébastien est un pur autodidacte. Le programme a débuté par une ode à l'amitié « Friendship » composée par Sébastien Weiss, suivie d'une ballade « Pourquoi » composée par Maxime Luck. L'ensemble a ensuite interprété des œuvres du répertoire « Jazz manouche » de Biréli Lagrène, Babik Reinhardt, Stéphane Grappelli ou Django Reinhardt. Les musiciens ont également mis en valeur leur talent de soliste que ce soit à la contrebasse, au saxophone, à la guitare, au piano ou à la batterie soulignant avec brio le caractère



Maxime Luck et Gaga Weiss et leur quintet de jazz

original et unique du jazz manouche. Ovationnés par un public conquis par leur prestation, les musiciens ont offert dans une ambiance de fête plusieurs « rappels ».

Médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif

Le 3 mai 2019, la commune a organisé la cinquième cérémonie de remise de médailles de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif (FFMJSEA) pour récompenser quatorze membres bénévoles de huit associations de Mertzwiller.

Le Maire Jean-Claude Strebler était entouré des récipiendaires proposés par leurs associations et retenus par le jury de la FFMJSEA. Il souligne le rôle essentiel du bénévole au sein de son association favorisant le lien social « vecteur du bien vivre ensemble ». Mertzwiller compte pas loin de trente associations très dynamiques dans de nombreux domaines. Elles obtiennent l'aide logistique et financière de la commune selon les besoins de chacune.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente du comité départemental de la FMJSEA, Marthe Baldauf qui souligne l'importance de l'accompagnement des bénévoles, locomotives au sein de la vie d'une commune. Mme Valérie DENNI, adjointe au maire et présidente de l'OSL, a remercié les récipiendaires pour leur investissement et encourage les associations à pérenniser leur investissement.

Le maire Jean-Claude Strebler a retracé le parcours et les fonctions associatives de chaque lauréat au cours de la remise des distinctions par les élus et les représentants de la FFMJSEA.

Les récipiendaires

Association de tir :

- Grégory RINGENWALD
- Romain DURRENBERGER

L'ASM :

- Nicolas GENTNER
- Gaëtan GLATH

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers :

- Claudine WINTZ
- Virginie BOWE

Les Cyclos des Vosges du Nord :

- Jean-Claude KUNTZ
- Luc PIVETEAU

L'Office des Sports et des Loisirs :

- Jean-Marie MUCKENSTURM

La Maïstubb :

- Arlette HUMMEL
- Léone HALTER

Badminton Club de Mertzwiller :

- Philippe NENDZA

Les aviculteurs :

- Jean-Luc BELLER
- Pierre HIFF



Remise de la médaille de la famille nombreuse



Les élus ont eu la joie d'honorer de la médaille de la famille, trois mamans de la commune : **Mesdames Catherine Sola, 4 enfants, Adde Henriette, 6 enfants, Dominique Kern, 9 enfants.**

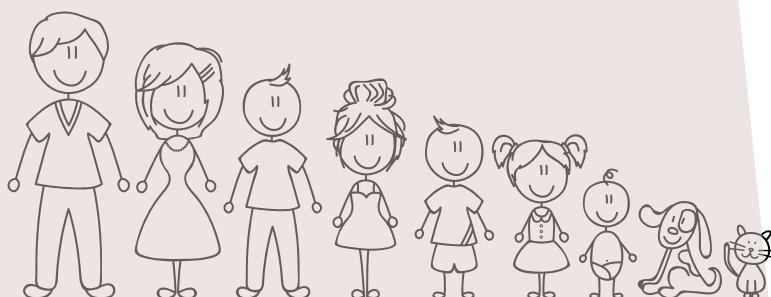
Le maire en a profité pour souligner l'importance de ce titre honorifique qui est accordé par arrêté préfectoral. En effet, la famille est la « cellule de base sur laquelle est construite la société » et il est juste qu'une distinction honorifique soit décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Cette reconnaissance témoigne de la joie et de la force qu'apportent de nombreux enfants, de la vitalité et de la richesse que la famille nombreuse apporte à la société.

Elle honore les parents « élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans. Les parents ont dû, dans l'exercice de leur autorité parentale, manifester une attention et un effort constants pour assumer leur rôle dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles. Pour mériter cette récompense, il ne suffit pas de mettre au monde des enfants, il faut encore savoir les élever et s'efforcer en toute occasion, par le conseil et par l'exemple, de leur inculquer une saine éducation morale... Le témoignage de mérite et d'estime ne peut

s'appliquer qu'aux familles méritantes et estimées telles par leurs concitoyens, il ne s'agit donc pas de faire une politique nataliste, c'est avant tout de valeur humaine qu'il est question. »

Ces conditions étant pleinement remplies par les récipiendaires, les médailles leur ont été remises avec les félicitations des élus et sous les applaudissements de l'assistance. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié partagé avec les familles qui ont entouré leur maman.



Promenade au jardin...

A la découverte de six jardins extraordinaires

Le dimanche 23 juin 2019 de 13h00 à 18h30, la commission environnement de la commune avec la participation de six propriétaires ont organisé les "jardins ouverts".

Les amateurs de jardinage et d'espaces fleuris se sont promenés à la découverte de jardins splendides qui ont ouvert leurs portes le temps d'un après-midi.

En même temps, on pouvait découvrir dans ces espaces bucoliques des expositions de peintures, de sculptures, de créations artisanales, le tout agrémenté de musique et de chants.

En effet, les enfants de l'orchestre des jeunes de l'école municipale avec la chorale de l'école élémentaire placés sous la direction de Nicolas Jean ont animé trois jardins pour le plus grand plaisir de nombreux visiteurs.

CHEZ MARIANNE ET RICHARD KAST, on découvrait un cottage à l'anglaise avec une belle pelouse parsemée de nombreux îlots fleuris. Mme Carole Eckert y exposait ses dessins faits au crayon et M. Jean-Marie Schaeffer proposait son miel 100% local.



CHEZ GERMAIN GLASER, un verger d'arbres fruitiers avec quelques plates-bandes fleuries agrémentait remarquablement les différentes peintures de Mme Nicole Munoz sur un petit fond musical de guitare. Les conscrits de la classe 2002 proposaient de se rafraîchir sur place.



CHEZ AGNÈS STREBLER on pouvait découvrir un jardin fantaisie avec près de soixante rosiers de trente variétés différentes, associés à des plantes vivaces et annuelles pour un tableau fleuri changeant au fil des saisons. Ses peintures à l'aquarelle, à l'acrylique ou au pastel étaient disséminées dans le jardin. A l'ombre des grands arbres, Louisa Kircher exposait ses sculptures et ses peintures, et Gérard Kempf ses têtes sculptées.



CHEZ ANNIE HENG, les visiteurs ont pu découvrir les aquarelles réalisées par Jean-Georges Sohn de Mietesheim, dans un espace naturel où existe une harmonie heureuse entre les espaces dédiés au potager et à la biodiversité florale. Le jardin campagnard est une véritable œuvre d'art à lui tout seul.



CHEZ LISELOTTE ET CHARLES ERNENWEIN, les peintures à l'aquarelles de Richard Pautler et les acryliques de Madeleine Ruggero apportaient un cachet supplémentaire au magnifique jardin contemporain, où sobriété et modernisme sont de rigueur, et où l'on pouvait admirer de nombreuses compositions florales. Une exposition de trois voitures de collection et de prestige se trouvait dans le fond du jardin.



CHEZ SIMONE ET ARMAND BAUMANN, « le Jardin du Schmalzbach », potager écologique en carrés permet une culture sélective et des récoltes rapides de légumes sans aucun engrais chimique. L'objectif est la culture sans traitement pour entretenir la biodiversité avec le maintien de l'équilibre faunistique.



De nombreuses connaissances du couple ont été associés à l'ouverture du jardin. Ainsi, nous avons pu y rencontrer :

- **Alfred Redelsperger** et sa marqueterie
- **Jean-Paul Royer** avec des nichoirs et des mangeoires en bois
- **Mme Royer** avec ses créations de bijoux
- **Roland Giess** et ses réalisations en tant que vitrier d'art
- **Martine Seel** avec ses peintures acryliques
- **Stéphane Klipfel** et ses peintures acryliques
- **Lucie Kraehn** et ses fusains et créations en pastels secs
- **Denis Helmer**, tourneur en bois
- **Huguette Mayeur et le groupe des tricoteuses** avec leurs réalisations en tricots et en crochets.

Un verre de l'amitié a permis de clôturer cette journée riche en échanges amicaux, conviviaux et passionnés.

Un grand merci à l'ensemble des participants : les propriétaires des six jardins, les artistes présents dans les jardins, l'orchestre des jeunes de l'école de musique, la chorale de l'école élémentaire sous la direction de Nicolas Jean, à la commission environnement et à Nicolas Jean pour la réalisation du flyer et de l'affiche.



Création et inauguration d'une place en mémoire du Colonel de Gendarmerie Arnaud Beltrame



Par délibération en date du 4 octobre 2018, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'attribuer le nom « Place du Colonel Arnaud Beltrame » à l'espace public situé à l'intersection de la rue de Neubourg et de la rue du Général Leclerc. Arnaud Beltrame a volontairement pris la place d'une otage retenue par un terroriste dans un supermarché de la ville de Trèbes. Après avoir tenté de négocier avec le terroriste, ce dernier l'a grièvement blessé avant d'être abattu par les forces de l'ordre. Arnaud Beltrame est décédé le lendemain des suites de ses blessures.



Le Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame est mort pour la France en allant jusqu'au bout de son engagement pour le pays.

Le 28 mars 2018, un hommage national a été rendu dans la cour des Invalides au lieutenant Arnaud Beltrame. A cette occasion, le Président de la République l'a fait Commandeur de la Légion d'honneur et l'a nommé colonel de gendarmerie.

La commune de Mertzwiller a voulu honorer de manière pérenne ce combattant et défenseur de nos valeurs de liberté et de fraternité, et à travers cet hommage, exprimer sa reconnaissance à l'ensemble de la gendarmerie qui paye un lourd tribut à la sécurité et à la protection des français. En 2018, ce sont au total 14 gendarmes qui sont morts en service ou en mission.

La Place « Arnaud Beltrame » a été inaugurée le samedi

22 juin en présence de nombreuses personnalités, dont le Colonel Marc Clerc commandant adjoint de la région gendarmerie Grand Est, le chef d'escadron Sébastien Brach et de nombreux gendarmes, de Madame la Sous-Préfète Chantal Ambroise, du député Frédéric Reiss, du sénateur Guy-Dominique Kennel, du Vice-Président du Conseil départemental Rémi Bertrand, Monsieur Marc Halter maire honoraire de Mertzwiller, des maires du Canton, les adjoints et des conseillers municipaux de Mertzwiller et des membres du conseil municipal des jeunes. Etaient également présents, des anciens combattants et des retraités de la gendarmerie, ainsi que les associations patriotiques, l'ordre de la Légion d'honneur et les sapeurs-pompiers de Mertzwiller et leurs porte-drapeaux.

Le Maire, Jean-Claude Strebler a retracé le déroulement de cette prise d'otage. Il a salué le courage, l'abnégation et l'acte héroïque du Colonel Arnaud Beltrame qui honore et incarne la devise de la gendarmerie « Pour la Patrie, l'honneur et le droit ».

Dans son allocution, Madame la Sous-préfète a souligné que cette nouvelle place publique racontera l'histoire d'un homme qui, grâce à son action héroïque, compte désormais pour notre pays.

La musique municipale de Mertzwiller a rehaussé la cérémonie en interprétant notamment « La marche de la gendarmerie » et la Marseillaise de Gossec.

Chers habitants de Mertzwiller, n'oublions pas cet homme et ayons une pensée pour lui en passant devant la Place du Colonel Arnaud Beltrame.



Don de Sang : un succès qui ne se dément pas

Initiés en 2017 par le Centre communal d'action sociale et organisés en lien avec l'établissement français du sang, les prélèvements de sang connaissent un succès croissant. 361 donateurs se sont présentés lors des 4 séances organisées en 2019. Ce nombre était de 336 personnes sur la période annuelle précédente, soit une augmentation de plus de 7% des donateurs en 2019.

Au total depuis 2017, ce sont 778 personnes qui se sont présentées dont 702 ont été admises à donner leur sang. Il faut savoir qu'à ce jour, aucun produit de synthèse ne peut être substitué au sang. Les besoins en sang par les établissements hospitaliers sont permanents. Les transfusions sanguines s'avèrent en effet indispensables, soit dans le cadre d'urgences médicales – accidents, accouchements, interventions chirurgicales... - ou en cas de maladies chroniques, comme les leucémies par exemple, ou certaines maladies génétiques.

Toute personne peut un jour ou l'autre avoir besoin d'être transfusée. Aussi, les membres du centre communal d'action sociale et les bénévoles qui participent à l'organisation des collectes de sang encouragent les personnes en bonne santé à donner de leur sang.

Les organisateurs vous accueilleront dans une ambiance conviviale et chaque donneur se verra offrir une collation de qualité.

Prochaines séances de don de sang.

En 2020, les séances de prélèvements auront lieu de 17 h à 20 h à l'Espace Stéphane Grappelli les lundis 9 mars, 6 juillet, 7 septembre et 7 décembre.

En 2020, nous atteindrons le 1 000ème donneur auquel nous réserverons une petite surprise. Donner de son sang est un acte de solidarité humaine. Nous vous attendons nombreux.



4^{ème} édition de la journée du livre d'occasion

Samedi 14 septembre 2019, la 4^{ème} édition de la journée du livre d'occasion organisée par la commune a permis aux amateurs de lecture de se constituer une réserve de livres à moindre coût.

Le but est aussi de permettre un temps d'échange entre les exposants et les amoureux de la lecture.

Une quarantaine d'exposants majoritairement de Mertzwiller a participé à cette bourse du livre répartie sur le parking de la mairie et place de la Liberté.

La bibliothèque municipale avec sa responsable Mme Estelle Gasser offrait gratuitement des revues et des livres sortis des rayons.

La Passerelle comptait sur les recettes de son stand pour organiser une animation avec le musicien Jean-Marie Maya et un goûter pour les résidents de la Maison de Retraite Les Hauts de la Zinsel de Mertzwiller.

L'objectif des exposants était de se délester d'ouvrages avec la perspective d'acquérir de nouveaux volumes.

Du côté des amateurs de livres, c'était un vrai plaisir de déambuler parmi les stands à la recherche de titres de son auteur préféré, de publication sur des thématiques spécifiques.

Le maire Jean-Claude Strebler, initiateur de ce rendez-vous annuel des lecteurs ne peut que se féliciter du franc succès que connaît cette animation pour la quatrième année consécutive.

Merci aux agents communaux pour la bonne organisation de cette manifestation par la mise en place des tables et des chaises.



Fête des aînés 2019

Dimanche 17 novembre, la fête des aînés de notre commune a rassemblé près de 300 convives de 70 ans et plus dans la grande salle de l'espace Stéphane Grappelli. Celle-ci s'était parée de tous ses atours pour accueillir nos séniors. Les agents communaux n'ont pas ménagé leur peine pour la fleurir sur le thème de "la balade des fleurs à vélo" qui fut une reprise de celui du fleurissement communal de l'année. L'ensemble de la municipalité a également œuvré main dans la main pour faire de cette fête une grande réussite



Le programme de la journée a démarré avec un apéritif concert de l'ensemble musical de Mertzwiller sous la baguette de Nicolas Jean. La talentueuse chanteuse Jacqueline Parzyjagla a accompagné l'EMM l'espace de quelques chansons.

Pendant ce temps, les représentants de la brigade de gendarmerie de Reichshoffen effectuaient une opération de sensibilisation avec la distribution d'une fiche d'informations portant sur des conseils pour prévenir des actes de délinquance.

Des personnalités politiques et des représentants des cultes ont pris la parole tour à tour en empruntant le micro à Monsieur le Maire qui a remercié tous les acteurs du jour pour la préparation et l'organisation de ce moment

de convivialité, en particulier la commission famille, maîtresse d'œuvre de la réception. Il a souligné la présence des jeunes du « conseil municipal des jeunes » qui ont prêté main forte à cet événement de façon remarquable. Il en a également profité pour faire un point sur l'année écoulée et parler des projets en cours.

Madame Parzyjagla a repris le micro au courant de l'après-midi, accompagnée au piano par Nicolas Jung. Ses chansons « guinguette » ont séduit la salle pendant qu'un repas gastronomique était servi par une brigade d'élus et quelques amis volontaires. De son côté, le duo de musiciens, Roland Rohdé au synthétiseur et André Wambst à la batterie, s'est chargé de recréer l'ambiance des bals populaires d'autrefois avec des chansons folk-



loriques alsaciennes, françaises et allemandes, permettant aux participants d'esquisser quelques pas de danse avec des marches, valse, tangos... Les septuagénaires de la classe 1949 ont été intronisés par des applaudissements pour leur première participation. Gilbert Waechter a poussé la chansonnette avec Roland tandis que Liselotte Ernenwein a raconté quelques blagues et lu un poème. Gérard Ketterer a présenté les activités du vélo club et retracé l'histoire du cyclisme, toujours en lien avec le thème de la journée.

Les plus âgés du jour, en l'occurrence la centenaire de l'Ehpad Madame Adèle Drago, Madame Ludiwine Glaser et Monsieur Lucien Einsetler ont été mis à l'honneur par des félicitations et la remise d'un cadeau.

Le tirage de la tombola a fait plus d'un heureux. De nombreux beaux lots offerts par les fournisseurs de la journée et autres donateurs ont pu ainsi être distribués à ceux dont ce fut le jour de chance.

Le sourire et la satisfaction des invités sur le départ fut la grande récompense des organisateurs. Ils leur donnent rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles retrouvailles gastronomiques dans la convivialité et la bonne humeur, avec une nouvelle invitée : la classe 1950.



Lancement départemental du Téléthon

Dimanche 15 septembre 2019, le lancement départemental du Téléthon 2019, porté par la coordination AFM Téléthon du Bas-Rhin Nord et la délégation des familles AFM, s'est tenu à l'espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller, attirant le soutien de nombreux visiteurs.



C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé ce lancement dont l'ambassadeur était Elliot Tranchand, un jeune garçon atteint de myopathie. Cette journée, organisée avec le soutien de la commune et de l'association Rêves représentée par Pierrette Lewandowski, a réuni les différents acteurs et réseaux de l'AFM Téléthon. L'objectif de cette journée était de communiquer sur l'importance des manifestations qui soutiennent la recherche sur les thérapies appliquées sur les enfants myopathes.

Les animations étaient nombreuses et adaptées à tous : marche du sourire, course, balade en joëlette ou en vélo fauteuil, animations virtuelles en 3D, jeux en bois géants, maquillage, tir handisport ou tir à l'arc en mousse.

Autres animations de la journée : une démonstration de l'association Handi-chien, une course de bolides non motorisés dans les rues de Mertzwiller.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu profiter de l'ambiance musicale grâce aux artistes locaux, sans oublier la présence de la chorale des enfants de l'école primaire qui à l'issue de l'inauguration a entonné «un monde à changer» de M. Pokora.



Passation de commandement chez les sapeurs-pompiers de Mertzwiller

Le samedi 1er juin s'est déroulée à l'Espace Stéphane Grappelli la passation de commandement de la section des sapeurs-pompiers de Mertzwiller entre le Lieutenant Tarcisse Klieber et le Lieutenant Maurice Walter.

Le commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers de Haguenau James Fridli a passé en revue les effectifs avec Thierry Carbiener Président du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et le maire de Mertzwiller Jean-Claude Strebler.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des sapeurs-pompiers du Val de Moder et de leur chef de corps Emmanuel Ruch, des officiers vétérans, d'une délégation de jeunes sapeurs-pompiers et des anciens pompiers de l'amicale. De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence cette cérémonie, dont le député Frédéric Reiss, le Vice-Président du Conseil Départemental Rémi Bertrand, la Conseillère Départementale Nathalie Marajo-Gutmuller, le Maire Honoraire Monsieur Marc Halter, le Maire de la commune jumelée de Burghaun Simon Sauerbier, Christian Hess le Président du « Partnerschaftsverein »



et le chef de corps des sapeurs-pompiers de Burghaun Florian Becker qui s'était déplacé avec un détachement d'une vingtaine de pompiers.

Le lieutenant Tarcisse Klieber a vécu toutes les modernisations du matériel et les évolutions des services de secours qui ont abouti à la départementalisation. Il totalise 44 ans en qualité de sapeurs-pompiers volontaire actif et a été promu au grade de Capitaine honoraire par le Président du SDIS Monsieur Thierry Carbiener.

Le Maire Jean-Claude Strebler a souligné que par son engagement sans faille, le Lieutenant Tarcisse Klieber a incarné avec constance la devise des pompiers « courage et dévouement ».

Cette cérémonie émouvante de haute tenue a été agrémentée par l'ensemble musicale de Mertzwiller qui lui a donné une solennité supplémentaire. Tous les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la commune.



Périscolaire

Comme chaque année, septembre est le mois de la rentrée scolaire et de la reprise du périscolaire géré par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Le site de Mertzwiller accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans, les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la pause méridienne, mais également après l'école jusqu'à 18h30. Il y a actuellement 60 enfants les midis (dont 10 maternelles) et environ 33 enfants le soir (dont 10 maternelles).

Après un temps d'adaptation, pour les nouveaux venus, mais également pour que les plus anciens puissent reprendre leurs marques, les enfants ont commencé à faire des activités autour du thème de l'année: Le voyage autour du monde.

Ce thème est l'aboutissement d'une réflexion de l'ensemble des équipes d'animation de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, autour de la laïcité, du vivre ensemble, du respect de l'autre, et comment transmettre ces notions aux enfants. L'équipe du périscolaire de Mertzwiller a souhaité transmettre ces valeurs par le biais du voyage et de la découverte de l'autre.

Pendant plusieurs semaines, les enfants ont donc pu « visiter » la France à travers différentes animations: dessiner une carte de France géante, parler des différentes régions, peindre des drapeaux, construire des monuments français avec des légos, etc... selon le niveau de chacun. En effet, il est primordial de connaître un peu mieux le pays où l'on vit, pour ensuite, « visiter » d'autres pays.

Certains enfants ont souhaité partager leurs connaissances sur des animaux au travers d'exposés, puis ils



se sont amusés à situer l'origine de ces derniers sur le planisphère et le globe terrestre du périscolaire.

En octobre et novembre, après concertation avec les enfants, c'était la « visite » des États-Unis. Pour ce faire, bricolages, échanges et créations diverses et variées ont été réalisés. En décembre, les enfants de maternelle ont « visité » le Canada, pour un Noël féérique, tandis que les plus grands ont fait des activités autour du thème « Noël dans le monde ».

Contact :
Accueil périscolaire de Mertzwiller, 03 88 90 13 27 ou
perisco-mertzwiller@ccpaysniederbronn.fr

Partenariat Maison de la Nature-Mairie- École maternelle

Les élèves des 5 classes de l'école se sont rendus à pied, à deux reprises, sur le site du Moulin de Mertzwiller, au courant du premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020. La commune a le projet de réhabiliter ce site et de favoriser les relations intergénérationnelles grâce à ce lieu de partage et de nature.



Camille, Magali, et Max, les animateurs, Gaspard le renard et Fripouille la grenouille, nous y attendaient pour faire des expériences sur les 5 sens.

✈ Le goût...

Nous avons goûté de la tisane bien chaude au thym et au sucre pour nous réchauffer.



✈ La vue...

Nous avons cherché des éléments de la nature (feuilles, fleurs, fruits, branches...) correspondant à des couleurs définies sur des petits cartons.

Nous avons choisi quelques uns de ces éléments et les avons collés sur un carton préparé (scotch double-face.)



✈ Le toucher...

Camille et Magali ont préparé des sacs contenant différents objets: nous avons plongé nos mains pour trouver ce que les sacs contenaient :



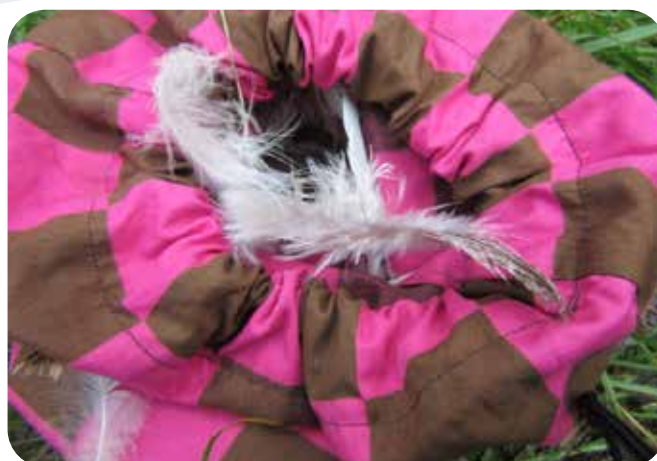
Des plumes : c'est doux, c'est léger ;

Des pommes de pin : ça pique, il y en a beaucoup ;

Un caillou : c'est lisse, c'est froid ;

Une coquille d'escargot : c'est petit, il y a des bosses, il n'y en a pas beaucoup ;

Des "cheveux" d'épis de maïs : c'est molletonné, c'est mou, c'est bizarre. Ce dernier sac était très difficile à reconnaître.





Pour que Gaspard n'ait pas froid cet hiver, nous lui avons préparé un lit douillet fait de cheveux de maïs et de plumes et une couverture de feuilles bien chaude.



✈ L'ouïe...

Camille et Magali nous ont fait écouter les bruits de la Nature et des petits instruments.



✈ L'odorat...

Nous avons préparé des parfums pour que Gaspard et Fripouille sentent bon pendant l'hiver. Nous avons choisi différents éléments naturels et les avons écrasés avec un bâton.



Activités périscolaires : Atelier peinture avec Madame RUGGERO



École élémentaire LA BUISSONNIÈRE

15 rue du Lin • 67580 MERTZWILLER • 03 88 90 31 32 • ecole.mertzwiller@wanadoo.fr

Cette année scolaire, **172 élèves** sont répartis dans **8 classes**.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Directeur : Christian Pusca

Psychologue scolaire : Karen Teboul

Maître E spécialisé : Jean-Louis Hauser

Maîtresse U.P.E.2.A. (élèves allophones)
à mi-temps : Françoise Henninger

Maîtresse remplaçante (ZIL) : Aurore Thalgot

A.V.S./A.E.S.H. :

Isabelle Krauth ; Sandrine Muller ; Corinne Bonzon

Les professeurs et les effectifs

21 CP Véronique Denis

20 CP-CE1 Caroline Brendel-Koehler

21 CE1 Gaëlle Régnier

22 CE1-CE2 Emmanuelle Belle

22 CE2 Amandine Fleckinger

22 CM1 Laëtizia Zentz

23 CM1-CM2 Laurent Denis

22 CM2 Christian Pusca et Victoria Glath

Nous félicitons et remercions les nouveaux parents d'élèves élus

Marie-Noëlle Busché - Virginie Wetzel - Aline Varga -
Cindy Burckel - Anne Kaufmann - Wahiba Zaguirri - Sophie
Eckart - Julie Probst et Pavy Christelle (suppléante)

Quelques temps forts programmés

Comme tous les ans de nombreuses activités culturelles et sportives sont proposées aux élèves dans le cadre du **nouveau projet d'école 2019-2022**, citons-en quelques-unes :

- La chorale et l'orchestre à l'école sur le temps scolaire et périscolaire avec les professeurs de l'école de musique
- Participation au TÉLÉTHON du 13 décembre 2019 à

l'Espace GRAPPELLI

- Participation à de nombreux concours (cette année, par exemple, obtention d'un Prix Académique pour les CM2 de Laurent Denis au « Printemps de l'écriture »)
- Participation au « nettoyage de Printemps »
- 10 séances de natation pour toutes les classes
- Projet « École et cinéma » et spectacles à la Castine à Reichshoffen
- Nombreuses sorties et visites culturelles
- Rencontres sportives tout au long de l'année
- Participation des CM2 aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai
- Rencontres et chants avec nos aînés à la Maison de Retraite
- Les évaluations début CP, mi-CP et CE1 sont désormais nationales et de précieux indicateurs.

Nous remercions particulièrement

- Les parents d'élèves actifs qui accompagnent ou aident aux activités diverses
- La Commune pour les investissements et travaux réalisés.
- Jean-Paul Schaefer pour ses actions tous les ans si importantes pour nos enfants !
- Le R.A.I. (Réseau d'Animation Intercommunal) qui propose tous les ans des activités et animations sur le temps scolaire ou périscolaire.
- Les agents de service et le personnel communal pour la qualité de leur travail et de nos relations.
- Notre bibliothécaire, madame Estelle Gasser, qui accueille tous nos élèves et leur donne le goût de la lecture.

Nous souhaitons à tous nos élèves une année scolaire pleine de réussite tant sur le plan pédagogique que sur celui de l'épanouissement personnel et citoyen.

Le directeur, **Christian Pusca**



Collège Jacques Tati - Mertzwiller

Une rentrée sans fausse note

Le collège Jacques Tati de Mertzwiller a débuté l'année sur une première note de nouveauté en participant à l'initiative lancée par le gouvernement: la rentrée en musique. Les élèves du collège inscrits à l'École de Musique de Mertzwiller - guidés par le directeur de l'École - ont en effet mis à profit leurs talents pour offrir un moment de plaisir tout en musique pour bien commencer l'année. Sur le temps de la pause méridienne, dans la cour de récréation, c'est donc avec joie que petits et grands ont pu les entendre reprendre en concert des titres iconiques comme *Eye of the Tiger* de Survivor ou encore *Another One Bites the Dust* du groupe Queen.

La sécurité avant tout

Pour la sécurité de tous, le parvis devant le collège va faire l'objet de quelques aménagements pour une mise en conformité : des barres vont être installées du côté route à la sortie pour éviter les accidents.

Des vitamines dans l'assiette

À la cantine du collège Jacques Tati, la nouveauté est là aussi présente. Un bar à salades a vu le jour en ce début d'année, dans une démarche de rééquilibrage alimentaire. Crudités, soupes et salades composées sont ainsi laissées à la disposition des élèves et à volonté, afin de les inciter à consommer en quantité des aliments frais et sains.

La solidarité est de mise

Sous l'impulsion du CVC (Conseil de la Vie Collégienne), les élèves de 3^{ème} ont cette année pour projet de participer à la course du Muscle lancée par le Téléthon des Écoles, afin de manifester leur solidarité envers les enfants en situation en handicap, et tenter même, pourquoi pas, de réunir des fonds pour l'association. Une initiative qui s'intègre parfaitement dans le Parcours Citoyen et le Parcours de Santé !

Des pauses bien occupées

En cette nouvelle année, durant la pause méridienne, les élèves ont l'embaras du choix pour s'adonner à des activités. De nombreux clubs sont à leur disposition : club Jeux et français, club manga, club Loup Garou, club jeux de société, club informatique, maths et jeux, club Échecs, club discussions, club physique... Ils permettent une éducation par le jeu, une ouverture à la culture, ainsi que le développement de compétences sociales chez les élèves.

Avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), les sportifs de tout genre y trouveront également leur compte avec une activité sportive mise à l'honneur chaque jour de la semaine. Les élèves mélomanes auront quant à eux la possibilité de mettre à profit leurs talents à la chorale le lundi et le jeudi.

De nombreux projets pédagogiques qui se profilent...

Cette année encore, de nombreux projets pédagogiques verront le jour.

Un voyage est prévu à Speyer avec tous les 6^{ème} pour découvrir le musée technique de la ville, sa cathédrale, son aquarium et développer l'autonomie de ces nouveaux collégiens, ainsi que de nombreuses sorties tout au long de l'année. Parmi elles, on peut mentionner la découverte d'édifices religieux du Moyen-âge à Haguenau dans le cadre du cours de religion ou bien de châteaux forts au Fleckenstein dans le cadre de celui d'histoire/géographie, le visionnage de la pièce de théâtre William Shakespeare's *World* pour les 3^{ème} anglophones, ou encore une sortie au jardin écologique d'Obersteinbach avec des 4^{èmes}.



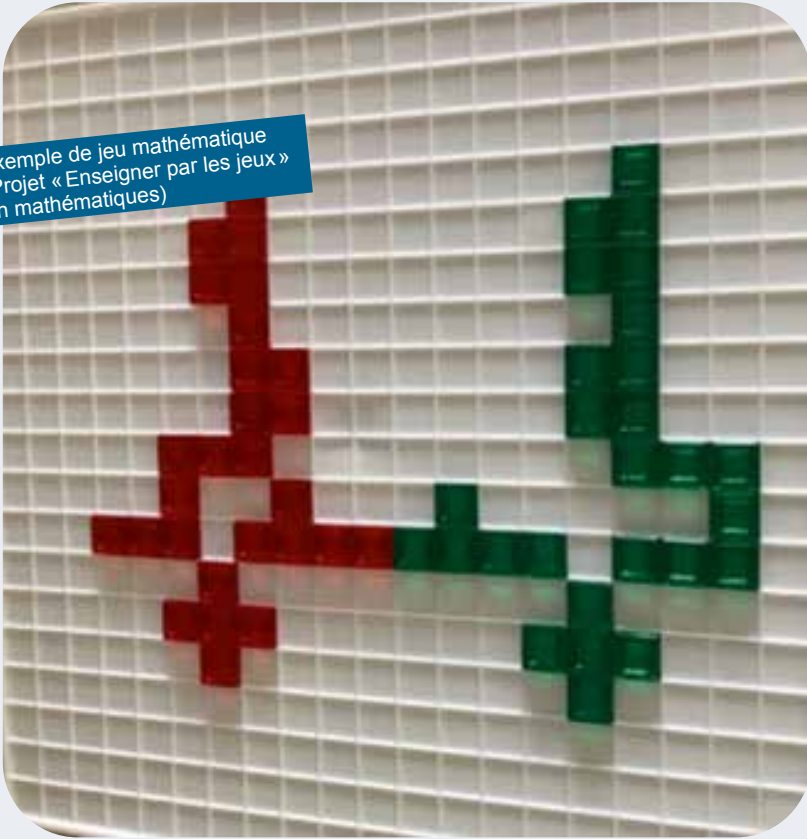
Les compétiteurs pourront également exprimer leurs talents au travers de divers concours : concours Castor Informatique et Algoréa en programmation, concours Course aux Nombres pour s'affronter en calcul mental, Olympiades de latin... Certains autres seront même acteurs dans la remise de certains prix, comme le Prix Mangawa, qui récompense des mangas parmi 3 sélections, ou encore le Prix du Livre « Sciences pour tous ».

En maths, le projet expérimental « Enseigner par les jeux », initié l'année dernière, se poursuit. Il a pour but de développer les compétences mathématiques des élèves avec une approche ludique, qui laisse place à l'essai et à l'erreur et favorise l'autonomie et le travail en groupe.

Pour finir, de nouveaux élèves du collège participeront à « Collège au Cinéma », un dispositif lancé par le gouvernement pour initier les élèves à cette forme d'art.

Une nouvelle année qui promet donc d'être riche en découvertes pour les élèves du collège Jacques Tati !

Exemple de jeu mathématique
(Projet « Enseigner par les jeux »
en mathématiques)



Deux dates à retenir pour 2020 :

- **Vendredi 17 janvier 2020** : cérémonie de remise de diplômes pour les anciens élèves de 3^{ème}
- **Vendredi 5 juin 2020** : Portes Ouvertes



Robot Thymio
(Enseignement
de la programmation)

Bibliothèque municipale - travaux de rénovation



Après les travaux d'isolation et de mise en accessibilité réalisés en 2017 et 2018, la commune a engagé de nouveaux travaux à bibliothèque pour agrémenter les lieux et assurer le meilleur accueil possible aux usagers et un meilleur confort de travail à la bibliothécaire.

Durant la période estivale, des citations de plusieurs écrivains ont été peintes sur les murs de la bibliothèque. Ces citations soulignent l'intérêt qu'il convient de porter à la lecture qui nous aide à grandir et est source de bonheur pour ceux, jeunes et adultes, qui s'y adonnent.

Les citations sont les suivantes :

- Je suis convaincu d'une chose : un livre doit être la hache qui brise en nous la mer gelée. (Franz Kafka)
- Certains livres sont faits pour être goûtés, d'autres pour être avalés, et un petit nombre sont faits pour être mâchés et digérés. (Francis Bacon)
- Quand je pense à tous les livres qui restent à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux. (Jules Renard)
- Les livres nous charment jusqu'à la moelle, nous parlent, nous donnent des conseils et sont unis à nous par une sorte de familiarité vivante, harmonieuse. (Francesco Petrarca)
- Les livres se classent en deux groupes ; les livres du moment et les livres de toujours (John Ruskin)
- Un homme qui ne lit pas de bons livres n'a aucun avantage par rapport à celui qui ne sait pas lire. (Mark Twain)
- De bons amis, de bons livres et la conscience somnolente, voilà le secret du bonheur. (Mark Twain)
- Ne lisez pas comme les enfants lisent, pour vous amuser, ni comme les ambitieux lisent, pour vous instruire. Non. Lisez pour vivre. (Gustave Flaubert)
- Le lecteur - je veux dire le vrai lecteur- est presque toujours un ami. Il est allé choisir le livre, il l'a emporté sous son bras, il l'a invité chez lui. Il va le lire en silence, installé dans le coin qu'il aime, entouré de son décor familial. (Marcel Pagnol)

travaux ont consisté à réaliser une couverture en tôle galvanisée afin de reprendre l'épaisseur de la rehausse de soutènement et permettre la mise en place d'une isolation extérieure et d'un bardage. Le nouveau puits de lumière offre une transmission lumineuse de 80% et abaisse l'intensité acoustique générée par la pluie. Pour une aération efficace, un système électrique permettra d'ouvrir le lanterneau au moyen d'un moteur alimenté par de l'énergie photovoltaïque.

Une nouvelle structure d'éclairage à leds a également



été mise en place. Elle améliore le confort visuel des agents et des usagers de la bibliothèque, permet des économies d'énergie et limite les travaux d'entretien.



Le coût global des travaux réalisés en 2019 s'est élevé à 18 563 € ttc.



Par ailleurs, le puits de lumière au niveau de l'accueil était troué depuis de nombreuses années. Pour remédier aux infiltrations d'eau et aux moisissures autour du dispositif, un nouveau puits de lumière a été mis en place. Les

L'année 2019 fut rythmée par de nombreuses expositions variées et créatives (les mangas, les abeilles, la biodiversité, le recyclage, le landart...) ceci grâce à une collaboration active entre la bibliothèque, l'équipe enseignante et l'atelier de peinture.

D'ailleurs, l'exposition des abeilles fut la plus complète en associant documentations et animations. L'intervention de l'apiculteur, monsieur **Jean-Marie Schaeffer**, y contribua en permettant aux élèves de profiter de son précieux savoir et savoir-faire.

L'heure du conte s'est également imposée comme le rendez-vous des enfants. Ceci grâce à notre conteuse, M^{me} **Sarah Reichart**, qui maîtrise l'art de captiver son jeune auditoire.

La bibliothèque se transforme aussi tout au long de l'année en salle d'exposition et présente les travaux des jeunes artistes de l'atelier de peinture de madame **Madeleine Ruggero**.

Je remercie tous ceux qui se sont joints à moi cette année pour animer la bibliothèque et je vous souhaite une bonne année 2020.



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?



La Mission Locale d'Alsace du Nord : Entreprends ton avenir !

Depuis 1992, la Mission Locale d'Alsace du Nord accompagne les jeunes de 16 à 25 ans du territoire pour leur permettre de devenir autonome, par l'accès à la formation, l'emploi, mais aussi en les aidant à résoudre les difficultés du quotidien (logement, mobilité, etc.). Inscrit dans le réseau national des 450 Missions Locales de France, elle met en œuvre à la fois des dispositifs nationaux que lui confie l'État, mais également des mesures locales et saura vous orienter vers les partenaires du territoire pour trouver toutes les solutions à vos besoins. Structure labellisée "Information Jeunesse", elle apporte une information gratuite, égale et de qualité à la jeunesse sur l'ensemble du territoire.

Cette association reçoit tous les ans 15% des jeunes d'Alsace du Nord et accompagne près de 2500 d'entre eux. Quel que soit le niveau scolaire, les difficultés rencontrées ou le projet, tous les jeunes de 16 à 25 ans sont reçus.

La démarche est simple et se veut adaptée aux jeunes. Elle part avant tout d'une démarche volontaire de la part de celui ou celle qui pousse la porte. « *On ne vient à la Mission Locale que par la seule contrainte que représente son envie d'avancer !* »

En poussant la porte de la Mission Locale, vous serez accueilli(e) par un(e) chargé(e) d'accueil, pour apporter les premières réponses à vos questions. Il vous sera ensuite proposé de rencontrer un conseiller dans une des 5 antennes ou 14 permanences de la Mission Locale. La personne qui vous recevra, restera, dans la mesure du possible, votre conseiller référent pendant toute la durée de l'accompagnement. Cette particularité est très appréciée : « *Mes démarches sont plus efficaces, puisque je n'ai pas besoin de ré expliquer à chaque fois ma situation* », dit par exemple Noémie, 19 ans, qui cherche à se former et trouver du travail dans la vente.

À cette réalité se rajoute le fait que la prise en charge sera globale et adaptée à vos besoins. Ainsi, après avoir fait le point sur votre situation, votre conseiller référent définira avec

vous les étapes de votre parcours pour arriver à l'objectif que vous vous serez fixé. Ce parcours inclura toutes les dimensions de votre projet et de votre situation personnelle et vous aidera à devenir autonome.

Ainsi, on pourra vous proposer de définir votre projet professionnel, d'envisager un retour en formation, de chercher des solutions pour être mobile, de répondre à vos questions de santé ou de logement... Bien sûr, le conseiller en Mission Locale n'est pas Superman. C'est par sa connaissance fine des différents dispositifs qui existent et du réseau des acteurs du territoire vers lesquels il vous orientera si nécessaire, qu'il vous permettra de trouver les solutions.

La Mission Locale d'Alsace du Nord met à votre disposition de nombreux dispositifs d'accès à l'emploi ou à la formation. Mise en relation avec des employeurs, accompagnement intensif, contrats aidés, etc..., cet accompagnement vous permettra de trouver une solution adaptée à vos besoins.

Pour assurer la qualité de son intervention, la Mission locale est certifiée Qualité de Service pour l'«Accompagnement individualisé des personnes en parcours d'inclusion socioprofessionnelle active» depuis 2017, preuve qu'elle met tous les moyens en œuvre pour accompagner aux mieux les jeunes du territoire.

Au sein de la communauté de communes du pays de Niederbronn, sur les 234 jeunes du territoire, dont 82 nouveaux inscrits, qui ont bénéficié du service de la mission locale durant les 12 mois passés, 12% ont accédé à une formation, 42% à un emploi et 7% à un contrat en alternance.

Sur la commune de Mertzwiller, ce sont 46 jeunes qui ont été accompagnés par la Mission Locale sur cette même période.

Alors si comme eux, vous avez envie de vous en sortir, comme le dit l'affiche de la Mission Locale : « *Entreprends ton avenir ! Ils sont là pour toi.* »

Les chiffres indiqués sont ceux de 2019

Elles vous renseignent...

Conseillères :

Caroline LIGNON et Séverine DEHLINGER

Chargée d'accueil : Caroline MAIER

Conseillère « Initiative pour l'Emploi des Jeunes » : Annick SANDEL

24 rue de la Liberté à Reichshoffen - 03 88 80 81 11

Mail : contact@mlalsacenord.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- Accueil uniquement sur rendez-vous :
- à **Gundershoffen et Niederbronn-les-Bains**, les mardis de 9h à 12h (en alternance),
- à **Durrenbach**, les mardis de 14h à 16h30
- à **Mertzwiller**, les vendredis de 9h à 12h





Paroisse protestante de Mietesheim-Mertzwiller



Nous vivons chaque année la veillée de Noël le 24 décembre à 17h à l'église animée par les jeunes. De manière hebdomadaire, lorsque les cloches sonnent à l'église protestante le dimanche matin,

c'est l'heure du culte. Un temps pour se ressourcer avec Dieu et se connecter aux autres de manière solidaire et fraternelle. La vie de la paroisse ne s'arrête pas là.

La paroisse protestante propose de manière régulière des activités comme le café œcuménique, le Club pour les enfants pendant les vacances scolaires, des temps de prières. Fraternelle bienvenue, petits et grands, à tous ces événements !

Durant 2020, deux événements incontournables nous réuniront : la soirée tartes flambées du 1^{er} mai et la fête d'été du 7 juin. Notez-vous d'ores et déjà ces temps de fête et de rencontres.

Vous êtes tous les bienvenus pour découvrir, vivre les activités qui permettent de développer sa foi, se rencontrer, échanger, passer un bon moment ensemble comme aux temps : du groupe des dames (Frauenverein, le premier jeudi du mois de 14h-16h) ; du catéchisme (pour les jeunes de 11 à 14 ans qui se préparent au baptême ou à la confirmation) ; soutenir la communauté par le bénévolat (service d'église, entretien des bâtiments église, foyer, cimetière). La paroisse est vivante grâce à l'engagement de chacun. Nos remerciements chaleureux sont adressés à toutes celles et tous ceux qui se mobilisent tout au long de l'année pour faire vivre l'église locale.

Si vous souhaitez plus d'informations, pour un baptême ou un mariage, vous inscrire à la paroisse, avoir le journal local ou soutenir la communauté, il vous suffit d'appeler le numéro paroissial **03 88 90 30 06** ou par mail : **paroisse.mietmertz@orange.fr** ou sur Facebook page paroisse protestante Mietesheim-Mertzwiller.

Que Dieu vous bénisse et meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année.

Barbara Guyonnet, Pasteure de l'Uepal

Paroisse catholique de Mertzwiller



En 2019, le conseil de fabrique de la Paroisse Saint Michel de Mertzwiller a continué à entretenir et mettre en valeur son patrimoine. Plusieurs moments festifs et de rencontres ont également su prouver l'attachement des bénévoles à notre Paroisse.



En 2018, le plafond d'une pièce du rez-de-chaussée du presbytère a subi d'importants dégâts des eaux. Ainsi, c'est au mois de février que des travaux de réfection ont été entrepris pour

rénover notre salle de réunion au rez-de-chaussée mais également la salle de bain et la cuisine du logement réservé à notre prêtre étudiant à l'étage. Reprise d'une structure et création d'un plancher bois, faux plafond, renouvellement carrelage et revêtement de sol, sanitaire, mise aux normes

électriques, remise en peinture..., autant de travaux pour une somme de près de 30000 € qui ont permis de donner un nouveau souffle à des locaux devenus vétustes.

Dans le même temps, les membres du conseil, avec l'aide de bénévoles engagés, ont entrepris le rafraîchissement de l'appartement contigu au foyer Don Bosco. Après une remise en peinture et la pose d'une nouvelle tapisserie, cet appartement d'une surface de plus de 100m² est désormais prêt à accueillir un nouveau locataire. J'en profite pour remercier Armand qui nous a été d'une aide précieuse.

En toute fin d'année, c'est le parvis de l'entrée arrière de l'église qui a été entièrement réaménagé. Ce chantier avait déjà été évoqué à plusieurs reprises lors de nos réunions. En effet, la formation de trous ainsi que de



nombreuses irrégularité des dalles faisaient courir un risque de chute pour nos paroissiens. Hubert a eu la belle idée d'intégrer directement dans le parvis le monogramme du Christ juste devant l'entrée. Le chrisme est le symbole de la religion chrétienne mais aussi un symbole de protection.

Côté investissement pour le cimetière, et à la suite de nombreuses demandes de dépôt d'urnes funéraires, nous souhaitons répondre à cette attente en installant un nouveau columbarium. Des devis sont en cours pour accueillir des urnes supplémentaires.

Les matinées d'entretien des allées du cimetière - dont la paroisse est propriétaire - font chaque année partie de nos rendez-vous.

A chaque rendez-vous nous, une dizaine de participants bénévoles répondent à l'appel du conseil de fabrique. Ils arrivent tous munis de balais, de pelles, de râteliers, d'outils de désherbage comme des grattoirs, des griffes, ainsi que de poubelles et de brouettes, bien décidés à éradiquer les mauvaises herbes.

Cette tribune est aussi une nouvelle l'occasion de rappeler les obligations des uns et des autres dans le domaine de l'entretien du patrimoine de la communauté catholique. Le cimetière appartient à la paroisse et est géré par le conseil de fabrique avec l'obligation d'un entretien régulier consistant à la tonte des espaces verts, la taille des haies, le balayage des allées, à travers deux séances collectives à Pâques et à la Toussaint, programmées la semaine précédant ces fêtes religieuses. Au niveau des sépultures, l'entretien autour des tombes incombe en revanche aux familles des défunts.

À l'issue de ces matinées de nettoyage, les bénévoles, que nous remercions chaleureusement, se retrouvent au foyer Don Bosco autour du verre de l'amitié.

Des moments qui permettent de rencontrer toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

En plus de notre traditionnelle soirée tarte flambée de septembre qui a connu un beau succès, nous avons eu, cette année, le plaisir de vous accueillir à l'Espace Stéphane Grappelli le 1^{er} dimanche de décembre pour partager le repas paroissial qui se déroule tous les deux ans. Au menu : un couscous royal préparé par le traiteur Paulus de Niederschaeffolsheim. Vous avez été nombreux à avoir répondu à notre invitation. Merci à tous d'avoir été présents. Il est sympathique et chaleureux de se retrouver autour d'un bon repas pour passer quelques instants ensemble, en toute convivialité.

Départ du Père Saint-Cyr et accueil du Père Zéphirin



Le Père Marcel Saint-Cyr Konzelo Sambia a été appelé à d'autres fonctions dans notre Diocèse. Il rend désormais service dans un EPHAD de la région de Strasbourg. Nous lui avons adressé un très grand merci pour sa disponibilité et son sourire, le 27 octobre 2019 à l'église de Mertzwiller. Il a laissé à la communauté catholique un très bon souvenir.

Ce même dimanche, nous avons accueilli le Père Zéphirin Dabata Kahoun du Burkina-Faso que le Diocèse a bien voulu nous envoyer. Le Père Zéphirin réside au presbytère de Mertzwiller. Il est né le 27 novembre 1973. Ordonné depuis décembre 2000 dans le diocèse de Dédougou au Burkina-Faso. Il suit actuellement un cursus de Doctorant en philosophie à l'Institut Catholique de Paris, Avant de venir à Mertzwiller il travaillait en pastorale à Chatou dans le diocèse de Versailles.

Le Club Arc en Ciel : l'œcuménisme avec les enfants

Depuis plusieurs années, des enfants catholiques et protestants se retrouvent pendant une journée, lors des vacances scolaires pour partager un moment de jeux de découverte et de bricolage. Cela fait plus de douze ans que le club «Arc-en-ciel» existe à Mertzwiller et plus de quatre ans le club «Amuse-toi - amuse-foi» fait des heureux à Gundershoffen sur le même principe. Pour plus de dynamisme, les deux clubs ont fusionné fin juin dernier.

Le thème de l'année se porte sur les émotions : savoir les reconnaître et essayer de les gérer pour ne pas s'en laisser submerger. Une journée a déjà eu lieu pendant le mois d'octobre et d'autres s'annoncent prochainement : le 19 février 2020 au foyer protestant de Mertzwiller, le 22 avril 2020 au foyer protestant de Gundershoffen et le 10 juin 2020 au foyer protestant de Mertzwiller. Ce sont comme toujours des journées œcuméniques ouvertes à tous les enfants de 6 à 12 ans.

Comme chaque année, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement les membres du conseil de fabrique Paul, Francis, Hubert et Joseph, qui font preuve d'une disponibilité quasi quotidienne et très soutenue avec discrétion et efficacité. Merci également à tous les bénévoles qui sont les artisans du dynamisme de notre paroisse.

Associés au curé Gilles Vieille-Cessay, au diacre Antoine et au prêtre Zéphirin, les membres du conseil de fabrique vous souhaitent une belle et heureuse année 2020 !



Mot de la présidente de l'OSL



L'Office des Sports et des Loisirs (OSL) de Mertzwiller compte désormais 25 associations.

Nous souhaitons la bienvenue à l'association « Rêves » qui a intégré l'OSL courant 2019.

Notre assemblée générale s'est tenue le 28 janvier 2019.

Il en résulte le conseil d'administration suivant :

BUREAU :

- Valérie DENNI : Présidente
- Lucien KOLB : Vice-Président
- Gérard NICHTS : Trésorier
- Raymonde DENTINGER : Secrétaire

Assesseurs :

- Simone LEINGANG
- Jacky MICHEL
- Jean-Marie MUCKENSTURM
- Michèle SCHMITT
- David LACOURT

Merci à David LACOURT, membre des ' Los Amigos ' d'avoir souhaité de faire partie du conseil d'administration de l'OSL.

Je tiens à féliciter tous ceux qui œuvrent pour l'animation de notre association, vice-président, secrétaire, trésorier et assesseurs, leur action est essentielle au bon fonctionnement de notre association. J'ai avec moi une for-

midable équipe en qui j'ai la plus grande confiance pour remplir notre mission d'offrir aux habitants de Mertzwiller de magnifiques manifestations tout au long de l'année.

Une association ne sert à rien s'il n'y a pas un engagement de ses adhérents : la principale richesse d'une association est la ressource humaine bénévole. Vous êtes tous la raison d'être de l'OSL et votre participation aux différentes manifestations est un gage de succès et de pérennité de l'OSL. Nous nous devons d'être un groupe riche et dynamique qui grandit du succès de chacun de ses membres.

J'aimerais remercier toutes les associations membres activement engagées au sein de l'OSL.

Je souhaite également remercier les agents communaux qui, de manière efficace, apportent à l'OSL toute l'aide logistique nécessaire à la mise en place des manifestations.

J'anticipe l'année 2020 avec un optimisme et un enthousiasme que j'espère contagieux. N'hésitez pas à vous engager auprès de l'OSL et de son conseil d'administration.

En conclusion, je compte sur vous tous pour dynamiser notre association, pérenniser nos manifestations existantes et pourquoi pas en créer d'autres.

Les membres du conseil d'administration et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2020 qui s'ouvre devant nous. Qu'elle vous apporte épanouissement, bonheur et succès dans tout ce que vous entreprendrez, qu'elle vous donne l'envie de croire en l'avenir, l'envie d'être dans l'action, l'envie de dire oui à notre association en mouvement, oui à notre association toujours en avant.

Bonne et heureuse année 2020

Valérie DENNI
Présidente de l'OSL



Don de l'OSL à l'association La Passerelle : 17 mai 2019

Dans le respect de la tradition de Noël, symbole de la générosité et de la solidarité, l'OSL a choisi cette année l'association La Passerelle comme récipiendaire de la recette de la réservation des tables du marché de Noël 2018.

C'est le 17 mai 2019 que les représentants du conseil d'administration de l'OSL ont procédé dans la salle du conseil municipal à la remise d'un don de 400€ à la Présidente de la Passerelle Anissa Durrenberger, accompagnée de quelques bénévoles, en présence du maire Jean-Claude Strebler.

En préambule, la Présidente Valérie Denni a remercié l'ensemble des personnes impliquées dans la réussite du Marché de Noël. Les membres de l'OSL avaient décidé à l'unanimité l'attribution de la recette à la Passerelle, association à vocation sociale, engagée auprès des résidents de l'Ehpad des Hauts de la Zinsel dans le cadre de diverses animations.

Le maire Jean-Claude Strebler a soutenu cette initiative de soutien à une association locale qui œuvre pour nos aînés en dynamisant et agrémentant leur vie quotidienne.



Un moment de convivialité et de partage autour d'un repas a succédé et conclu cette sympathique cérémonie.

Pour l'OSL : **Raymonde DENTINGER, secrétaire**

La retraite aux flambeaux : 13 Juillet 2019 avec l'OSL

Le ciel menaçant n'a pas coupé les ailes aux organisateurs, aux membres bénévoles de l'OSL et aux agents communaux pour la préparation active et dans la bonne humeur de cette soirée festive du 13 juillet.

L'arrivée des premiers participants a chassé les nuages résiduels et donné le coup d'envoi des festivités.

Buvette et petite restauration assurées par l'OSL, café et gâteaux proposés par les conscrits de la classe 2002 ont contribué à calmer les premières fringales en attendant le coucher du soleil.

A la tombée de la nuit, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ont distribué lampions et flambeaux aux enfants et aux adultes ; puis le cortège de lumières encadré par les pompiers s'est étiré pour rejoindre la route de Mietesheim, lieu de tir du feu d'artifice.

Le spectacle pyrotechnique a démarré vers 23 heures et nos artificiers ont mis tout leur savoir faire à la réussite de ce spectacle grandiose et éblouissant qui a émerveillé petits et grands.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un verre ou d'une pâtisserie le long des berges de la Zinsel.

Nous devons la réussite de cette manifestation à la mobilisation des associations de l'OSL, à la disponibilité des agents municipaux et à l'engagement des sapeurs-pompiers qui ont assuré la sécurité : grand merci à tous !

Pour l'OSL : **Raymonde DENTINGER, secrétaire**



La journée des présidents des associations de l'OSL : 25 Août 2019

En 2019, c'est l'Association de Tir qui s'est lancée dans l'aventure d'assurer l'accueil des Présidents de l'OSL ou de leurs représentants pour leur rencontre annuelle avant la rentrée, évènement majeur dans la vie de l'OSL.

Une grande première et un défi relevé avec brio en cette journée estivale par l'équipe du Tir présidée par Frédéric Kaiser et dynamisée par sa trésorière Simone Leingang.

La Présidente de l'OSL, Valérie Denni, entourée des membres du conseil d'administration, a prononcé le discours de bienvenue et excusé le maire Jean-Claude Strebler empêché. Elle a salué et remercié les associations présentes : Los Amigos, le Badminton, le CVNM, l'amicale des sapeurs-pompiers, le Théâtre Don Bosco, les aviculteurs, l'EMM, la Passerelle, 1.2.3.Danse, et bien sûr l'OSL

et l'hôte du jour, la société de tir. Les remerciements ont été adressés aux membres du conseil d'administration pour le travail accompli ainsi qu'aux présidents des associations de l'OSL présents pour leur implication dans leurs propres associations dont le rôle est primordial dans la vie de la communauté.

S'en est suivi le mot d'accueil du Président du Tir aux forces vives du monde associatif local. Puis la journée s'est déroulée dans la plus cordiale ambiance autour du succulent sanglier à la broche concocté par des experts en la matière. Le soleil et le ciel bleu ont rajouté une note de joie et de bonne humeur supplémentaires à ce moment de convivialité apprécié par tout le monde.

Pour l'OSL : **Raymonde DENTINGER, secrétaire**



Le défilé du messti avec l'OSL

Dimanche 20 octobre 2019, les associations membres de l'OSL ont convié les habitants de Mertzwiller à assister au défilé du Messti, traditionnelle fête populaire du village.

Quelque 18 associations ont rivalisé d'ingéniosité et de créativité pour illustrer le thème de l'année : « Le Messti fait son tour du monde », et ont constitué un cortège haut en couleurs et riche en diversités, dynamisé par un accompagnement musical festif de circonstance.

Etaients représentées et ont défilé pour vous offrir un panel de voyages dépaysants à travers les cinq continents les associations suivantes :

- Les Conscrits de la classe 2002
- La Commune et le Conseil municipal des jeunes avec le Mexique
- Le CVNM avec le Royaume Uni
- Zingarella avec l'Italie
- Le Badminton-club avec la France
- 1-2-3-Danse avec l'Autriche
- L'Aviculture avec la Grèce
- Rêves avec la Russie
- L'EMM avec l'Espagne
- Le Tennis avec l'Afrique de l'Ouest
- L'ASM avec la Bavière

- Les Chamber Pots Cow Boy avec la Polynésie
- Le Théâtre Don Bosco avec la Chine
- L'ASPM avec Universalité
- Los Amigos avec les Pirates des Caraïbes

Trois ensembles musicaux venus des alentours nous ont fait l'honneur de leur présence ; avec l'EMM, ils ont assuré l'accompagnement musical, et donné le tempo avec leur talent largement reconnu :

- L'ensemble Concordia de Dauendorf
- l'ensemble Vogesia d'Eschbach
- La Batterie Fanfare Municipale à pieds de Haguenau.

Les spectateurs présents tout au long du parcours, enfants et adultes, ont été ravis et gratifiés de bonbons et friandises distribués ou lancés sans retenue du haut des chars.

Une belle réussite pour ce cortège du messti qui a été très apprécié et applaudi par les nombreux spectateurs ! Félicitations à toutes les associations qui se sont mobilisées avec enthousiasme pour l'événement !

Pour l'OSL : **Raymonde DENTINGER, secrétaire**





Les conscrits de la classe 2002 invités par le Maire

Onze conscrits de la classe 2002 se sont rendus au domicile du maire Jean-Claude Strebler pour un moment de convivialité autour d'un buffet concocté par son épouse.

C'est dans une tenue impeccable, jeans blanc et chemise blanche, tablier brodé à la main, chapeau orné de plumes et de rubans tricolores, et poussant la traditionnelle « kütsch », qu'ils se sont présentés chez le maire avec des pains d'épices.

Ce dernier a rappelé aux jeunes que l'origine du mot "conscrit" venait de "conscription". Ainsi, lorsque les jeunes étaient appelés sous les drapeaux, parfois pour partir à la guerre, ils faisaient au préalable la fête. Dans de nombreux villages, la fin de la conscription - liée à la professionnalisation de l'Armée - n'a pas mis fin pour autant à cette tradition ancestrale des conscrits. A Mertzwiller,

les jeunes conscrits participent aux réjouissances lors du messti et ouvrent au son des sifflets le cortège du messti à travers les rues du village.

Le Maire a félicité les jeunes de la classe 2002 d'avoir maintenu cette tradition et d'avoir participé à l'animation de certaines fêtes comme le marché de Noël 2018 ou le 14 juillet.

Après une séance de photos dans le jardin encore fleuri, les jeunes conscrits sont repartis pour se préparer pour le traditionnel cortège du Messti et un week end prolongé de fête.



Les conscrits de la classe 2002 de gauche à droite : Joffrey Guillaume, Sarah Bertrand, Joshua Winter, Anaïs Da Silva, Amélie Bertrand, Noah Goehry, Anna Schaeffer, Apolline Frank, Mélanie Pfleger, Hugo Wabealo et Théo Wabealo.

Le marché de Noël de l'OSL

Dimanche 24 novembre 2019, l'OSL a organisé le traditionnel marché de Noël tenu pour la quatrième année consécutive dans la grande salle de l'Espace Stéphane Grappelli transformée pour l'occasion en village de Noël.

Cette manifestation, porte d'entrée dans la période de l'avent, est toujours très attendue et l'occasion de s'imprégner de l'ambiance à la fois mystérieuse et magique de Noël.

A 10 heures, la présidente Valérie Denni a inauguré le Marché de Noël en saluant la quarantaine d'exposants présents et l'assistance déjà nombreuse en ce début de festivités ; elle a remercié tous les acteurs qui ont conjugué leurs efforts pour permettre à cette rencontre de se tenir : outre les exposants pour leur présence, les agents communaux pour leur aide logistique, les bénévoles d'associations ainsi que les membres du comité pour leur contribution organisationnelle, tout particulièrement la secrétaire Raymonde Dentinger et le trésorier Gérard Nichts.

Produits du terroir, décorations, objets issus de l'artisanat et de la fabrication locale, bredele, nougats et autres délicatesses étaient proposés aux visiteurs qui n'avaient que l'embarras du choix pour réaliser leurs premiers achats de Noël. Il faut souligner la présence d'associations solidaires telles que l'Atelier tricot, l'association Rêves et des parents d'élèves. Autre particularité, un stand des DNA a proposé des offres promotionnelles et la possibilité de gagner un week end à l'Hostellerie des Châteaux 4* à Ottrott.

L'association Los Amigos a assuré la restauration en proposant une excellente bouchée à la reine servie à table ou sur les stands pour les exposants. Fidèle à la tradition et avec la générosité du cœur, le repas a été offert aux résidents de l'Ehpad Les hauts de la Zinsel et leurs fidèles accompagnateurs.





Tout au long de la journée, il était possible d'apprécier l'excellent vin chaud élaboré avec leur savoir-faire légendaire par les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (au bénéfice du téléthon) ; on pouvait aussi assouvir sa gourmandise au stand des tartes, gâteaux, gaufres et crêpes, qui distillait des effluves de chocolat et d'épices de Noël.

Dans le registre des animations, outre la présence tout au long de la journée du Père Noël avec sa hotte garnie de friandises pour les enfants sages, il faut noter quelques nouveautés qui ont eu un franc succès : la présence d'un photographe en matinée qui proposait aux enfants des photos gratuites avec le Père Noël, ainsi que l'exposition d'une maquette personnelle de trains miniatures par un membre du club des amis du rail : enfants et parents étaient émerveillés par ce jouet mythique et des vocations ont germé parmi certains enfants.

Une surprise a été réservée pour l'après-midi : la venue de Pascal Vecca, crooner de Reichshoffen, qui a présenté son album spécial Noël.

Et dans le sillage de l'esprit de partage et de solidarité, fil conducteur de ce marché de Noël, la recette de la location des tables sera une nouvelle fois versée à une association caritative oeuvrant au service des autres.

Continuons à perpétuer ces valeurs de solidarité et d'ouverture aux autres en les intégrant en filigrane dans tous nos projets qui verront leur concrétisation en 2020

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

Pour l'OSL : **Raymonde Dentinger, secrétaire**



AAPMA Mertzwiller

La météo clémente lors de nos manifestations champêtres - Fête de pêche, Marché aux puces - a grandement favorisé l'envie de se rendre à l'étang des Cygnes. Ces succès populaires récompensent le travail des bénévoles et améliorent les finances de l'association.

Au niveau de l'effectif des membres, l'érosion constatée incite le comité à proposer une relance de la pratique de la pêche. Pour l'année 2020, chaque membre actif sera habilité à inviter et initier sur 3 séances tout novice qui serait intéressé. Ce sujet pourra être débattu et affiné lors de l'assemblée générale de janvier.

Bonnes prises à toutes et tous. (Oui, nous avons quelques membres féminines !).

Le Comité



MANIFESTATIONS 2020	
12 janvier	A.G. Chalet étang des cygnes.
25 janvier	de 14h à 17h
1 ^{er} mars	de 9h30 à 11h30 Vente carte de pêche au Chalet.
14 mars	Ouverture Rivières (Barbecue pont de la Zinsel de 9h30 à 13h00).
3 mai	Marché aux puces.
10 mai	Fête de la pêche.
16 mai	Après-pêche.
6 septembre	Marché aux puces.

Sapeurs pompiers Mertzwiller

La section des sapeurs pompiers de Mertzwiller fait partie de l'unité territoriale du Val de Moder, compagnie de Haguenau.

Les sapeurs-pompiers sont l'outil opérationnel du Maire et du Préfet, pour assurer les missions de protection des biens et des personnes.

En 2019, nous avons réalisé un peu plus de 160 interventions.

La plupart du personnel de la section participe également au fonctionnement du Centre de secours du Val de Moder, en intégrant les différentes équipes opérationnelles.

La section est soutenue par son amicale, qui s'occupe de la partie sociale et récréative au sein de la caserne.

Durant l'année, nous organisons des formations aux gestes de premier secours, qui sont ouvertes à la population. Inscrivez vous, cela peut toujours être utile !

Nous recrutons des Sapeurs-Pompiers ! Réalisez un engagement citoyen en nous rejoignant,

Le Comité



Renseignez-vous sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours
www.sdis67.com
 ou contactez le chef de section
Maurice WALTER au 06 34 49 07 26

Association Badminton Club Mertzwiller (ABCM)



On raconte qu'un jour de 1873, des officiers anglais revenus des Indes se trouvant réunis dans le château du Duc de Beaufort à Badminton, ville anglaise du Gloucestershire, en viennent à évoquer le jeu indien du « **poona** », qui se pratiquait avec une raquette et une balle légère. Ils se mettent alors en tête d'y jouer. Mais n'ayant pas de balle sous la main, ils décident d'utiliser un bouchon de champagne, auquel ils attachent quelques plumes. Amusés et séduits par leur trouvaille, ils décident de faire connaître ce jeu, sous le nom du château où il est né : **Badminton**. Quatre ans plus tard, ils publient les premières règles.

SAISON 2019/2020 :

Toujours forts de nos 3 équipes en championnat inter-clubs et d'une équipe vétérans, nos objectifs cette année sont clairs : monter au moins une équipe dans la division supérieure. Le club est bien représenté à travers toute l'Alsace du Nord avec plusieurs de nos joueurs présents sur les différents tournois. Nos jeunes sont également bien présents en compétition avec 6 participants aux Circuits Jeunes du département.

ENTRAÎNEMENT :

Un créneau spécifique pour les jeunes est encadré par un animateur diplômé le vendredi de 17H30 à 19h30. Notre EFB est d'ailleurs fier de conserver son label avec une étoile.

Les adultes ont eux aussi la possibilité de se former avec les créneaux suivants :

- Lundi de 19H00 à 22H00
- Vendredi de 19H30 à 22H00
- Dimanche de 10H00 à 12H00



MANIFESTATIONS :

Notre participation au traditionnel défilé du Messti fut à nouveau une belle réussite. Accompagnés des membres participants, d'une magnifique 2CV et d'un char très bien décoré, nous avons défilé avec des costumes qui représentaient la France et ses traditions.

Halloween party 2019 ! Le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux ont bien fonctionné ! Ils sont venus en famille. Quelque 230 sorcières, squelettes ambulants et autres montres sont sortis du fond des âges pour la 4^e édition de notre soirée Halloween, avec notre fameuse raclette traditionnelle à volonté. Une belle soirée originale, dont la 5^e édition est d'ores et déjà planifiée pour le 31/10/2020.



Bonne et heureuse année à tous !



ASM

SAISON 2018-2019 :

Le travail fourni ces dernières années a permis à notre équipe fanion de réaliser une saison honorable en District 1 et de terminer à la 5^{ème} place du classement.

L'équipe 2 a raté sa montée en division supérieure de peu et tout s'est joué en fin de championnat.

2019 a vu l'ASM remporter glorieusement la Coupe DE DIETRICH à l'issue d'une belle prestation face à nos voisins de Gundershoffen. La victoire a été obtenue suite à la séance des tirs au but.

Très belle victoire qui a été célébrée comme il se doit.

Nos féminines et nos jeunes, que ce soient les Pitchounes ou les plus grands, ont également réalisé un beau parcours sur cette saison écoulée.

MANIFESTATIONS

Courant mars 2019, nous avons organisé un dîner dansant avec, au menu, une grande paella.

Au mois de juillet, le tournoi d'été s'est déroulé dans de bonnes conditions et le sanglier à la broche a rencontré un vif succès.

En octobre, certains membres de l'ASM ont troqué leur short et maillot pour se transformer en vrais Bavarois et participer au défilé du Messti.

A l'occasion de ce Messti, nous avons organisé la soirée Moules-Frites le samedi soir, la soirée Harengs le lundi, et étions présents à la braderie le mardi avec notre stand de restauration.

Pour cette nouvelle année, nous vous transmettons nos meilleurs vœux.



Centre de soins

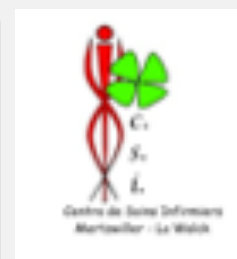
Au cours de l'année passée, notre équipe du Centre de Soins a continué d'œuvrer pour apporter soins, réconfort et humanité aux patients et à leur famille.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité, qui nous permet d'exercer nos métiers avec motivation et dévouement.

Depuis le 30 Septembre, et après la période estivale, vous avez à nouveau la possibilité de venir au Centre de Soins, 6 Place de la Liberté à MERTZWILLER, pour tous les soins courants : prises de sang, injections, vaccins, pansements, etc ..., toujours **sans rendez-vous** :



- Du lundi au vendredi de 9h à 13h, et de 18h30 à 19h
- Le samedi de 11h30 à 12h, et de 18h30 à 19h.
- Le dimanche sur RV



Toute l'équipe du Centre de Soins vous présente ses plus sincères vœux de bonheur pour l'année 2020 !



Société des Aviculteurs de Mertzwiller et Environs

Depuis 1927, l'association poursuit son action en faveur de l'élevage et la préservation des animaux de la basse-cour comme les pigeons et tourterelles (colombiculture), les poules (aviculture), les lapins (cuniculiculture), les oiseaux de parc et d'ornement (canards, oies, dindes, faisans...).

Au fil des années, grâce aux bénévoles, l'association a pu aller de l'avant.

Elle a démontré au fil du temps, que l'union, la solidarité, la bienveillance, le respect et la dignité sont des valeurs fondamentales partagées entre les membres.

La société des Aviculteurs de Mertzwiller et environs a pour but principal de préserver des races d'animaux de basse-cour qui, pour la plupart, existaient dans la nature et ont été sélectionnées et pré-servées par des passionnés. Elle suit ainsi le chemin tracé par d'anciens éleveurs en essayant de main-tenir l'existence de ces races et en tentant d'obtenir les meilleurs sujets avicoles possible.

En ce sens, l'aviculture est un bien commun qu'il convient de protéger afin de pouvoir continuer à le partager et à l'enrichir.

C'est la raison pour laquelle sont organisées au fil de l'année différentes manifestations, telles que l'exposition locale, l'exposition départementale, l'exposition régionale, la fête d'été, la journée « estomac farci », etc...

Elles sont l'occasion de nous retrouver et de passer des moments extrêmement conviviaux.

Lors de l'exposition locale du 7 décembre 2019, plusieurs membres méritants se sont vus attribuer les distinctions suivantes à savoir :

- Nicolas Durrenberger : Coq d'Argent,
- Hiff Pierre : Médaille fédérale Bronze,
- Muckensturm Joan : Meilleur sujet de l'exposition volaille pour la race Wyandotte naine per-drix maillé argenté,
- Karlheinz Kulczynski : (de Bretten) Meilleur sujet Lapin pour

la race Rex Bleu,

- Schaeffer Rémy : Meilleur sujet pigeon pour la race Boulant d'Alsace.

A cette occasion, le Maire Jean-Claude Strebler a remis à Monsieur Raymond Forler la médaille et le diplôme « Bronze-solidarité et valeur » de la Renaissance Française, institution fondée en 1916 par Raymond Poincaré Président de la République.

Cette distinction, amplement méritée, couronne plus 30 années d'activité au sein de la société des Aviculteurs de Mertzwiller.

Messieurs Hiff Pierre et Beller Jean-Luc se sont également vus attribuer par Madame Valérie Denni, adjointe au maire, la médaille de la « Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif ».

Grâce au partenariat noué depuis plusieurs années entre la commune et la société des Aviculteurs, 7% des foyers ont franchi le pas en adoptant un couple de poules. Monsieur le Maire a proposé un challenge aux aviculteurs à savoir : faire en sorte que 10% des foyers de Mertzwiller disposent de poules, dans le cadre de l'opération « distribution de poules pondeuses ».

Le prochain temps fort de la société des Aviculteurs aura lieu le dimanche 8 mars 2020 à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la Libération. Dans le cadre de cet événement, le club des Aviculteurs organisera un repas « estomac de porc farci » à l'Espace Stéphane Grappelli. Réservations auprès des membres du club ou à la mairie.

Enfin, si vous aussi vous êtes passionnés par l'aviculture, venez rejoindre la société des Aviculteurs de Mertzwiller et Environs.

CONTACTS :

Monsieur Bruno Zimmer 07.61.01.25.23.

Monsieur Jean-Marie Muckensturm 06.7019.91.29.



Cyclos des Vosges du Nord de Mertzwiller

Le CVNM ou Cyclos des Vosges du Nord de Mertzwiller est un club incontournable dans le paysage cyclotouriste alsacien grâce notamment à l'action d'un comité dynamique. Deux de ses membres ont d'ailleurs été honorés en 2019 du diplôme de lauréat de Jeunesse et Sports et de la Vie Associative.

Parmi les autres faits marquants de la saison : notre traditionnel « Speckfecht » fin février à la « Grillhütte de Ludwigswinkel », notre mobilisation toujours exemplaire et reconnue lors la journée des handicapés le 3^{ème} dimanche du mois de mars à Schoenenbourg, un stage vélo d'une semaine en avril chez nos amis slovènes à Izola, un séjour en Suisse du côté de Montreux avec des circuits sur place lors du week-end de l'Ascension, une sortie spéciale Tour de France jusqu'au sommet de la côte de Grendelbruch et retour début juillet, un voyage en Italie dans les Dolomites début septembre, ainsi que notre participation aux manifestations organisées par la Fédération Française de Cyclotourisme. Les plus aguerris ont participé à des épreuves comme l'Etape du Tour amateurs Albertville – Val Thorens 135 km, Paris-Brest-Paris 1219 km ou encore à la Semaine Fédérale du côté de Cognac.

Le 12 mai 2019 dans le cadre de son 20^{ème} anniversaire, la Com-Com du Pays de Niederbronn-les-Bains a organisé, à la satisfaction générale, sa 1^{ère} balade cyclo-gourmande. Notre club a été sollicité pour fournir, en grande partie, les guides nécessaires pour mener à bon port les groupes d'une vingtaine de cyclistes sur les routes et chemins de la région. Avec grand succès !

En tant que membre de l'OSL, le club participe également aux manifestations mises en place par cet office : Messti, 14 juillet, réunions,...

Le club organise régulièrement des sorties internes :

- « **route** » avec des départs le dimanche matin devant la Gare de Mertzwiller
- « **VTT** » les vendredi après-midi et dimanche matin d'octobre à mars avec des départs devant le supermarché Match à Reichshoffen.

Celles-ci permettent à chacun de s'exprimer, quel que soit son niveau, le tout dans la bonne humeur.

La convivialité n'a pas été en reste en 2019 : la fête d'été avec une Paëlla géante au Chalet du Club Vosgien sur les hauteurs d'Ingwiller le 30 juin et le dîner de fin d'année le 2 novembre à Jaegerthal ont constitué des moments forts. Ceux-ci ont contribué à resserrer les liens d'amitié, surtout entre nouveaux et anciens membres.

Vous aussi, vous souhaitez exercer une activité sportive régulière, saine, sans esprit de compétition, au sein d'un groupe portant le même maillot ? Alors n'hésitez plus ! Appelez-moi et je me ferai une joie de vous répondre. Si vous préférez, je vous convie à l'Assemblée Générale du club qui aura lieu à 20H le vendredi 7 février 2020 à l'Espace Stéphane Grappelli.

Excellente année 2020 à toutes et à tous !

Sportivement,

Gérard KETTERER
Président du CVNM

Tél. 03 88 90 35 29 - gerard.ketterer@laposte.net

Site du club : www.cvnm.net (pour voir toutes nos photos)



Ecole de Musique de Mertzwiller

Depuis la rentrée, les musiciens de l'EMM ont repris leur activité et travaillent intensément en vue des différents événements qui se profilent pour cette nouvelle saison.

Comme malheureusement chaque année, l'effectif est partiellement renouvelé ; les carrières professionnelles ainsi que les déménagements liés aux études occasionnent des départs que ne compensent que trop peu les arrivées en provenance de l'école de musique.

Aussi, un vibrant appel est lancé aux musiciens de Mertzwiller et environs qui pratiquent un instrument à vent, pour intégrer l'orchestre de l'EMM. Ils y trouveront une équipe motivée et une ambiance conviviale et plaisante. Le directeur, Nicolas JEAN, s'efforce depuis toujours de proposer un répertoire adapté à tous les niveaux, de nature à procurer beaucoup de plaisir aux musiciens.

Contact : Nicolas JEAN 06 76 72 14 13

Pour cette année, afin d'encourager les élèves de l'école de musique de Mertzwiller en apprentissage d'un instrument à vent ou de percussion, le comité de l'EMM a

décidé de subventionner les frais d'écolage à hauteur de 50% dans le cadre d'un contrat par lequel les élèves concernés s'engageront à intégrer l'orchestre de l'EMM lorsque le directeur de l'école de musique les en jugera aptes.

Nous espérons que cette aide réduira l'obstacle du coût de la formation instrumentale et qu'elle suscitera des vocations supplémentaires à l'apprentissage musical.

Pour terminer l'année et selon maintenant une tradition bien établie, les musiciens ont animé la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre et la fête des personnes âgées le 17 novembre, et ont participé au concert de Noël de l'école de musique le samedi 21 décembre en l'église catholique de Mertzwiller.

Rendez vous est également déjà donné pour le

CONCERT DE PRINTEMPS

qui aura lieu le samedi 28 mars 2020
à l'Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller.



Les Jardiniers bénévoles de l'Espace Alte Reben

Les arbres plantés en automne 2018 nous ont causé bien des soucis. Mais nous avons constaté que la majorité a finalement bien supporté les chaleurs grâce à l'épaisse couche de mulch mise en place par nos soins et à l'arrosage effectué par les équipes techniques de la ville.

Cette année, nous planterons encore d'autres arbustes et une série de bulbes printaniers. Nous essayons en permanence d'embellir l'endroit pour le plaisir de tous en favorisant la biodiversité.

Si vous avez envie de partager notre projet, vous pouvez nous contacter au 06.80.78.55.26



Société de gymnastique Le Progrès

L'association a organisé les manifestations traditionnelles annuelles à savoir

- La sortie Soupe aux pois au mois de février
- La marche populaire IVV au mois de juin
- Journées tartes flambées – pizzas lors du dimanche du messti et du mardi de la foire

La persévérance des membres de l'association permet d'assurer la pérennité du club. L'organisation des différentes manifestations proposées ainsi que la location de la salle pour des fêtes de famille ou aux associations participent aux frais de fonctionnement.

La section volley loisirs se retrouve tous les mardis soir à la Maison des sports. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir grossir les rangs. (Hommes et Dames).

Les séances de Taichi Goshin peuvent être pratiquées le jeudi soir à la salle de gymnastique.

Le calendrier des marches populaires se déroulant tous les dimanches dans le département peut être consulté sur le site internet.

L'année 2019 aura été marquée par un investissement financier non négligeable pour la rénovation de la salle de gymnastique avec la mise en peinture du plafond et des murs et le renouvellement des dalles du plafond.

Le Président ainsi que le comité remercient les bénévoles qui s'investissent toute l'année lors des différentes manifestations. Un grand merci également aux commerçants et artisans pour leur soutien. Aux membres et sympathisants, les meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année

Dates à retenir pour 2020

23 février : sortie + repas soupe aux pois

21 Juin : 28° marche populaire IVV



Maistubb



Regardez ces figures attentives, rieuses, pleines de malices. Ce sont les adhérents du club des retraités « La Maistubb » de Mertzwiller. Tous sont heureux d'assister à chaque réunion mensuelle.

De l'année écoulée, nous voulons particulièrement retenir notre exposition de jouets de notre enfance qui a obtenu un franc succès. Les recettes de cette manifestation ont été entièrement reversées aux Semeurs d'Etoiles du Père Ledogar.

Vous qui êtes à la retraite, nous vous attendons et nous vous proposons de nous rejoindre à l'Espace Stéphane Grappelli pour le repas carnavalesque du dimanche 23 février 2020. (Inscription jusqu'au 10 février)

En espérant votre visite, je vous envoie, au nom du comité et de moi-même, nos cordiales salutations.

Marc HALTER 03 88 90 45 61



Los Amigos Western Fans Mertzwiller

2019 a été à nouveau une année pleine de sensations fortes pour l'association des « Los Amigos », qui, avec sa cinquantaine de membres, a participé et apporté son soutien à d'innombrables reprises notamment lors des nombreuses fêtes à Mertzwiller et dans les environs.

L'association organise différentes manifestations comme son grand vide-grenier le dimanche de Pâques à Mertzwiller, ou sa fête annuelle, le Wild West Show au mois de Juin à l'étang du Cygne, où elle vous attend très nombreux pour vous faire vivre l'aventure du Grand Ouest Américain.

L'association a également participé à la grande parade organisée lors du messti de Mertzwiller et a choisi le thème « Pirates des Caraïbes », avec son magnifique bateau de pirates, tout spécialement conçu pour l'occasion.

Elle participe aussi tous les ans à la traditionnelle « St-Nicolas » pour les enfants et les personnes âgées de la commune, pour ramener des friandises avec son petit poney que tout le monde apprécie.

Notre section de danse vous attend, elle aussi, pour son plus grand plaisir et le vôtre, pour vous apprendre les plus belles danses country, le lundi soir pour les confirmés et

le vendredi soir pour les débutants et les intermédiaires à l'espace Stéphane Grappelli à Mertzwiller. Les occasions ne manquent pas pour eux pour vous divertir et vous faire découvrir leur passion.

Nous sommes donc toujours présents pour vous tous, pour vous faire découvrir et partager avec vous notre bonheur lors de nos campements cow-boys et indiens, avec nos magnifiques tenues toutes reproduites au plus proche des tenues de l'époque.

Notre section des « Indians Spirit » vous émerveillera lors de ses nombreux spectacles équestres, dans leurs tenues époustouflantes, ou comme lors de leur grand show : le fameux passage du feu. Vous partagerez ainsi leur passion et leur amour pour les chevaux.

Depuis peu, l'association est également en mesure de présenter de très jolis spectacles médiévaux.

Chevaux, cavaliers et figurants changent d'époque en se revêtant des plus jolis costumes de l'âge médiéval.

Alors avis à tous les passionnés de cheval et de western !!!

Le Président KOLB Lucien



Matsugawa Bonsai club : plus grand club du Grand Est

Retour sur une année riche et profitable pour les membres du club, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner au club de Mertzwiller la place qu'il mérite dans la vie associative locale

C'est avec fierté que le club termine son année 2019 qui aura été l'année de sa première organisation d'une exposition internationale. Les 8-9 juin, dans le magnifique espace Stéphane Grappelli, le club avait mis sur pied la première édition française de la 3 Nations bonsai. Le succès a été au rendez-vous et la qualité des arbres ainsi que de l'organisation ont été maintes fois évoquées par les visiteurs. Même si le public local a un peu boudé la manifestation, les visiteurs sont venus de fort loin, jusqu'en Champagne, pour assister à cet événement qui est appelé à devenir un des événements majeurs de la scène bonsai dans le Grand Est, et au-delà.

Quatre-vingts arbres de très haut niveau, dont de nombreux centenaires, et appartenant à des amateurs allemands, luxembourgeois, français, et naturellement au club local ont ainsi été présentés au public, dans une ambiance très zen.

Comme tous les ans, au niveau fédéral, le club a vu plusieurs de ses arbres sélectionnés pour le congrès national, et en 2019 cela a donc permis à plusieurs membres de 0se rendre à Albi. L'histoire se répètera en 2020 puisque le Président présentera un chêne-liège remarquable au prochain congrès national à Vivier-au-court près de Sedan.

Le club a aussi eu l'heureuse surprise de se voir consacré plus grand club de bonsai de la région Grand Est, avec près de trente-cinq membres. Et la nouvelle saison s'annonce tout aussi prometteuse, puisque six nouveaux membres viennent de rejoindre nos effectifs depuis la rentrée.

Si les expositions sont des moments forts pour le Matsugawa bonsai club, ils ne représentent pas l'essentiel de l'activité. Les membres du club, qui viennent de tout le nord du département sauf de Mertzwiller, se rencontrent trois fois par mois pour un programme de formation, d'ateliers, d'animations, de sorties.

Tous les deuxièmes week-ends du mois, l'Ecole du sud se met au bonsai. Le vendredi soir, c'est la technique qui est à l'honneur. Le deuxième samedi du mois, les membres travaillent leurs propres arbres, toujours en fonction de la saison et de l'objectif que chacun s'est fixé. Cette année, le club présentera six de ses membres aux épreuves de formateur de club. Ils pourront ainsi acquérir les connaissances nécessaires à l'accompagnement des nouveaux membres. Nul besoin d'avoir déjà des connaissances ou des bonsaïs. Tout le monde peut se lancer dans l'aventure, avec des moyens relativement modestes. Comment nous rejoindre ? C'est très simple. Il suffit de venir un jour de réunion. Ou de contacter le président Daniel Heckel par un des moyens suivants :



Contact : daheckel@numericable.fr
<https://www.facebook.com/MatsugawaBonsaiClub>

Zingarella



ZINGARELLA couture a participé cette année au défilé des associations de l'OSL.

Nous proposons toujours des cours de couture pour couturières débutantes ou confirmées avec mise à disposition de surjeteuse, de machine à coudre et de la petite mercerie nécessaire pour la création de votre projet.

La présidente Remi Marie-Christine



L'association propose des costumes à la location ou pour vos fêtes et vos soirées à thème la création de vêtement sur mesure pour plus d'information vous pouvez nous contacter au

Tel : 06.81.24.03.53 • Courriel : zingarellam-c@orange.fr • Fb : zingarella couture

Association Rêves

Au mois d'avril 2019, l'association Rêves a vu le jour. Elle a pour objet de permettre à des personnes malades de réaliser leurs rêves et de concrétiser leurs projets.

Les bénévoles ont organisé leur première manifestation le 26 octobre 2019 sur le thème d'Halloween. Un après-midi récréatif suivi d'un goûter et d'un petit défilé dans les rues de Mertzwiller, a permis aux enfants de s'amuser dans une ambiance chaleureuse. Des jeux en bois géants mis à disposition par Frédéric Etienne ont réjoui parents et enfants.

Nous prévoyons pour 2020 diverses manifestations que nous publierons dans le Mertzwiller blattel ainsi que dans les DNA. Nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Pour tous renseignements complémentaires,
contacter

Pierrette Lewandowski (Présidente)

au **06 16 81 57 23**

ou **Nelly Ernewein** (Secrétaire)

au **06 76 55 37 70**



Club Saint Exupery Mertzwiller

Fort de plus de 40 membres, le club d'aéromodélisme de Mertzwiller continue de manière intense ses activités sur son terrain de Mertzwiller, mêlant les séances de remorquages de planeurs, les sessions de voltige, les journées de vol en montagne, le tout ponctué par des compétitions ou des rencontres amicales avec les clubs de la région ou d'outre-Rhin.

Une section écolage, dirigée par des moniteurs agréés, forment, avec des avions écoles pilotés en double commande, de nouveaux pilotes qui ont tous progressé à une vitesse impressionnante cette année, assurant ainsi leur futur pilotage en toute autonomie et sécurité.

La présence en semaine ainsi que les week-ends de pilotes assidus, intensifie une activité dense et plaisante tout au long de l'année. Toutes les facettes de l'aéromodélisme (avions à moteurs, planeurs, hélicoptères et drones) sont représentées pour assurer une diversité totale de notre passion, qui non seulement amène le plaisir immédiat du vol, mais est aussi une activité formatrice dans les domaines de la construction, de l'électronique ou de l'aérogologie.



Vous trouverez de plus amples informations ainsi que les modalités d'inscription sur notre site :

www.saintex.fr

ou en contactant le président de l'association
Jean-Charles Reymann au **06 09 98 04 14**.

Groupe théâtral « Don Bosco »

L'année 2019 se sera révélée un excellent cru pour les membres et acteurs de la troupe théâtrale Don Bosco.

« **E HUDDLE UFF S'SCHOLLEMEYER'S HOFT** », tel fût le titre de la pièce présentée cette saison pour 5 représentations, en totale harmonie avec un public conquis et ravi. Ces rires qui fusent dans la salle et des spectateurs satisfaits quand le rideau tombe, quelle belle récompense pour les acteurs qui se sont donnés à fond après 3 mois de répétitions intenses. Défendre le dialecte alsacien tout en faisant passer un moment de détente au public présent, constitue l'objectif principal de la troupe depuis de longues années. Vieillissante mais solide, cette troupe d'acteurs chevronnés attend avec beaucoup d'impatience l'apport de jeunes éléments, hommes et femmes, afin de pouvoir se rajeunir et donner une nouvelle impulsion à la vie du club. Alors, avis aux amateurs, nous les attendons les bras ouverts. Nous n'oublions pas la participation du groupe théâtral au cortège du messti qui a remporté un vif succès.

Profitons aussi de l'occasion pour remercier notre public pour sa fidélité et ses encouragements tout en espérant vous revoir tous pour cette nouvelle saison qui a débuté tout dernièrement. La pièce choisie est une pièce comique en 3 actes de Daniel Pfeiffer : « ARRIBA MARGARITA ».

Voici les dates :

- Vendredi 31 janvier 2020 à 20h15
- Samedi 1^{er} février 2020 à 20h15
- Dimanche 2 février 2020 à 14h15
- Vendredi 7 février 2020 à 20h15
- Samedi 8 février 2020 à 20h15

Excellente Année 2020 à toutes et à tous !

Le président, Marcel Dapp

ELSASSISCH THEATER

Unseri Muedersproch ze verteidige
 Unsere Zuschauer e scheenes Stüeckel vorzestelle
 Eich alle e bissel Lache un Fraid ze uewerreiche
 Un dezu noch mache ze schaffe unseri Hirn-Zelle
 Diss isch Theater, Elsassich Theater.

Hinter de Kulisse isch's nervös, diss kann mir saawe
 E bissel Uffmunterung fuer jedes isch mitt ze viel
 Uff einmol word d'Angscht in Kürasch uewertraawe
 Dass es klappt, das es gelingt, isch unser Ziel
 Diss isch Theater, Elsassich Theater.

E Büer, e Magd, e Pader derf's au emol sinn
 E Grossvater oder in de Mamme sinner Sohn
 Egal was ich spiel, ich muess es laawe, diss was ich bin
 Wann mir's no erreicht, diss isch unsere Lohn
 Diss isch Theater, Elsassich Theater.
 De Rideau geht uff, as isch e so witt
 S'gibt kenn Zerüeck, jetzt muen mir spiele
 De Rideau geht zu, de Applaus vun de Litt
 Was fuer e Moment, de Zuschauerwärme ze fühle
 Diss isch Theater, Elsassich Theater.

DM



Une Rose UN Espoir



Le coeur des motards

#23

Pour que les autres vivent



Amitié, générosité et solidarité

25 - 26 AVRIL 2020

**LES MOTARDS VOUS PROPOSENT UNE ROSE CONTRE UN DON
MINIMUM DE 2€ AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER**

**UNE ROSE UN ESPOIR SECTEUR DES 3 VALLÉES
(Niederbronn - Reichshoffen - Gundershoffen ...)**

Inscription/Renseignements : <http://uneroseunespoir-3vallees.fr/>

Denis : 06 83 39 68 78 - Michael : 07 62 32 37 78

Franck : 06 51 06 97 83

contact@uneroseunespoir-3vallees.fr



Champion MOTTETIER C&C - Bureau Mottetier-Feldmann

Les bonnes tables de Mertzwiller

A Mertzwiller, nous avons la chance d'avoir deux restaurants tenus par des professionnels de la restauration qui proposent une cuisine raffinée et de qualité. Il s'agit de l'auberge «**Aux deux clefs**» et du restaurant «**Au Relais du bois**».

LE RESTAURANT « LE RELAIS DU BOIS »

C'est sur un coup de cœur que Lucien et Françoise Labbé, sous le charme de la bâtisse située en lisière de forêt, décide d'acquérir le restaurant «Au Relais du Bois». La réouverture avec les nouveaux propriétaires se fera le 16 mars 1987.

Au départ, le restaurant proposait essentiellement des plats du jour, et des tartes flambées les week end. Au fil du temps le style de cuisine a changé et la carte s'est enrichie tout en gardant une gamme de plats de notre terroir.

Le fils Franck, après une solide formation et une riche expérience tant en Suisse qu'en Alsace, officie désormais en cuisine. Il a participé à plusieurs concours, tels que ceux de la traditionnelle «Bouchée à la Reine» - pour laquelle il a été primé à trois reprises à la foire européenne de Strasbourg-, du meilleur «Foie Gras d'Alsace» et de la meilleure «Matelote d'Alsace».

En 2019, Franck Labbé a obtenu le label «membre des chefs de cuisine restaurateurs d'Alsace», gage de cuisine soignée.



L'AUBERGE « AUX DEUX CLEFS »

Après un parcours qui les a menés à travers l'Europe, Loïc et Angéla Régnier ont repris l'auberge «Aux deux clefs» il y a une dizaine d'années.

Dans un cadre harmonieux, ils proposent à leurs clients une carte qui évolue au fil des saisons. La cuisine fine française y est mise à l'honneur de même que des spécialités de poissons de mer et bien sûr des plats alsaciens. Vous y trouverez également des tartes flambées en soirée et des plats du jour raffinés tous les midis en semaine.

Le sérieux de leur travail n'a pas tardé à être reconnu par le célèbre guide «Gault et Millau».

En 2019, Loïc Régnier a obtenu le titre de «Maître restaurateur» attribué par le préfet. Il atteste la qualité de restaurateur de métier et d'une cuisine faite sur place à partir des meilleurs produits bruts et frais intégrant les circuits courts.

En France, il existe actuellement quelques 3 800 restaurateurs qui bénéficient de cette distinction.



Cette page est à vous. Vous avez des talents de poète ? Faites-en profiter les lecteurs du bulletin municipal en transmettant vos écrits en français, allemand ou alsacien au secrétariat de la mairie « mairie@mertzwiller.fr »

Une nouvelle année qui commence
Et toujours dans la même cadence
Rien qu'un peu de chaleur
Tout au fond du cœur
De voir un enfant sourire
Et de penser à son avenir
Pour que sur Terre, plus de misère
Ou comment s'en sortir de cette galère
Pour tous un rayon de soleil
Et plus rien ne sera pareil
Un petit coin de paradis
Et un bon bonheur qui nous sourit
La santé, du bonheur, de l'amour
Et une union pour toujours

Gilbert Boesch

G'sundheit

G'sundheit esch de bescht Güet.
Die wensche sich àlli litt em Laawe.
Ich bin a àlter Mann.
Und wohn üsserhalb vum dorf
Allein em' enne àlte bàrier Hissel am rànd vum Wàld.
Ich bin àrm, àrm wie a Kerichemüs.
Ich hab' kenn Reichtum, hab' kenn Gald.
Bin àwer de g'sundscht un de glecklicht Mann uff dère Walt.
G'sundheit kànn de richste Mann von de Walt
Met sinem gànzen Gald net bezàhle.

G'sundheit esch de bescht Güet.
Ich bin noch kenn Daa krànk gewann en minem Laawe.
Hab' noch nee getrunke, noch nee geraucht.
Ich hab' noch a güet Harz, und g'sundi Lunge.
Ich hab' noch nee kenn Spritz bekomme.
Noch nee kenn Medizin genumme.
Ich hab' noch nee kenn Kopfweh ket.
Noch nee kenn Ohrenweh ket, noch nee kenn Zahnweh ket.
Noch nee kenn Hàlsweh ket, noch nee kenn Bùchwèh ket.
Noch nee kenn Krizweh ket.

G'sundheit esch de bescht Güet.
Die wensche sich àlli litt em Laawe.
Ich kànn noch jede Daa ohne Mej uffstehn.
Am Nochmidaa met minem alte Hund en de Wald spàziere
gehen.
D'heim setz' ich net uff 'de Bànk hende am àlte Hissel.
Un dånke fer mich, wenn Gott will
Un wenn'i g'sund blii, wor ich hunder Jahr àlt.

Terre...

Terre, ma belle terre
Notre plus vieille amie
Celle qui nous a donné la vie
Celle qui était là bien avant nous
Celle qui supporte tout
Qui doit encore être là dans des millénaires
Pardonne-nous de te faire autant souffrir
A cause de nous tu es en train mourir
Tu vas finir par nous donner une bonne leçon
Et comme les dinosaures, nous disparaîtrons.
Je fais de mon mieux pour te rendre plus belle
Comme des milliers d'autres réduisons nos pou-
belles
Même si nous sommes encore trop peu
Chaque petit geste est un pas vers mieux
Pensons à nos enfants
Qu'ils puissent vivre plus sainement
Apprenons-leur à ne pas gaspiller
Évitons de polluer, de surconsommer
Souvenons-nous, revenons aux sources
Ça fait même du bien à notre bourse.
Les technologies sensées nous aider
Ne font qu'un peu plus nous aveugler.
Utilisons enfin nos bonnes idées
Pour que notre vie, notre terre, soient sauvées
Ces quelques mots bien anodins
N'y changeront peut-être rien
J'aimerais tant faire plus beau
Comme le dit si bien le groupe Tryo :
"J'aimerais pour tous les animaux
Que tu captés le message de mes mots
Car un lopin de terre, une tige de roseau,
Servira à la croissance de tes marmots.
C'est l'hymne de nos campagnes
De nos rivières, de nos montagnes
De la vie Man, du monde animal,
Crie-le bien fort, use tes cordes vocales !"
On ne te remerciera jamais assez la Terre
D'être pour nous la meilleure des mères.

Stéphanie Moser

L'amitié

La vie sur terre est un passage
L'amour est un mirage
Mais l'amitié est un fil d'or
Qui ne brise qu'à la mort.
Tu sais, l'enfance passe,
La jeunesse suit, la vieillesse la remplace
Puis la mort nous ramasse.
La plus belle fleur du monde
Perd sa beauté
Mais une amitié fidèle dure pour l'éternité
Vivre sans amis, c'est mourir sans témoins.
En amour et en amitié

Liselotte ERNENWEIN

Un petit conte de Citrouille.

Mes souvenirs remontent à ce temps déjà si lointain où j'étais une belle graine. Un gentil Monsieur du nom de Paul m'a mise en terre. Il faisait nuit noire, un peu froid et j'avais hâte de revoir la lumière d'un matin qui se lève. Dans ce but, j'ai germé avec vigueur et bientôt je revis un timide soleil d'avril.

Je fis de grands efforts pour devenir un joli plan de citrouille avec deux premières feuilles d'un vert tendre. Je me sentais un peu à l'étroit dans ce petit godet de plastique noir. Paul m'offrit à sa voisine qui me planta méticuleusement en pleine terre dans son potager. Cette dame vint m'observer chaque jour, elle m'arrosait, binait soigneusement autour de mon pied.

Quel bonheur de m'épanouir au soleil, je grandis, je fleuris. Je réussis même à m'accrocher à la haie de thuya du jardin voisin. Les abeilles vinrent butiner mon pollen et me permirent de devenir un petit fruit, une mini citrouille. La jardinière me prodiguait beaucoup de soins, un peu de compost par ici, un peu de désherbage manuel par là.

Certains jours même, elle me parlait et m'encourageait à grossir. Lorsque j'atteins la grandeur d'un ballon de hand-ball, une petite sœur citrouille pointa son nez. La vie était belle. Je sentis vraiment combien la dame avait plaisir à nous admirer. Nous étions fières de notre taille respectable et surtout de notre belle couleur rouge-orangé qui éclairait tout le potager. L'automne arrivant, nous fûmes portées avec délicatesse sur le devant de la maison, mises avec soin dans une charrette avec d'autres cucurbitacées.

Quel joli décor d'automne ! Je me disais, cette dame m'a tant bichonnée, elle mériterait que je lui offre ma chair savoureuse pour une soupe réconfortante. C'était sans compter d'odieux voleurs qui une nuit de fin d'octobre, deux jours avant Halloween, m'emmenèrent sans ménagement et m'enfermèrent dans un sac sombre.

On me bouscula, on me tapa, on me donna des coups de pieds, je me posais des questions : Que va-t-on faire de moi ? Je n'avais pas la prétention de me transformer en carrosse de Cendrillon mais je pensais surtout au chagrin de la gentille jardinière lorsqu'elle découvrira qu'on m'a volée. Je vais sûrement pourrir ici sans avoir au moins servi à faire une bonne soupe.

Voleurs, vous êtes des vilains.



Les grands anniversaires 2020



80 ANS

M. REEB Rémy le 20 janvier
 M. ERNENWEIN Charles le 13 février
 M. RUCH Albert le 13 février
 M. DELGRANDE Alain le 15 février
 Mme KUNTZ née VIGHI Marie Louise le 8 mars
 M^{elle} KRILL Marie-Antoinette le 27 mars
 Mme DELGRANDE née PREVOT Marie-Jeanne le 30 mars
 M. BILD Aloïse le 3 avril
 M. KOPF Alfred le 20 avril
 Mme MENTZ née GRUBER Alice le 21 juin
 M. BAALI le 18 juillet
 M. LUCK Eugène le 26 juillet
 Mme SCHNEIDER née FOULON Françoise le 15 août
 Mme KOLB née BIEROT Madeleine le 2 septembre
 Mme GLATH née SENCIER Denise le 23 septembre
 M. KIRCHER Bernard le 26 septembre
 M. DUMAIN Claude le 16 novembre

85 ANS

M. LAENG Gilbert le 13 janvier
 Mme MEYER née BATT Alice le 3 février
 Mme DURRENBERGER née KOPF Denise le 10 février
 Mme MARINI née FORGIARINI Thérèse le 6 mars
 Mme JARDOT née BORNAQUE Marie le 14 avril
 Mme REPERT Elise le 19 avril
 Mme STREBLER née GOTTAR Marthe le 4 mai
 Mme WECK Marianne le 5 mai
 Mme HECKERTSWEILER Elise le 7 mai
 Mme LOEBER née STREBLER Liliane le 14 mai
 Mme MUCKENSTURM née SUSS Denise le 1 juin
 Mme MEYER née GASSMANN Colette le 11 juillet
 M. DURRENBERGER François le 14 juillet
 M. WATHLE Gérard le 31 juillet

90 ANS

M. JAECK Bernard le 18 janvier
 Mme VOGT née KLOPFENSTEIN Georgette le 5 février
 Mme REYMANN née GANGLOFF Jacqueline le 10 mars
 Mme STREBLER née ANDRES Marliese le 11 mars
 Mme JAECK née HELMER Marthe le 9 juin
 Mme JUNIUS Micheline le 10 juin
 Mme ROBBLES née LETZ Suzanne le 14 juillet
 M. NAGEL Charles le 5 août
 Mme BAUMANN née BREINER Marie-Thérèse le 6 septembre
 Mme REEB née BRICKA Denise le 16 septembre
 Mme HARTMANN Marie-Andrée le 11 novembre
 Mme CHERTESZ née ZAEPFEL Marie-Antoinette le 22 novembre
 M. ZAHNEBRECHER Charles le 22 décembre
 Mme STREBLER née DAMPFHOF-FER Mariette le 24 décembre

91 ANS

M. STEINMETZ Raymond le 23 février
 Mme KEMPF Irène le 21 mars
 Mme KOEBEL née PFLUMIO Marie-Cécile le 25 mai
 M. JAECK Joseph le 7 juin
 Mme WECKEL née SCHOENEL Anne-Marie le 14 novembre

92 ANS

Mme KAUTHEN Cécile le 18 mai
 M. GASSNER Guillaume le 21 mai
 Mme GLASER née PAUTLER Ludwine le 10 juin
 Mme SCHRAMM Hélène le 3 juillet
 M. EINSETLER Lucien le 10 juillet
 M. VOGT Charles le 31 juillet
 Mme MUCKENSTRUM née STREBLER Clarisse le 18 octobre
 Mme FLEISCH née LICKEL Augustine le 2 novembre
 Mme JUNG née WENDLING Marthe le 28 décembre

93 ANS

Mme KEMPF née PAUTLER Mariette le 5 janvier
 Mme HOERTH Georgette le 14 février
 Mme LEBOLD née KNITTEL Antoinette le 3 juillet
 Mme SCHMITT née WETZEL Madeleine le 8 septembre
 M. LOEBER Lucien le 14 septembre
 Mme URBAN née GUNDER Madeleine le 17 novembre

94 ANS

M. DURRENBERGER Frédéric le 24 avril
 Mme HEDIN Angélique le 9 juin
 Mme FISCHER née DURRENBERGER Aline le 9 septembre

95 ANS

Mme FUCHS née STREBLER Marie-Thérèse le 1 septembre
 Mme DURRENBERGER née HETZEL Marie-Stéphanie le 26 décembre

96 ANS

Mme HEBDING née RUCH Louise le 1^{er} mai
 Mme BUSSEER Hildegarde né le 10 juin
 Mme FUCHS née GRUNER Marie Madeleine le 26 août
 M. HEBDING Georges le 9 septembre

97 ANS

M. SOHN Robert le 7 août

99 ANS

Mme HABERMACHER Jeanne le 23 octobre

100 ANS

Mme HOLTZMANN Lina le 4 mai

102 ANS

Mme DRAGO Adèle le 23 octobre

Les naissances 2019

Tony, Jérémy WEBER
Né le 5 février 2019

Mya MOHANDI
Née le 8 février 2019

Samy, Rémy, Michel GERLING
Né le 8 février 2019

Oliver Jacques Malcolm YOUNG
Né le 22 mars 2019

Kessy BREINER
Née le 15 avril 2019

Coralie DELAHAYE
Née le 26 avril 2019

Maliana, Clémentine, Elisabeth
WEISS
Née le 5 mai 2019

Lily BALDAUF
Née le 4 juin 2019

Léana, Claudine ZEHNACKER
Née le 18 juin 2019

Charly SCHOENEWALD
Né le 19 juin 2019

Elena, Odette, Geneviève
BLAIN CUNY
Née le 25 juin 2019

Olivia, Sandrine, Louissette CAUDRON
Née le 27 juin 2019

Elena, Josette GOURIOU
Née le 1^{er} Juillet 2019

Margaux CORTINA
Née le 9 juillet 2019

Grace-Nathanaëlle, Anne, Marie-
Elisabeth, Gloria, Johana REMY
Née le 29 août 2019

William BIEHLER
Né le 6 septembre 2019



Lana-Rose DECH
Née le 3 octobre 2019

Gabriel, Lucien, Michel GILLET
Né le 11 octobre 2019

Tricya, Madeleine, Colette ARON
Née le 23 octobre 2019

Agathe, Lys, Flora HARNOIS
Née le 22 novembre 2019

Pauline, Carmen THAL
Née le 12 décembre 2019

Cyprien MARCZAK
Né le 25 décembre 2019

Elya, Marie, Constance BENCHETRIT
Née le 30 décembre 2019

Les mariages 2019

Christian, Robert ULM
& Myriam OUDOT
Le 5 avril 2019



Akram AYARI
& Marilyne, Gill WEITEL
Le 13 avril 2019



Thomas FERTER
& Laurine, Andrée GRAF
Le 17 mai 2019

Julien François DURRENBERGER
& Emeline, Anneline RAYNAUD
Le 23 mai 2019



Jérémy VANOVERSCHELDE
& Sabrina, Perrine KAUTHEN
Le 8 août 2019



Mathieu, Léo, Jacques BASSERY
& Laura STERN
Le 10 août 2019

Nicolas, André, Jean MULTON
& Nadine, Marie RIEDINGER
Le 3 août 2019



Les noces d'Or 2020

Monsieur KLEIN Jean-Paul
& DURRENBERGER Monique
LE 2 JANVIER

Monsieur DOSSMANN Albert
& Madame BAESEL Marie-Danièle
LE 25 AVRIL

Monsieur WEISS Charles
& WENDLING Germaine
LE 15 MAI

Monsieur URBAN Alfred
& Madame RICHERT Lydia
LE 4 JUILLET

Monsieur SOLTNER François
Madame REUTENAUER Jacqueline
LE 18 JUILLET

Monsieur RITT Robert
& Madame RENNER Geneviève
LE 21 AOUT

Monsieur HUNTZINGER Hubert
& Madame SPILL Bernadette
LE 11 SEPTEMBRE

Monsieur RITT Alain
& NEY Marguerite
LE 24 OCTOBRE

Monsieur BASTIAN Bernard
& Madame SCHLEIFER Irma
LE 28 NOVEMBRE

Noces de diamant 2020

Monsieur RUCH Robert
& Madame Bastian Marlène
LE 8 JUILLET

Monsieur WAECHTER Pierre
& Madame SERBINE Lucie
LE 22 JUILLET

Noces de lilas 2020

(63 ans de mariage)

Monsieur WASSONG Gérard
& Madame STREBLER Lucienne
LE 14 JUIN

Monsieur LOEBER Lucien
& Madame STREBLER Liliane
LE 27 SEPTEMBRE

Noces de platane 2020

(61 ans de mariage)

Monsieur DURRENBERGER
François & Madame KOPF
Denise
LE 9 MAI

Monsieur WATHLE Gérard
& Madame BOOS Marie Claire
LE 31 JUILLET

Monsieur JARDOT Gilbert
& Madame BORNAQUE Marie
Marguerite
LE 12 NOVEMBRE

Noces de jasmin 2020

(66 ans de mariage)

Monsieur JAECK Joseph
& Madame HELMER Marthe
LE 11 JUIN

Noces d'ivoire 2020

(62 ans de mariage)

Monsieur LAZARUS René
& DIETRICH Liliane
LE 6 MAI

Monsieur KETTERER Alfred
& Madame BEY Mathilde
LE 26 SEPTEMBRE

Noces d'astrakan 2020

(64 ans de mariage)

Monsieur RUCH Georges
& Madame MACHI Joséphine
LE 27 JANVIER

Noces de palissandre 2020

(65 ans de mariage)

Monsieur LUISETTI Raymond
& Madame WEISS Alice
LE 18 FEVRIER

Monsieur EINSETLER Lucien
& Madame KEMPF Madeleine
LE 10 JUIN

Noces de granit 2020

(68 ans de mariage)

Monsieur VOGT Charles &
Madame KLOPFENSTEIN
Georgette
LE 15 SEPTEMBRE

Mot de l'opposition

Déjà six ans que la nouvelle municipalité mène les affaires de la commune. Cette année encore, ce sont les faits divers qui ont défrayés la chronique de Mertzwiller, plus que les projets innovants ou les manifestations d'envergure qui auraient permis de donner de la commune l'image positive et dynamique qui lui fait tant défaut.

Deux dossiers ont particulièrement retenu notre attention. Le premier, projet phare de la municipalité, est la maison des seniors dont les premiers éléments sortent de terre. Fin août nous avons été invités à la pose de la première pierre de la construction de la maison des seniors. **Nous déplorons que ce projet soit non abouti.** Certes, des concertations et réflexions ont été menées en amont pour cerner au mieux les besoins des futurs résidents, mais personne n'en a tenu compte. Si notre souhait, comme celui des futurs résidents était de disposer d'une salle commune destinée aux rencontres et à la convivialité, la réalité aujourd'hui est toute autre. Il n'y aura pas de pièce de vie commune dans cette maison. Le projet hautement symbolique de maison des seniors qui devait permettre la convivialité et l'échange ne sera finalement qu'un HLM sans âme pour seniors isolés, avec un équipement minimaliste des appartements au niveau des cuisines. En espérant que les loyers et les frais de gestion correspondent à ce niveau d'équipement minimal.

Autre projet mené en dépit du bon sens, la rénovation de l'ancien moulin et de son site. Si la mise en valeur du site peut paraître pertinente, la réhabilitation et transformation des bâtiments en logements sociaux est autrement plus discutable. Rajouter des logements dans une zone aussi isolée, inondable, et de plus dans des bâtiments proches de la ruine, ne peut être que synonyme de problèmes à venir.

Lors de sa réunion du 5 juillet 2018, le conseil municipal avait demandé la mise au budget 2019 d'une étude de faisabilité. A cette date la réhabilitation et création de trois logements sociaux avait déjà été estimée à 385 000 €. A la présentation du budget primitif en mars 2019, quelle surprise de voir que le projet n'était plus à l'ordre du jour,

selon le Maire, et donc la dépense liée à l'étude de faisabilité, pourtant expressément demandée par le conseil municipal, non budgétée pour 2019.

Mais voilà qu'en novembre de cette année la réhabilitation de la maison du moulin se retrouve subitement à l'ordre du jour. Monsieur le maire fait le forcing pour faire passer ce projet. Nous désapprouvons cet investissement communal en zone inondable. Nous constatons que le coût estimé du projet d'aménagement des trois logements s'élève cette fois-ci à 888 000 € soit plus du double par rapport à l'estimation du 05.07.2018. Vu l'état de délabrement du bâtiment, les travaux de rénovation d'un immeuble tel que le moulin peuvent se révéler bien plus coûteux qu'une estimation faite par ratios chiffrée par le cabinet Haibach. La commune sera prise en otage par les avenants une fois les travaux engagés.

Alors cette absence, de vision d'avenir nous inquiète pour le futur de notre commune et de ses habitants. En cette fin de mandat l'équipe majoritaire semble tellement démotivée que le conseil municipal ne peut régulièrement siéger par insuffisance de participants.

Nous tenons tout de même à féliciter et remercier les membres du conseil municipal des jeunes pour leur actions menées notamment la création des espaces sans tabac, la nouvelle aire de jeux au city park, de leur présence aux cérémonies commémoratives, de leur participation active à la fête des aînés.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une année 2020 sereine, pleine de succès, porteuse d'espoir.

**Martine Heckel, Christian Pusca,
Jean-Georges Schaefer, Mario Strebler**



L'institut de beauté

"Le Boudoir de la Beauté"

est ouvert depuis Mai 2019 au
21, rue de la liberté à Mertzwiller.

Nathalie, esthéticienne confirmée
depuis 15 ans, vous propose
des Soins Visage et Corps avec
les cosmétiques **PHYT'S** (marque Française
depuis 1947, cosmétiques certifiés Bio
et d'origine naturelle) ainsi que
des épilations (cire sans colophane),
la beauté des mains et pieds,
teinture sourcils et cils.

La technologie, en complément
des prestations proposés se présente
à l'institut par les Soins Visage et Corps
RADIO FRÉQUENCE qui est une véritable
alternative à la chirurgie esthétique!

ANTI-ÂGE

Relâchement cutané
visage, cou
Relâchement face interne
des bras
Relâchement de l'intérieur
des cuisses

MINCEUR

Relâchement cutané
Tout type de cellulite
effet peau d'orange

Nathalie saura vous conseiller et prendre soin de vous !

Contact : 06 72 91 86 73 | Facebook : le Boudoir de la Beauté | Insta : boudoir.beauté67

PRESSING MODERNE Sarl

Nettoyage vêtements en tous genres

Cérémonie - Couettes - Ameublement
Blanchisserie - Bleus de travail.

Gérante : **ROSAY Rachel**

Galerie Marchande **SUPER U**

Rue de la Hardt

67110 GUNDERSHOFFEN

03 88 09 63 31





PEINTURES - DÉCORS **SCHMIDT**

4^{ème} génération de Maître Peintre, création en 1909

67110 GUNDERSHOFFEN
ENTREPRISE & MAGASIN

Z.A. HARDT-OUEST - route de Gumbrechtshoffen
Tél. : 03 88 729 112 - Fax : 03 88 728 970

LEY Fleurs

3 Place de l'école
67580 MERTZWILLER

Tel: 0388900551

Horaires:

Lundi 14h/18h

Mardi 9h/12h et 14h/18h

Mercredi 9h/12h

Jeudi Vendredi 9h/12h et 14h/18h

Samedi 9h/16h

Dimanche 10h/12h



Esthéticienne à domicile

Isabelle Nardin

17, rue de la Gare
67580 Mertzwiller

isabelle.nardin.auriege@gmail.com

Tel. 0983295430 / 06 14 98 37 32



LEDIG
OMBUSTIBLES

Livraisons
Ventes au détail sur chantier
FIUILL - CHARBON - GAZ - CHARBON DE BOIS
25, rue de la Liberté - 67580 MERTZWILLER
☎ 03 88 90 31 74 - ✉ combustibles.ledig@orange.fr

arsène DURRENBERGER

MENUISERIE

3b rue de la Boissellerie - 67580 MERTZWILLER
03 88 90 48 00 - 06 24 60 05 39
arsenedurrenberger@orange.fr



CHAUFFAGE WAECHTER

Entretien – Dépannage

Tél. : 03 88 90 34 67

Entretien sur chaudière
fioul ou gaz.

Contrat d'entretien (dépannage
sous 24 h, en période de chauffe)

8A impasse des cordonniers
à Mertzwiller

Email : chauffage.waechter@hotmail.fr

PAYSAGISTE - HORTICULTEUR

CELKA

- Création d'espaces Verts
- Elagage - Abattage
- Engazonnement - Plantation
- Entretien de Parcs et Jardins
- Pavage, Dallage, Bassins
- Vente de végétaux

4, rue Principale 67350 Neubourg
Tél. 03 88 90 36 49 - Fax 03 88 90 09 34

L'exigence au



rendez-vous!

FANATIQUE BOIS

MATZ NICOLAS

06 78 14 48 64 - 62 RUE DE NEUBOURG

MERTZWILLER - matznico@hotmail.fr

CREATION - RENOVATION - SUR MESURE - POSE

SUSS AUTOMOBILES



Le spécialiste français du pare-brise



Concessionnaire
MULTIMARK Service®

« spécialiste camping car »

- **VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**
- **MÉCANIQUE**
- **CARROSSERIE**
- **LOCATION VÉHICULES, UTILITAIRES, ET MINIBUS**



2 adresses pour vous servir !



ACCUEIL - HALL D'EXPO

18 route de Bitche
67580 MERTZWILLER
Tél : +33 (0)3 88 06 79 69
expo@suss-automobiles.fr



ATELIERS

50 rue du Général Leclerc
67580 MERTZWILLER
Tél. : +33 (0)3 88 90 34 94
accueil@suss-automobiles.fr

www.suss-auto.com



DIFFINÉ

Pompes Funèbres



31 rue de Dahn - 67340 OFFWILLER - 03 88 89 31 25
5 rue du Lin - 67580 MERTZWILLER - (Anciennement BOURGER)

CARRELAGE

SALLE DE BAINS

SANITAIRE

AGENCEMENT D'INTERIEUR



Quels que soient vos projets, sol ou salle de bains, venez rencontrer l'équipe **Carrelage DENNI** qui saura vous aider à harmoniser les lignes et les matières au gré de votre inspiration



www.denni-carrelage.fr
☎ 03.88.90.16.52

Suivez nous sur 



12 Rue des Genêts 67110 GUNDERSHOFFEN

SOPROFEN NETWORK

Solutions de protection pour l'habitat

SOPROFEN FERMETURES

SOPROFEN Network

Concepteur et fabricant de volets roulants, portes de garage, protections solaires

AVS Allo Volet Service

SOPROFEN Network

Service de dépannage, réparation et modernisation de volets toutes marques

Suivez-nous :



ZA LE BOSQUET • 67 580 MERTZWILLER
Tél : 03 88 90 50 25 • Fax : 03 88 90 16 75

www.soprofen.fr

Maitre Boulanger - Pâtissier - Traiteur

DURRENBERGER

Fondée en 1882



Du lundi au vendredi
De 4h30 à 19h00
Samedi
De 5h00 à 16h00
Dimanche
De 7h00 à 12h00

03 88 90 39 27

Rejoignez-nous sur facebook



13 Rue de la Liberté - 67580 Mertzwiller

Porcelanosa
Venis
Villeroy et Boch
Tagina



RAOUL ANDRE
CARRELAGE - CHAPE

3, rue de l'activité - 67580 MERTZWILLER
Tél. 03 88 90 11 03 - 06 07 42 75 34



67580
MIETESHEIM

TAXI &
Ambulances

Donnenwirth

ESPACE WENDLING

www.sanitaire-chauffage-mertzwiller.fr

Tél. 03 88 90 40 80 - Fax 03 88 90 16 15 - email : espace.wendling@orange.fr

**Sanitaire - chauffage - solaire
énergie renouvelable - dépannage et entretien**

Siège social : 11 rue de Bitche B.P. 20 - 67580 MERTZWILLER

SIRET 503 814 691 000 13 - APE 4322A - TVA FR 76503814691 - N° de Gestion 2008 B 1052 - RCS Strasbourg TI 503 814 691

auberge
aux deux clefs

Angela, Loïc, Regnier et leur équipe vous présentent une carte qui évolue au fil des 4 saisons. Faites voyager votre palais avec nos spécialités de poissons de mer, notre cuisine fine française et plats alsaciens.



Gault & Millau
2020

Auberge aux deux clefs
21 route de Bitche - 67580 MERTZWILLER
Tél. : 03 88 90 13 20

Maitre Restaurateur



MTi
CLIMATISATION

MAISON
TERTIAIRE
INDUSTRIE

*Pour particuliers
et professionnels*

- Installation et entretien de **climatisation**
- Maintenance, dépannage, réparation **pompe à chaleur** et **groupe d'eau glacée**.

06 66 41 85 19
2 rue des Romains - 67580 MERTZWILLER
contact@mti-clim.fr / www.mti-clim.fr

Institut de Beauté

Belle Au Naturel

Horaires d'ouverture
Votre institut de beauté vous accueille uniquement sur rendez-vous
Lundi 9h à 12h - 13h00 à 18h
Mardi 9h à 12h - 13h00 à 20h
Mercredi Fermé
Jeudi 9h à 18h
Vendredi 9h à 12h - 13h00 à 19h
Samédi 8h à 19h

Extensions de cils - Microblading - Soins visage et corps - Pose de gel et vernis semi permanent - Manucure - Epilations - Maquillage

4 rue de l'étang
67580 MERTZWILLER
Tél. 03 88 09 63 96

 Belle Au Naturel Mertzwiller



Une équipe passionnée
à votre écoute et à votre service
pour vous accompagner de A à Z



Pompes Funèbres Kremser

- Large choix de plaques
- Informations & conseils gratuits
- Compositions florales
- Permanence téléphonique 24/24h 7/7j



- Entretien de sépulture
- Contrat Obsèques
- Rapatriement
- Devis gratuit
- Marbrerie
- Carterie

4, rue de la Liberté 67580 MERTZWILLER

03 88 63 62 30

melissa@pfkremser.fr

SARL au capital de 5400€
Habilitation N°19-67-0129
Orias 19 00 8373



PEINTURE JACKY

10 r Dr Albert Schweitzer
67580 MERTZWILLER

03 88 90 18 35
06 13 74 25 75

DÉCORATION INTÉRIEURE

Produits naturels & minéraux
Revêtements muraux
Plafonds tendus
Papiers peints

EXTÉRIEUR

Ravalements de façades
Tapis de pierres



infos@peinture-jacky.com

www.peinture-jacky.com

03 88 90 18 35 - 06 13 74 25 75

BOULANGERIE PATISSERIE GOEHRY

Apéritifs - dessert glacés - desserts de fêtes

pâtisserie traditionnelle

presse - tabac - loto


Campaillette
• ARTISAN BOULANGER •



12, rue du Général de Gaulle 67580 Mertzwiller tél. 03 88 09 30 19
55, rue principale 67360 Eschbach tél. 03 88 73 17 21



Wackermann

Electricité industrielle et domestique

ZA de la Hardt
Rue de Gumbrechtshoffen
67110 GUNDERSHOFFEN

Tél. 03 88 09 04 76

Fax 03 88 80 37 19

E-mail : electricite@wackermann.fr

Vous

pour

AVANT TOUT !



DRIVE location
coursesu.com

Toutes vos courses
en un clic !

Louez un véhicule
dès 29 € / jour



SUPER Gundershoffen

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI 8H30-19H30 SAUF VENDREDI 8H30-20H

— ZA DE LA HARDT - 67110 GUNDERSHOFFEN - TÉL : 03 88 07 84 60 —

Institut de beauté
L'escale
des Sens

12 Rue Charles Munch
67580 MERTZWILLER
07 81 71 72 21



Pour la réussite de vos événements



Olivier Lutz
Maître Boucher Charcutier Traiteur

www.traiteur-lutz.fr • e-mail : boucherie.lutz@wanadoo.fr

BRUMATH

15, rue du Gal Duport • Tél. 03 88 51 11 75

SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

34 rue du Gal de Gaulle • Tél. 03 88 72 77 12

DAUENDORF

27 rue Principale • Tél. 03 88 07 71 34

HAGUEAU

1 place de Neubourg • Tél. 03 90 59 36 26

NIEDERSCHAEFFOLSHEIM

18 route de Bischwiller • Tél. 03 88 73 85 99



AUTO-ECOLE

16 rue de la Liberté
67580 MERTZWILLER

06 19 93 12 46

CODE & RENSEIGNEMENTS

MARDI : 18h à 20h
MERCREDI : 17h à 19h
JEUDI : 19h à 20h
SAMEDI : 10h à 12h

Notre bureau

au N° 16 rue de La Liberté

Permis B

A

Permis AAC





**A DEUX PAS
DE CHEZ VOUS,
DECOUVREZ
UNE BANQUE
DIFFÉRENTE**

**LA BANQUE
PRÉFÉRÉE
DES
FRANÇAIS***

BANQUE - ASSURANCES - TÉLÉPHONIE MOBILE - PROTECTION DU DOMICILE

**▶ LE CRÉDIT MUTUEL EST UNE BANQUE COOPÉRATIVE
QUI APPARTIENT À SES CLIENTS-SOCIÉTAIRES.**

Elle n'est pas cotée en bourse, et c'est à ses clients qu'elle rend des comptes, et non à des actionnaires. **ET ÇA, ÇA CHANGE TOUT.**

**▶ UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE SES DÉCISIONS
AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS**

Chaque Caisse de Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège. C'est tellement plus simple et plus rapide.

▶ UNE BANQUE QUI PRIVILEGIE VOS INTÉRÊTS

Dans nos Caisses locales, les chargés de clientèle ne sont pas commissionnés. Ils vous conseillent en toute indépendance et au mieux de vos intérêts.

Crédit  Mutuel

**CRÉDIT MUTUEL AVENIR
32 RUE DU GENERAL DE GAULLE - 67580 MERTZWILLER
COURRIEL : 01896@CREDITMUTUEL.FR**

0 820 352 616 Service 0,12 € / min + prix appel

**Mardi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 8 h 15 à 12 h 00**



Jean-Claude Strebler

Maire de Mertzwiller

les adjoints et conseillers municipaux

vous souhaitent une bonne et heureuse année ainsi qu'à vos proches.